

RÉFÉRENTIEL DES PAYSAGES DE LA HAUTE-MARNE

Février 2016



Étude commanditée par :

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne
82, rue du commandant Hugueny
CS 92087
52903 Chaumont Cedex 9
tel: 03 25 30 79 79 - fax : 03 25 30 79 80
ddt@haute-marne.gouv.fr

**Travail suivi par :**

- L' Association des Maires de la Haute-Marne
- Le Centre régional de la propriété forestière
- La Chambre d'Agriculture de Haute-Marne
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Marne
- Le Conseil Départemental de Haute-Marne
- Le Conseil Régional
- Le Conservatoire des espaces naturels
- La DRAC
- La DREAL
- Le GIP du projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
- La Maison départementale du tourisme
- L' ONF
- La SAFER
- Le Service territorial de l'architecture et du patrimoine

Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG - urbanistes
100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge
tel 01 47 35 71 33 - fax : 01 47 35 61 16
mail : agence@follea-gautier.com
site : www.follea-gautier.com



2014-2016

Sauf mentions contraires, toutes les photos et images sont de l'agence Folléa - Gautier

PRÉFACE

Le paysage est le support de la mémoire et de l'identité d'un territoire. Témoin de sa diversité culturelle et écologique, il constitue également un lieu de vie et d'usages pour ses habitants.


Notre département offre une grande diversité de paysages. Des vastes forêts aux vallées bordées de coteaux abrupts, des plateaux secs aux étendues vallonnées, des horizons de grandes cultures aux villages anciens et de caractère, les paysages haut-marnais sont autant de richesses porteuses de valeurs et d'enjeux.

Il y a dix ans, le 1er juillet 2006, entré en vigueur dans notre droit la Convention Européenne du Paysage. Ce texte, en donnant un nouvel élan aux politiques publiques en matière de préservation et de valorisation des paysages a appelé les autorités publiques et les organisations privées à mieux considérer la valeur des paysages, à reconnaître leur rôle, ainsi qu'à favoriser leur protection et leur aménagement.

C'est dans cette perspective que la direction départementale des territoires de Haute-Marne a souhaité se doter d'un document stratégique identifiant les valeurs paysagères du département, les dynamiques à l'œuvre et les enjeux qui en découlent. Fruit d'une large implication des partenaires locaux, je les en remercie ici, le référentiel des paysages pourra légitimement constituer le support au développement d'une culture partagée dans le but de mieux prendre en compte les enjeux paysagers dans les politiques locales.

Véritable outil d'aide à la décision pour une politique des paysages à l'échelle du département, support de réflexion et de pédagogie, le référentiel sera aussi l'occasion pour chacun de découvrir au fil des pages la richesse des paysages haut-marnais.

Bonne lecture à tous !



Françoise SOULIMAN
Préfet de la Haute-Marne

SOMMAIRE

Introduction	10
PREMIÈRE PARTIE - CONNAÎTRE ET COMPRENDRE	13
A. IDENTIFIER : LES GRANDS ENSEMBLES ET LES UNITÉS DE PAYSAGES	14
Contexte	15
Une grande diversité de paysages	15
La Haute Marne et les paysages interrégionaux	20
Une multitude de petits pays	22
Un Territoire surprenant et complexe	23
Un relief qui suscite la surprise	23
De grands reliefs de côtes : origine géologique	24
De grands reliefs de côtes nuancés par l'influence de l'eau	26
Un seuil entre le monde méditerranéen et les pays septentrionaux	30
Une morphologie chahutée par l'eau	32
Carte des grands ensembles de paysages	34
Identification des 17 unités de paysages	36
Cartes des unités de paysages	42
B. DÉCRIRE : LES 17 UNITÉS DE PAYSAGE	
A. LA CHAMPAGNE HUMIDE	44
Unité 1. La plaine du Der	45
Caractéristiques paysagères - Forces	47
Caractéristiques paysagères - Fragilités	49
Enjeux	51
Unité 2. Saint-Dizier et l'ouverture sur le Perthois	52
Caractéristiques paysagères - Forces	53
Caractéristiques paysagères - Fragilités	55
Enjeux	57
B. LE VALLAGE	58
Unité 3. La vallée de la marne	60
Caractéristiques paysagères - Forces	61
Caractéristiques paysagères - Fragilités	64
Enjeux	69
Unité 4. Le Vallage de la Blaise	70
Caractéristiques paysagères - Forces	71
Caractéristiques paysagères - Fragilités	76
Enjeux	79
Unité 5. Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents	80
Caractéristiques paysagères - Forces	81
Caractéristiques paysagères - Fragilités	85
Enjeux	87
Unité 6. Les petites vallées affluentes de la marne	88
Caractéristiques paysagères - Forces	89
Caractéristiques paysagères - Fragilités	93
Enjeux	95

Unité 7. Le plateau de Rochefort à Saudron	96
Caractéristiques paysagères - Forces	97
Caractéristiques paysagères - Fragilités	102
Enjeux	103
C. LES PLATEAUX DE CHAUMONT	105
Unité 8. La «vallée des plaines», de Latrecey à Prez-sous-Lafauche	106
Caractéristiques paysagères - Forces	107
Caractéristiques paysagères - Fragilités	112
Enjeux	115
Unité 9. Les plateaux boisés	116
Caractéristiques paysagères - Forces	117
Caractéristiques paysagères - Fragilités	122
Enjeux	123
Unité 10. Chaumont, entre Marne et Suize	124
Caractéristiques paysagères - Forces	125
Caractéristiques paysagères - Fragilités	127
Enjeux	131
Unité 11. Les plateaux ondulés de Nogent, de Leffonds à Perrusse	132
Caractéristiques paysagères - Forces	133
Caractéristiques paysagères - Fragilités	136
Enjeux	137
D. LES COLLINES ET PLATEAUX DE LANGRES	139
Unité 12. La Montagne d'Auberive	140
Caractéristiques paysagères - Forces	141
Caractéristiques paysagères - Fragilités	145
Enjeux	149
Unité 13. Le plateau de Langres	150
Caractéristiques paysagères - Forces	151
Caractéristiques paysagères - Fragilités	154
Enjeux	157
Unité 14. Les collines et lacs de Langres	158
Caractéristiques paysagères - Forces	159
Caractéristiques paysagères - Fragilités	162
Enjeux	165
E. LES PLAINES DE LA VINGEANNE ET DU BASSIGNY	167
Unité 15. La plaine et les collines de la Vingeanne	168
Caractéristiques paysagères - Forces	169
Caractéristiques paysagères - Fragilités	176
Enjeux	181
Unité 16. Les collines de l'Amance-Apance	182
Caractéristiques paysagères - Forces	183
Caractéristiques paysagères - Fragilités	189
Enjeux	193
Unité 17. Le Bassigny	194
Caractéristiques paysagères - Forces	195
Caractéristiques paysagères - Fragilités	203
Enjeux	207

SOMMAIRE

C. **SYNTHÈSE** : LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS DE HAUTE- MARNE ET LES PAYSAGES INSTITUTIONNALISÉS 209

Synthèse spatiale des valeurs paysagère départementale	210
1. Surprise	212
2. Intimité	213
3. Respiration	214
4. Dédale	215
5. Richesses	216
6. Sites	218
Les paysages institutionnalisés	220
Les espaces protégés	220
Les espaces reconnus	224

DEUXIÈME PARTIE - **DIAGNOSTIQUER ET AGIR** 227

A. LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION RÉCENTES 229

Les paysages de nature	230
Les paysages agricoles	236
Les paysages bâtis	241
Les paysages d'infrastructures	244

B. **SYNTHÈSE SPATIALE DES ENJEUX DÉPARTEMENTAUX** : RISQUES ET OPPORTUNITÉS 247

Carte de synthèse des enjeux majeurs	248
Les enjeux concernant les paysages de nature	250
Enjeux de protection et de préservation	252
Enjeux de valorisation ou de requalification	254
Les enjeux concernant les paysages agricoles	256
Enjeux de protection et de préservation	258
Enjeux de valorisation ou de requalification	260
Les enjeux concernant les paysages urbains et villageois	262
Enjeux de protection et de préservation	264
Enjeux de valorisation ou de requalification	266
Les enjeux concernant les paysages d'infrastructures	270
Enjeux de protection et de préservation	272
Enjeux de valorisation ou de requalification	273

C. LES ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS : 275 VERS LES PISTES D'ACTION POSSIBLES

Synthèse des orientations départementales 276

Orientations n°1 : les paysages de nature 278

1. Affirmer les coteaux et les reliefs singuliers comme des espaces de nature rares et précieux 278
2. Renforcer la vocation naturelle des fonds de vallées 279
3. Maintenir la continuité de nature dans les villes et villages grâce aux cours d'eau 280
4. Soigner l'aménagement des activités de loisirs dans les espaces naturels en veillant, en premier lieu, à préserver la richesse écologique 281

Orientations n°2 : les paysages agricoles 282

1. Réintroduire des structures végétales compatibles avec les usages agricoles dans les secteurs simplifiés 282
2. Recomposer des relations paysagères et écologiques (écotones) entre l'espace agricole et les milieux naturels 283
3. Proposer des espaces de transition entre les villages et l'espace agricole 284
4. Encourager la revalorisation des abords des exploitations et bâtiments agricoles 285

Orientations n°3 : les paysages bâtis 286

1. Définir une trame paysagère préparatoire à l'intensification des centralités, pour chaque ville, bourg ou village 286
2. Identifier et protéger les sites d'implantation urbaine et construire en favorisant la prise en compte du paysage 287
3. Promouvoir une architecture contemporaine de qualité et durable 288
4. Reconquérir la qualité paysagère et écologique des zones d'activités existantes, tout particulièrement en entrée de ville 289
5. Poursuivre la mise en valeur d'espaces publics attractifs, conviviaux et apaisés pour les villes et villages 290

Orientations n°4 : les paysages d'infrastructures 291

1. Identifier et préserver les routes paysage 291
2. Valoriser le paysage des routes par une politique volontariste 292
3. Encourager la gestion douce des lisières forestières aux abords des routes 293
4. Organiser l'implantation des projets d'énergies renouvelables dans un souci de compatibilité avec les paysages et engager des politiques locales de définition des paysages des énergies : paysages à énergie positive pour la croissance verte 294

TROISIÈME PARTIE - FICHES MISSIONS 297

Fiche n°1 : Paysage dans les documents de planification 300

Contexte 301

Questions à se poser :

- 1- Quels sont les éléments constitutifs de la trame paysagère porteurs d'enjeux pour le territoire ? 302
- 2- Le rapport de présentation identifie-t-il les caractéristiques et les dynamiques paysagères du territoire ? 304
- 3- Vers quels espaces orienter la densification urbaine et dans quelles conditions ? 308
- 4- Le PADD est-il en cohérence avec les attendus de l'état et les problématiques paysagères locales ? 310
- 5- Les schémas et illustrations du diagnostic, du PADD et des OAP sont-ils pertinents ? 310
- 6- Les objectifs de qualité paysagère fixés dans le DOO sont-ils suffisants ? 312

SOMMAIRE

Fiche n°2 : Paysage et nouveaux projets urbains	314
Contexte	315
Questions à se poser :	
1 - Comment construire un projet urbain en intégrant la dimension paysagère ?	316
2 - Comment reconstituer des lisières urbaines en transition avec l'espace agricole ?	318
3 - Comment évaluer les conditions d'une bonne insertion du projet dans le paysage ?	320
Fiche n°3 : Paysage et intégration des constructions isolées	322
Contexte	323
Questions à se poser :	
1 - Comment évaluer la bonne prise en compte du paysage dans un projet de construction isolée ?	324
2 - Quels sont les secteurs appelant une vigilance particulière?	326
Fiche n°4 : Paysage et aménagement de l'espace public et des voiries	328
Contexte	329
Questions à se poser :	
1 - L'espace public projeté est-il adapté tant à «l'esprit des lieux» ?	330
2 - Les chemins piétonniers peuvent-ils prendre en compte les dispositions relatives à l'accessibilité?	336
3 - Quels sont les pièges à éviter ?	338
Fiche n°5 : Paysage et agro-écologie	340
Contexte	341
Questions à se poser :	
1 - Quelles structures végétales sont porteuses d'enjeux forts en termes de paysage et de biodiversité ?	342
2 - Quels dispositifs de préservation et de protections sont les plus adaptés ?	344
3 - Quels sont les secteurs propices à la diversification agricole et comment la favoriser ?	346
Fiche n°6 : Paysage et aménagements liés à l'eau	350
Contexte	351
Questions à se poser :	
1 - Quels sont les éléments hydrauliques porteurs d'enjeux paysagers et patrimoniaux ?	352
2 - Quelles sont les conditions de mise en œuvre à privilégier dans le cadre d'un aménagement de bords de l'eau ?	354
Fiche n°7 : Paysage et développement de la transition énergétique	356
Contexte	357
Questions à se poser :	
1 - Le paysage est-il compatible avec l'implantation d'éoliennes, notamment au regard des valeurs paysagères identifiées dans le Référentiel des paysages ?	359
2 - Le projet de développement d'énergies renouvelables est-il inclus dans une démarche de projet de paysage ?	364
3 - Le projet de développement d'énergies renouvelables offre-t-il les conditions d'une bonne insertion du projet dans le paysage ?	366
Lexique	370
Conclusion générale	372

INTRODUCTION

Le département de la Haute-Marne est mal connu. Peu de gens savent le situer sur la carte de France car il est à la fois éloigné des grands fleuves, des grandes villes, des grandes montagnes et des frontières. Il est pourtant traversé par des autoroutes, avec ses trois branches en Y qui convergent entre Chaumont et Langres ; la ville de Diderot en tire quelques bénéfices notamment par les nuitées d'étape que s'offrent les européens du nord, pressés de rejoindre un sud ensoleillé et chaud.

La Haute-Marne est méconnue donc ... et tant pis pour les non curieux! Car ce département est un paradis de paysages : aux confins de la Champagne, de la Bourgogne, de la Lorraine et des Vosges, il hérite des qualités de ses régions et départements voisins, les concentrant, les juxtaposant et les mariant pour le plus grand bonheur de ceux qui savent y regarder de plus près. On verra, dans les pages qui suivent, à quel point il présente des visages divers, forts et charmants . On découvrira pourquoi cheminer en son sein conduit de surprise en surprise. On comprendra les raisons de sa complexité, qui expliquent en partie sa dimension secrète et variée à la fois. On prendra la mesure des contrastes puissants qui animent le département, en même temps que des nuances et subtilités qui le colorent. On découvrira la richesse de son patrimoine naturel et culturel, fondé sur la mise en valeur de ses ressources généreuses en eaux, en forêts, en pierre et en fer.

Ce référentiel a pour double objectif de mieux connaître les paysages du département et de proposer des pistes pour les préserver et les valoriser.

Il s'organise en trois parties :

- I. Connaître et comprendre
- II. Diagnostiquer et agir
- III. Fiches Missions

Il s'agit bien d'un référentiel et non d'un Atlas des paysages au sens strict : il n'a pas la prétention de couvrir l'intégralité des éléments de connaissance et de diagnostic, mais de faire émerger les principaux pour prolonger la réflexion vers des propositions d'actions et de recommandations.

Il traite bien de paysage au plein sens du terme : pas seulement de paysagement (les plantations et décorations qui accompagnent les aménagements à l'aval des processus de décision) mais bien de la **qualité du cadre de vie en général**, qui concerne l'habitat et le logement, les activités et le développement économique, les mobilités, les transports et les déplacements, les patrimoines naturels et culturels, etc.

La première partie «Connaître et comprendre» re-situe le département dans le contexte des grands paysages interrégionaux, identifie les grands ensembles et unités de paysages sur la base de quelques fondements

explicatifs majeurs, puis détaille chacune des 17 unités de paysage identifiées : chacune fait l'objet d'un chapitre qui situe l'unité, fait ressortir ses caractéristiques majeures et propose une identification d'enjeux. Enfin la première partie s'achève sur une synthèse qui fait état des valeurs paysagères clefs de la Haute-Marne, puis identifie les dispositions de préservations ou d'institutionnalisation déjà prises en faveur des paysages.

La deuxième partie «Diagnostiquer et agir» met en évidence les processus de transformation des paysages, récents, en cours et à venir. Analysés à l'aune des valeurs préalablement identifiées, ces processus peuvent être distingués comme des atouts et opportunités, ou à l'inverse comme des faiblesses et menaces, l'ensemble exprimant les enjeux de paysage pour le département. Cette partie propose ensuite des orientations, assimilables à ce que la Convention européenne du paysage, ratifiée par la France en 2006, appelle des «objectifs de qualité paysagère». Chacune de ces orientations se décline en recommandations dont certaines prennent l'aspect de fiches thématiques pédagogiques.

La troisième partie «Fiches missions» développe sept chapitres, chacun consacré à un domaine de compétences de l'État, et de la DDT en particulier. L'ensemble permet d'articuler de façon plus étroite la connaissance et l'action.

Le référentiel ainsi construit n'a aucunement la prétention de traiter toute la question du paysage relative à la Haute-Marne. Mais il peut servir de **socle commun et partagé** pour les nombreux acteurs qui agissent pour la qualité du cadre de vie des hauts-marnais : pour que chacun soit, dans le cadre de ses compétences et de ses actions, artisan d'un paysage de qualité.

Au-delà, de nombreux approfondissements s'avèrent nécessaires ; des projets de paysage sont à mener à des échelles plus précises, intercommunales, sous forme de plans de paysage et de chartes paysagères ; des actions exemplaires doivent se concrétiser, susceptibles d'entraîner à leur suite d'autres réalisations vertueuses. Enfin, une animation permanente de projet doit se mettre en place pour veiller à ce que l'ambition qualitative soit en permanence au cœur des actions qui font évoluer la Haute-Marne.

PARTIE I :

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Cette première partie du référentiel dresse un aperçu de la multiplicité des paysages de Haute-Marne.

Elle identifie les grands ensembles de paysages de la Haute-Marne, les unités de paysage et les sous-unités (ou unités de paysage locales).

Puis elle décrit de façon imagée chacune des 17 unités de paysage identifiées, en mettant en évidence leurs caractéristiques, points forts et points faibles, et en identifiant des enjeux, susceptibles d'alimenter les réflexions de mise en valeur du territoire aux échelles locales (communales, intercommunales).

Enfin, elle synthétise les valeurs paysagères de la Haute-Marne et examine l'état de leur reconnaissance et de leur patrimonialisation au travers des dispositions institutionnelles de protection, de gestion ou d'inventaires.

A. IDENTIFIER : LES GRANDS ENSEMBLES ET LES UNITÉS DE PAYSAGES

Ce premier chapitre, sans entrer dans le détail de chaque fondement explicatif des paysages comme le ferait un Atlas des paysages, met en exergue certains éléments clefs, qui permettent de comprendre l'organisation des paysages : leur inscription dans les grandes logiques interrégionales, leur différenciation en grands ensembles de paysages et, à l'intérieur de ceux-ci, la distinction des unités de paysage. Cinq grands ensembles et 17 unités de paysage sont identifiées. Sans les décrire individuellement, le référentiel identifie également 55 unités de paysages locales (ou sous-unités), de façon à faciliter l'articulation avec des démarches ou structures territoriales infra-départementales : territoires de SCOT, d'intercommunalités et de communes.

CONTEXTE

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PAYSAGES

En France, il est assez banal d'évoquer la diversité des paysages lorsqu'on en fait état à l'échelle départementale, tant il est vrai que le pays tout entier offre un étonnant kaléidoscope d'ambiances et de scènes. Mais en Haute-Marne en particulier, on le verra dans les pages qui suivent, cette diversité se double d'effets de surprise.

Elle est principalement liée à un mariage original de contrastes et de subtilités.

Les contrastes entre :

- les plateaux, grands espaces ouverts et secs ;
- les vallées, fraîches et intimes ;
- les collines et buttes-témoins, vives et moutonnantes.

Les subtilités avec :

- l'héritage de la polyculture-élevage dans les paysages agricoles ;
- l'arbre omniprésent, sous toutes ses formes ;
- la relation étroite entre le bâti et son paysage, qui compose des sites précis.

LES CONTRASTES

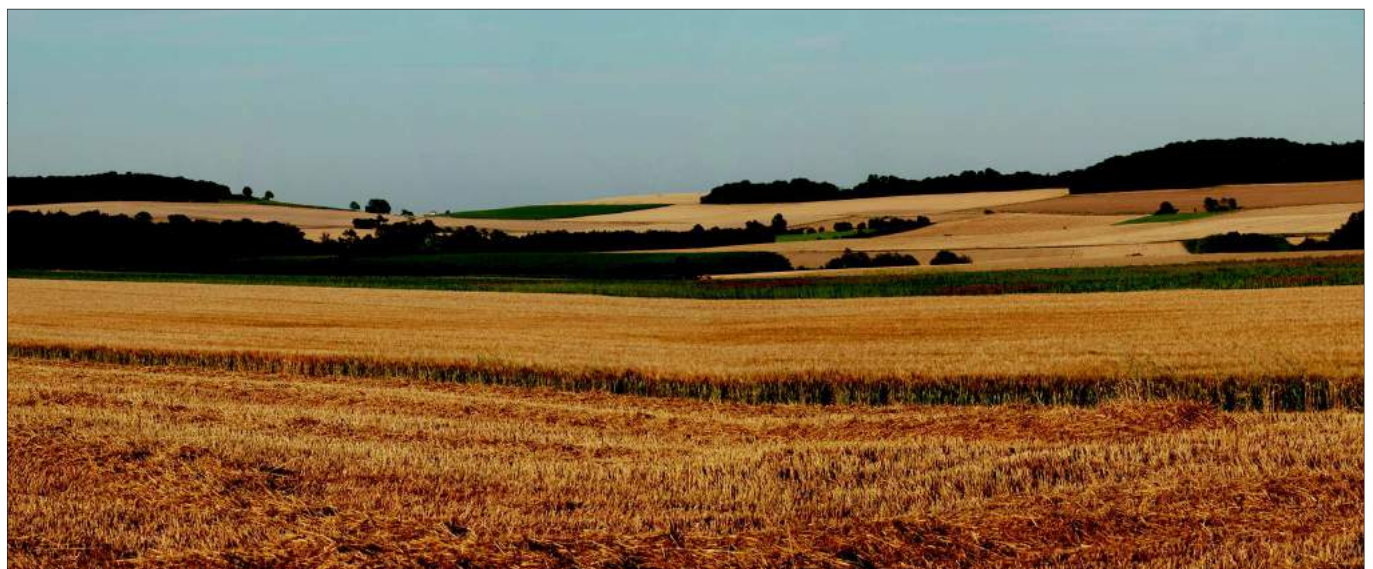
Les plateaux agricoles : grands espaces ouverts et secs



Plaine à Colombey-les-deux-Eglises



Champs à Nomécourt



Vue depuis la RD 151 à Thonnance-les-Moulins

Les vallées : fraîcheur et intimité



L'amont du Vazile à Meures



La vallée du ruisseau de Leuchey à Baissey

Les collines et buttes témoins : vivacité et moutonnements



Leuchey



Isômes

LES NUANCES ET SUBTILITÉS

L'héritage de la polyculture-élevage dans les paysages agricoles



Prez-sous-Lafauche

L'arbre omniprésent



Boisement de Riaucourt



Rivières-le-Bois



Montheries



Vers le ruisseau de Flagey à Orcevaux

Une relation étroite entre le bâti et son paysage



Chaumont



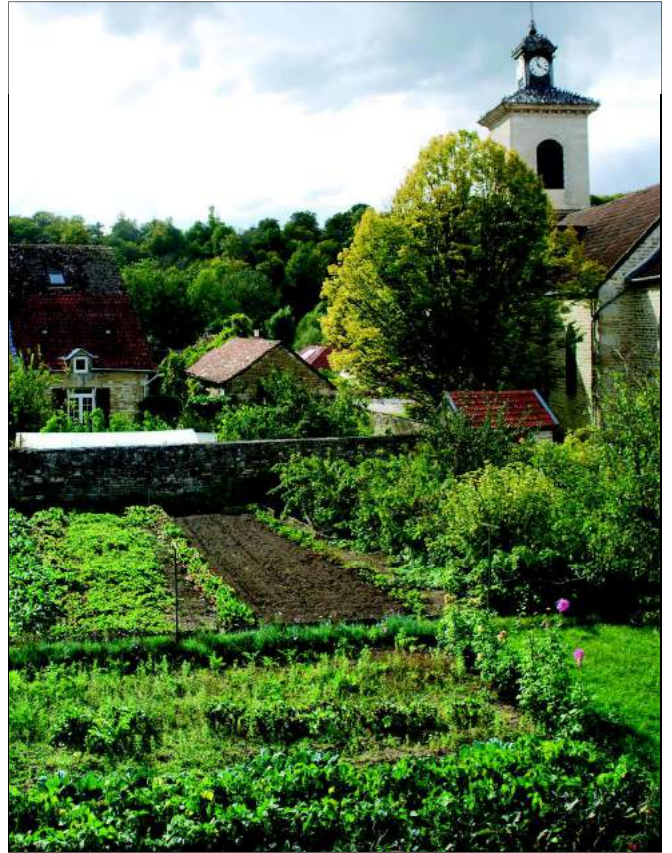
Laneuveville



Vallée de L'Aujon à Arc-en-Barrois



Dinteville

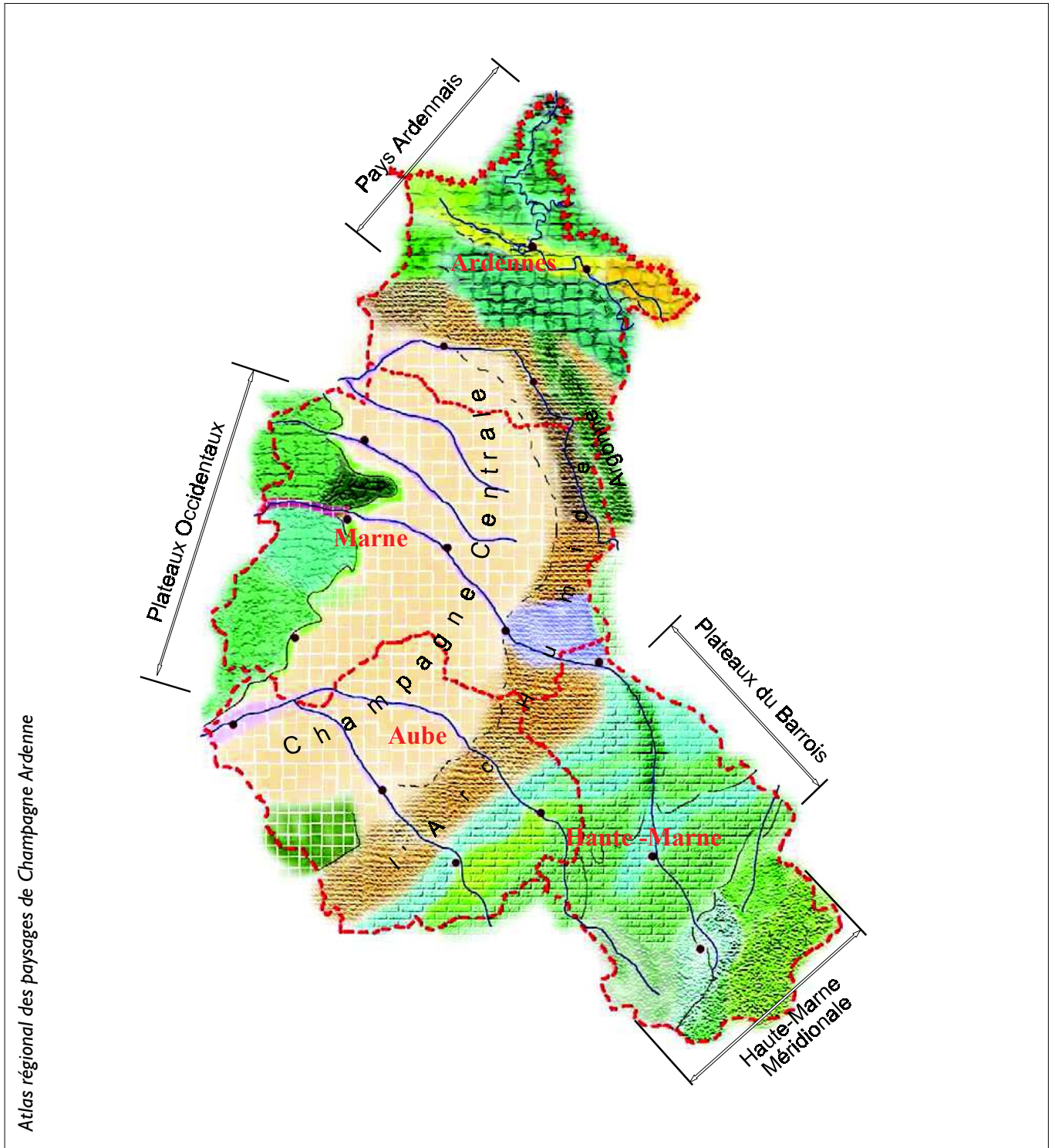


Riaucourt



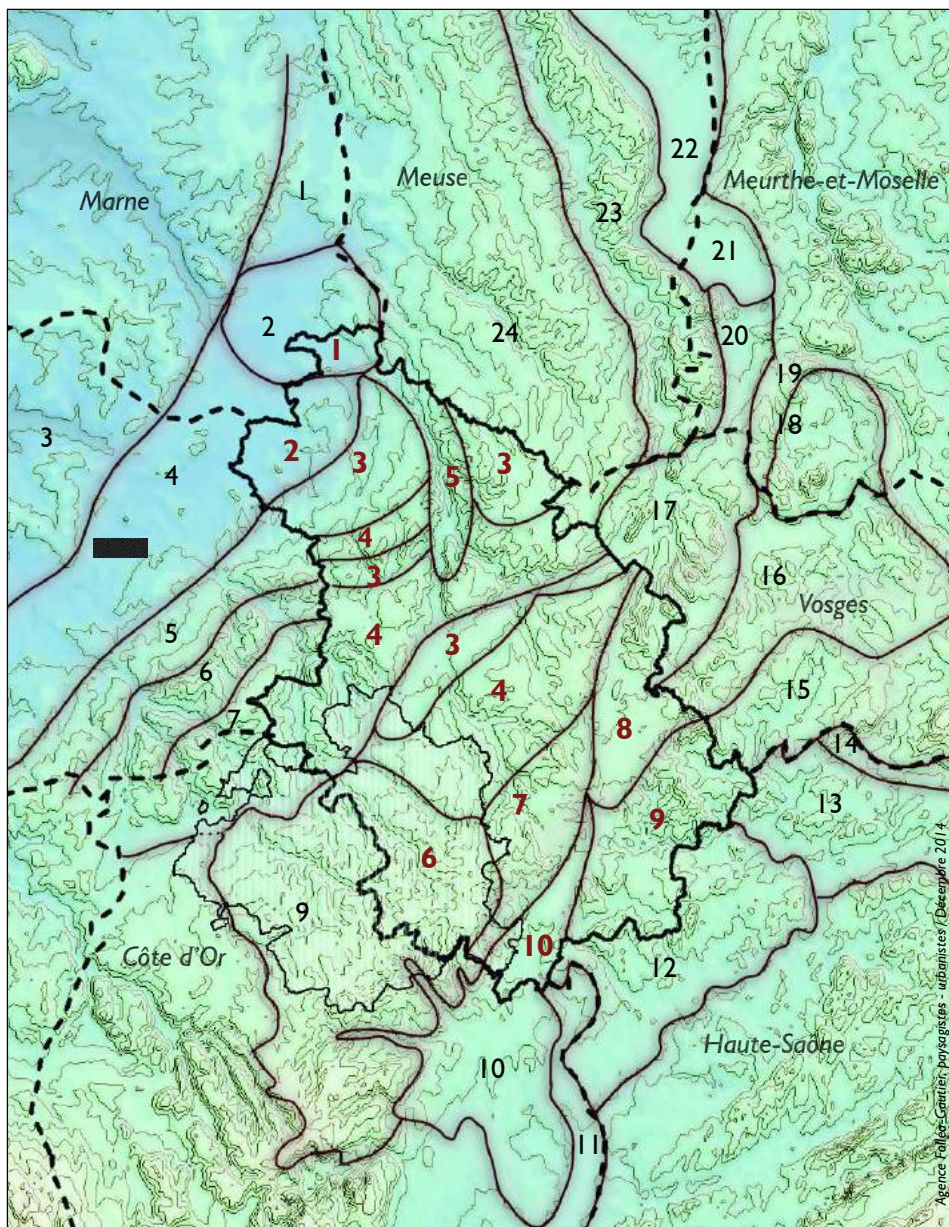
Joinville

LA HAUTE MARNE ET LES PAYSAGES INTER-RÉGIONNAUX



10 unités des paysages identifiées dans l'Atlas régional des paysages de Champagne Ardenne

Réalisé à l'échelle de la Champagne-Ardennes (DIREN et Conseil régional de Champagne-Ardenne, 2003), l'Atlas régional des paysages a permis en première approche d'identifier 10 unités de paysage sur la Haute-Marne.



Unités de paysage identifiées dans les atlas des départements voisins de la Haute-Marne

1. La Champagne humide
2. Le Perthois
3. La Champagne crayeuse
4. La Champagne humide
5. Le Barrois ouvert
6. Le Barrois viticole
7. Le Barrois forestier
8. Les Coteaux du Châtillonnais
9. Le Plateau forestier du Châtillonnais
10. Les Trois rivières
11. La Vingeanne
12. Les Plateaux calcaires de l'ouest
13. Le Pays d'Amance
14. La Vôge (plateaux)
15. La Vôge (piedmont)
16. Les plaines
17. Les Côtes de Meuse
18. Le Saintois
19. Le plateau de Haye
20. Les côtes de Toul
21. La plaine de la Woëvre Sud
22. La plaine de la Woëvre Nord
23. La vallée de la Meuse
24. Les plateaux Barrois et Argonnais

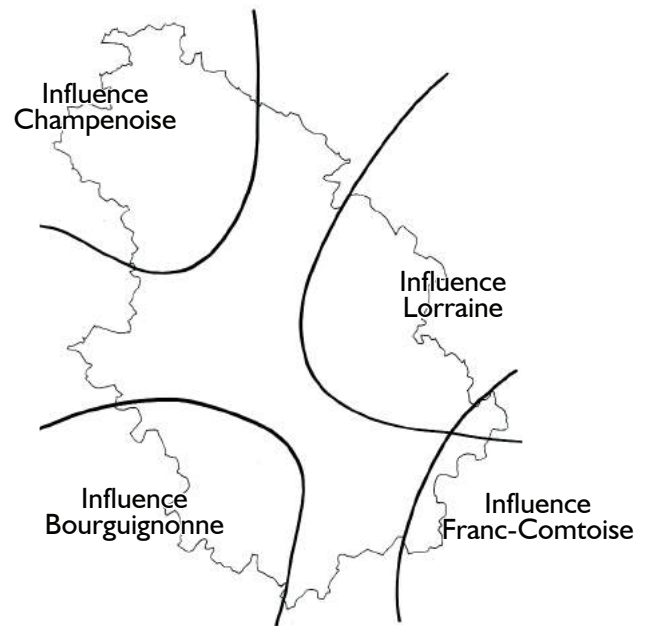
Unités de paysage identifiées dans l'Atlas régional de Champagne-Ardenne pour la Haute-Marne

- 1. Le Perthois**
- 2. La Champagne humide**
- 3. Le Barrois ouvert**
- 4. Le Barrois forestier**
- 5. La vallée de la Marne**
- 6. Le Langrois forestier**
- 7. Le Langrois ouvert**
- 8. Le Bassigny**
- 9. L'Amance-Apance**
- 10. La Vingeanne**

UNE MULTITUDE DE PETITS PAYS

Le département tire sa personnalité d'une rencontre entre quatre influences régionales d'anciennes provinces : la Champagne au nord-ouest, la Lorraine à l'est, la Franche-Comté au sud-est, la Bourgogne au sud-ouest. Cette rencontre a donné lieu à l'identification d'une multitude de petits pays et régions agricoles, d'origine historique ou géographique.

- Un territoire sous l'influence régionale des anciennes provinces
- Un pays de transition, parfois perçu à tort comme un manque de personnalité
- Une multitude de petits pays, comme autant de visages haut-marnais



LEGENDE DE LA CARTE

- chef-lieu de canton
- chef-lieu d'arrondissement

BASSIGNY : région historique

BASSIGNY : région géographique

Source : Harmonies Haute-Marnaises

UN TERRITOIRE SURPRENANT ET COMPLEXE

UN RELIEF QUI SUSCITE LA SURPRISE

La géologie, les reliefs et l'eau permettent d'identifier les cinq grands ensembles de paysage.

Situation n° 1 :

- *Position dominée*
- *Paysage de plaine en pied de côte,*
- *Sentiment d'être «en-dessous» de la côte*



Paysage de côte à Vesaignes-sous-Lafauche

Situation n° 2 :

- *Relief très doux, grandes étendues planes et ondulées*
- *Sentiment d'être en plaine*
- *Élévation insensible du relief*



La plaine à Mandres-la-Côte

Situation n° 3 :

- *Surprise : la plaine est imperceptiblement devenue un plateau*
- *Position dominante sur le rebord, à la faveur de la côte*
- *Balcon spectaculaire depuis la côte*

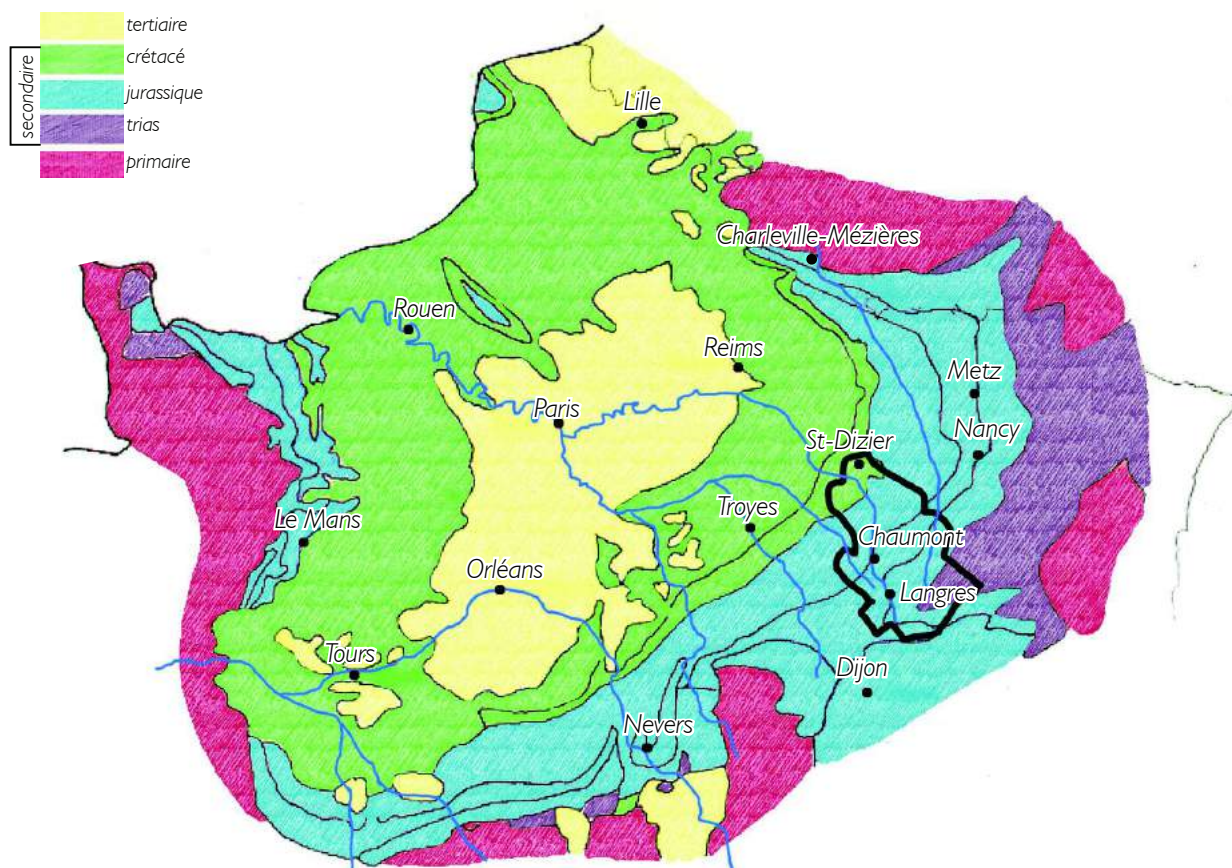


Vue en balcon à Nogent

DE GRANDS RELIEFS DE CÔTES : ORIGINE GÉOLOGIQUE

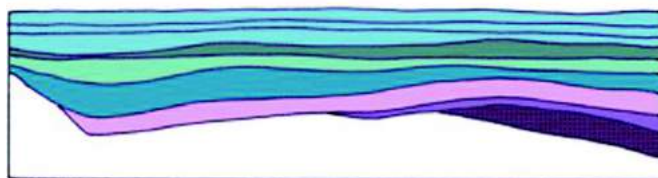
Les surprises que provoquent la découverte du territoire sont liées à ces plateaux inclinés, qui basculent en côtes ou cuestas, d'origine géologique

Un relief marqué par les auréoles géologiques du Bassin parisien



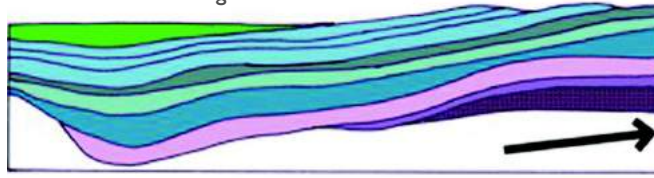
FIN DU JURASSIQUE (-135 Ma)

Accumulation des couches sédimentaires



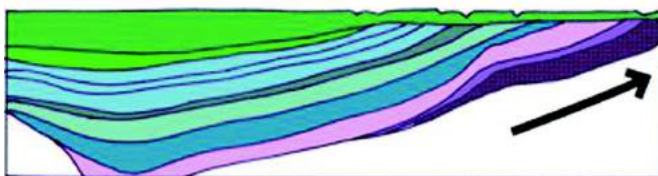
CRÉTACÉ INFÉRIEUR (-100 Ma)

Début de la surrection des Alpes provoquant un nouveau soulèvement des Vosges



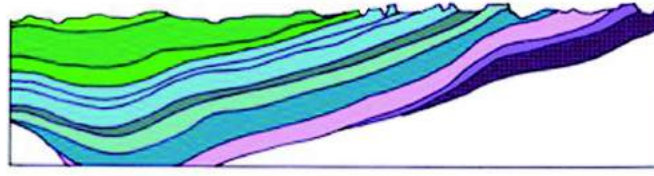
FIN DU CRÉTACÉ (-65 Ma)

Le soulèvement vosgien provoque l'inclinaison des couches sédimentaires



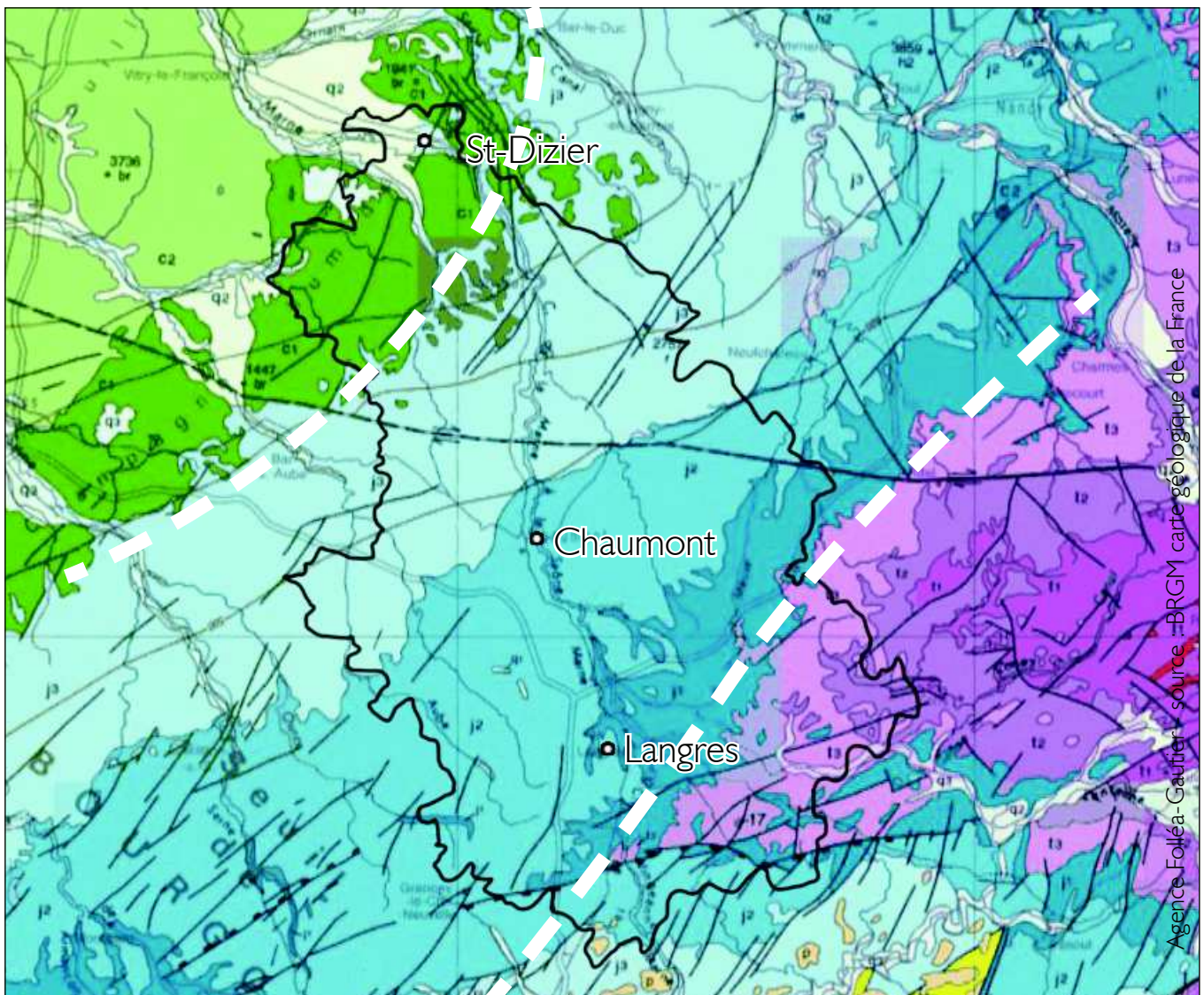
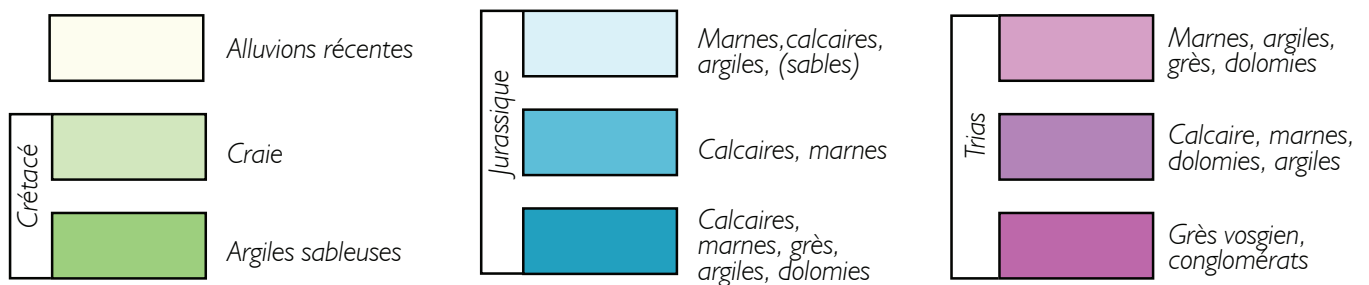
AUJOUR'HUI

Érosion et formation du relief des côtes



3 grands ensembles géologiques associés à 3 grands types de roche mère :

- Le Trias associé aux grès et aux marnes
- Le Jurassique et les calcaires
- Le Crétacé à la craie et aux argiles



Agence Folléa-Gautier - source : BRGM carte géologique de la France

DE GRANDS RELIEFS DE CÔTES NUANCÉS PAR L'INFLUENCE DE L'EAU

La géologie et les sols déterminent trois ensembles

Inscrit sur les marges du Bassin Parisien auquel il appartient complètement, le département de la Haute-Marne s'organise en trois plateaux de sols différents, séparés par des côtes ou cuestas : au nord-ouest le Crétacé, sa craie et ses argiles, qui donnent les paysages

de la Champagne humide ; au centre les calcaires jurassiques, qui donnent les paysages des plateaux dominants sur le département ; au sud-est les sols gréseux et marneux hérités du Trias, qui sous-tendent les paysages des plaines de la Vingeanne et du Bassigny.



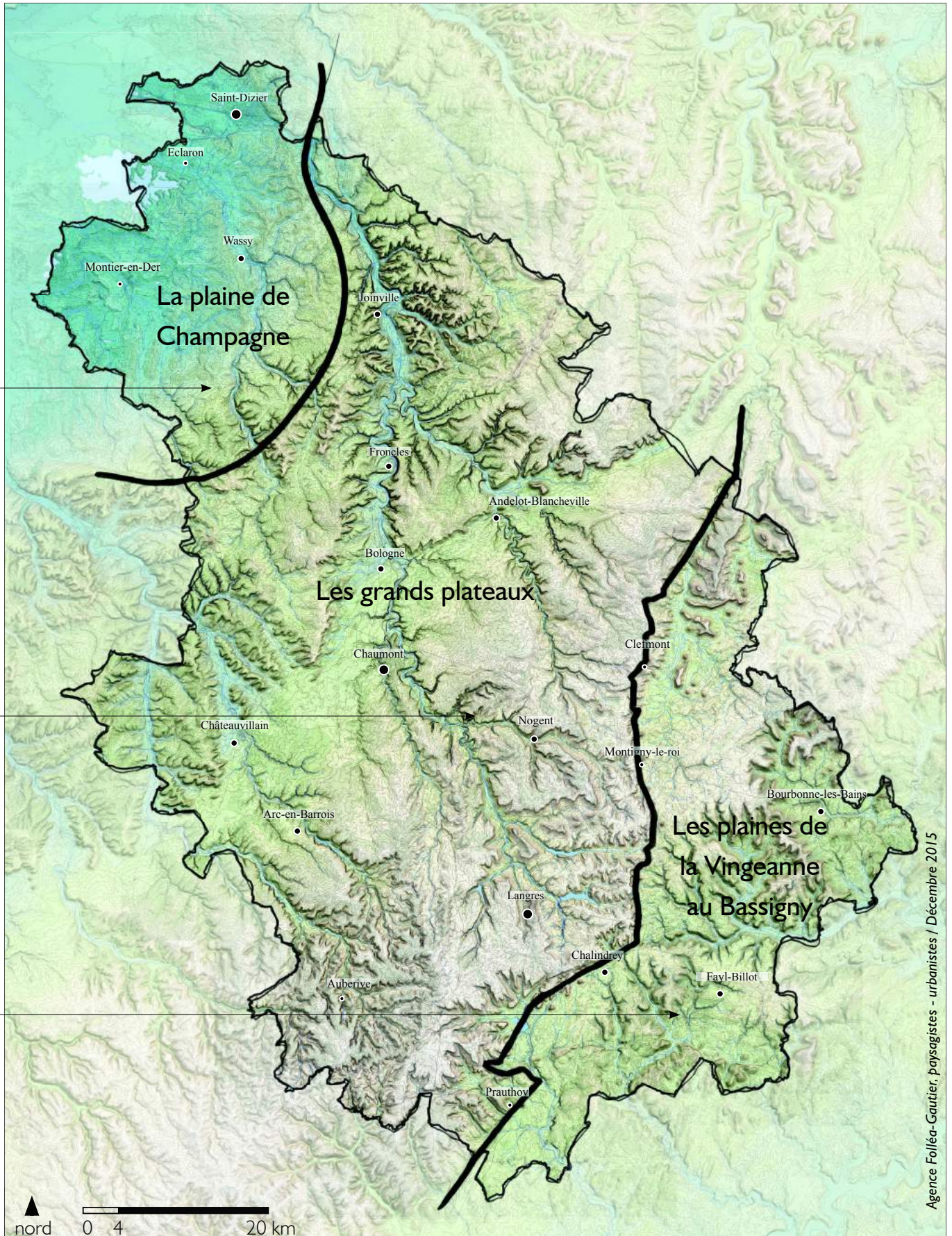
La plaine de Champagne



Les grands plateaux



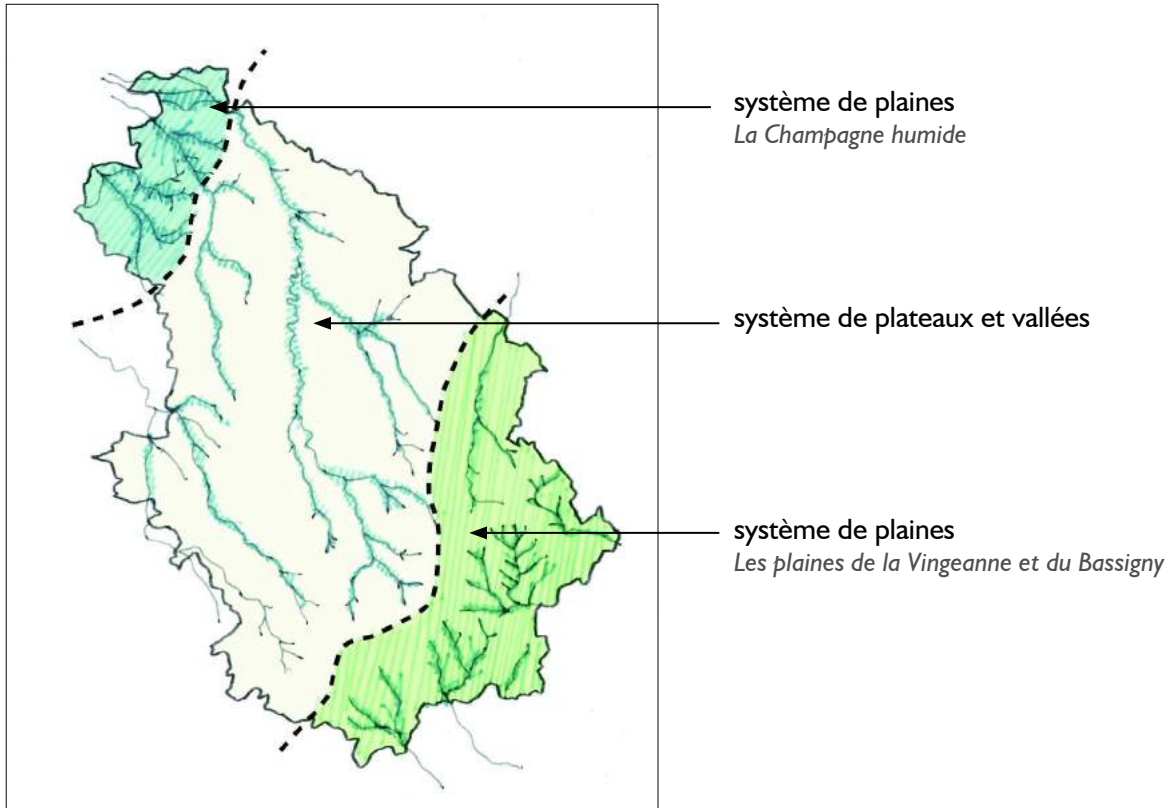
Les plaines de la Vingeanne au Bassigny



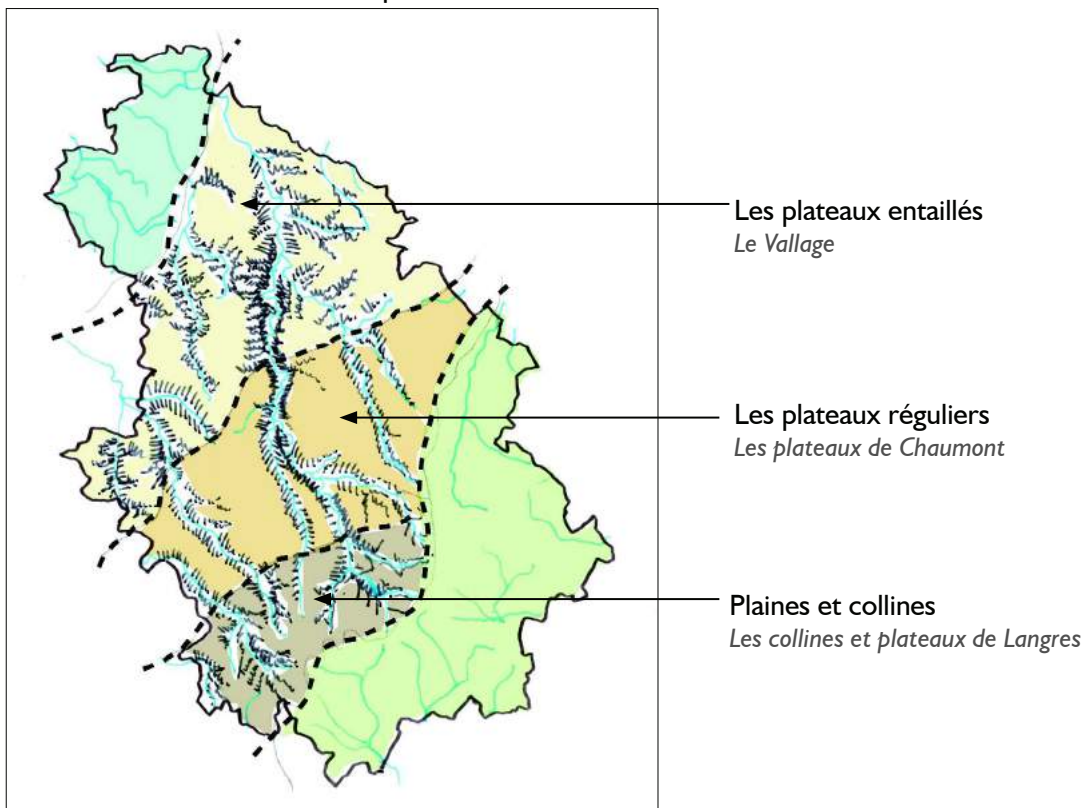
Carte des trois systèmes paysagers de plaines et plateaux de la Haute-Marne

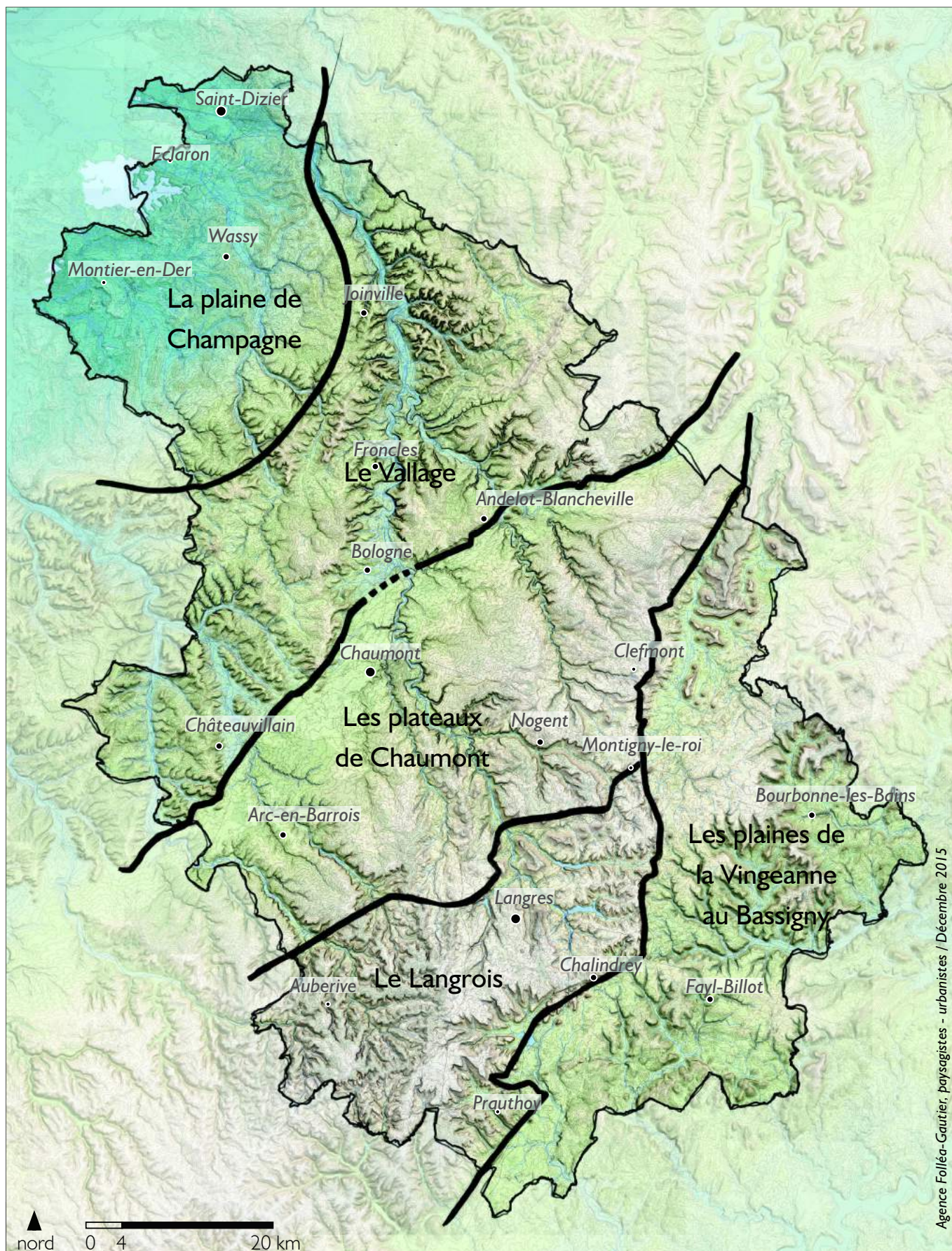
Des nuances qui apparaissent à l'intérieur des grands plateaux centraux, à la faveur des cours d'eau

I. Plaines et plateaux



2. Des nuances à l'intérieur des plateaux

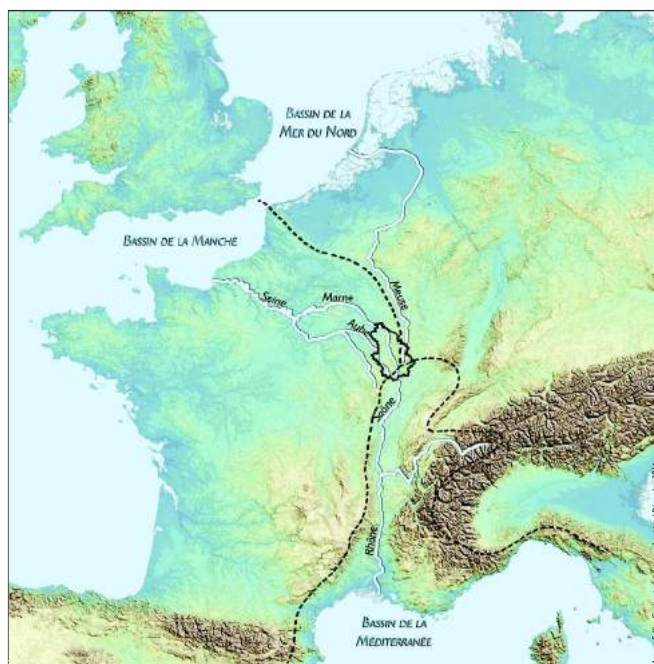




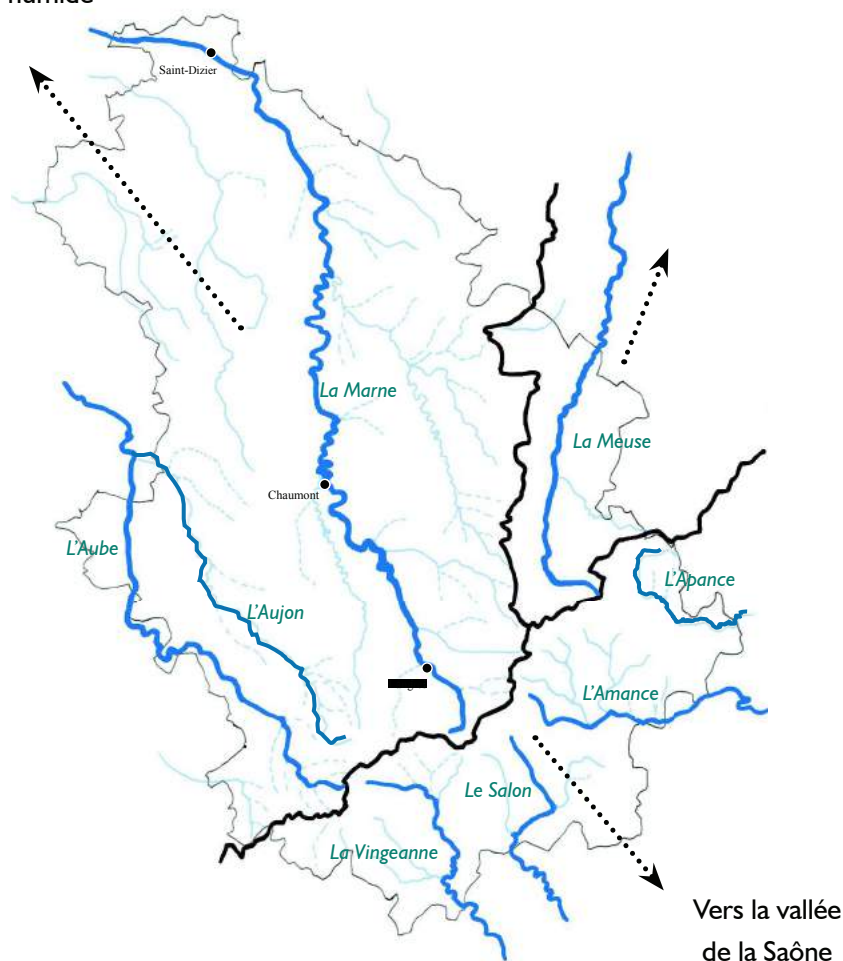
Des nuances qui apparaissent à l'intérieur des grands plateaux centraux, à la faveur des cours d'eau

UN SEUIL ENTRE LE MONDE MÉDITERRANÉEN ET LES PAYS SEPTENTRIONAUX

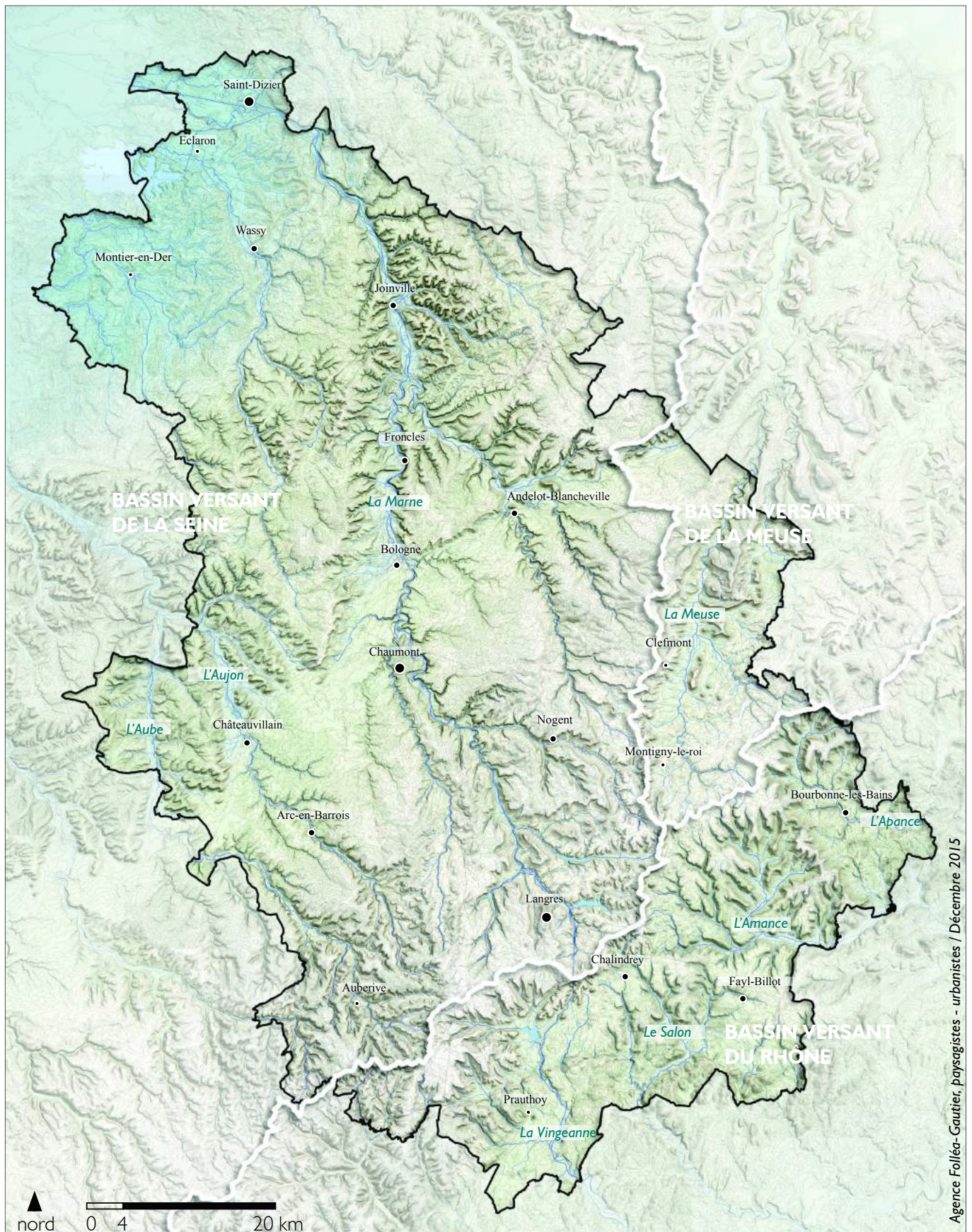
La position relativement élevée du département le place à la naissance de trois bassins versants : celui de la Seine (avec l'Aube et la Marne), du Rhône (avec la Vingeanne, l'Amance et l'Apance) et de la Meuse. Ces cours d'eau, plutôt organisés en nord-sud, coupent les systèmes de cuestas organisés en nor-est/sud-ouest.



Vers la Champagne
humide



La Haute-Marne, en surplomb de la cuvette de la Champagne humide au nord et du fossé d'effondrement où coule la Saône au sud

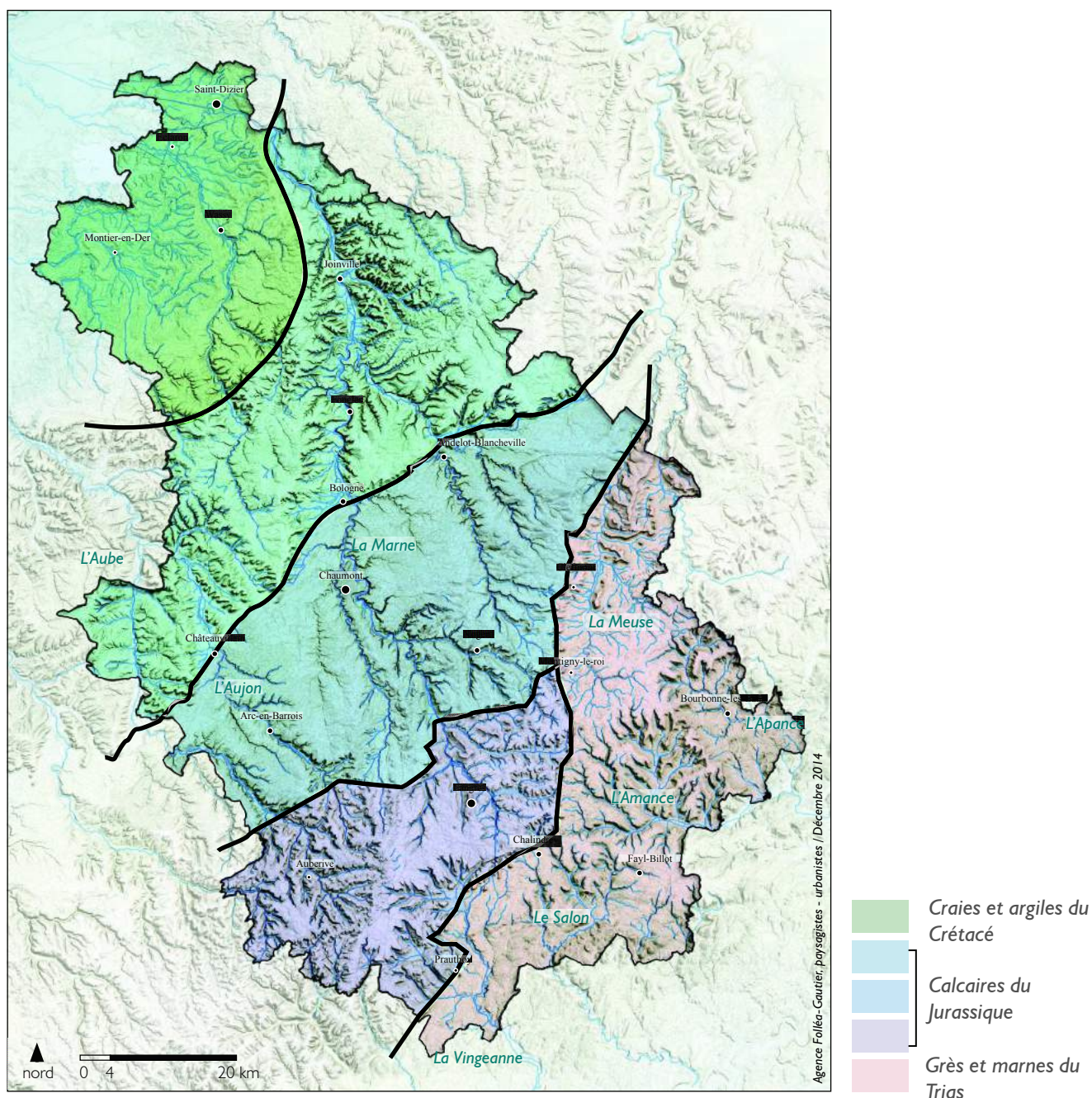


Carte des trois bassins versants de la Haute-marne

UNE MORPHOLOGIE CHAHUTÉE PAR L'EAU

Selon les sols rencontrés, l'eau laisse de vastes étendues de plateaux en ne les incisant qu'en étroites vallées (les plateaux de Chaumont), ou à l'inverse sculpte les plateaux en collines par de multiples affluents qui affouillent les sols plus tendres ou moins filtrants (le Vallage, les collines et plateaux de Langres).

- L'eau tranche perpendiculairement les masses rubanées des plateaux et plaines issues de la géologie et des reliefs du Bassin parisien
- L'addition d'un relief nord-est/sud-ouest et d'une eau organisée perpendiculairement crée de multiples paysages, découpés en «cellules»
- Basculements imprévisibles

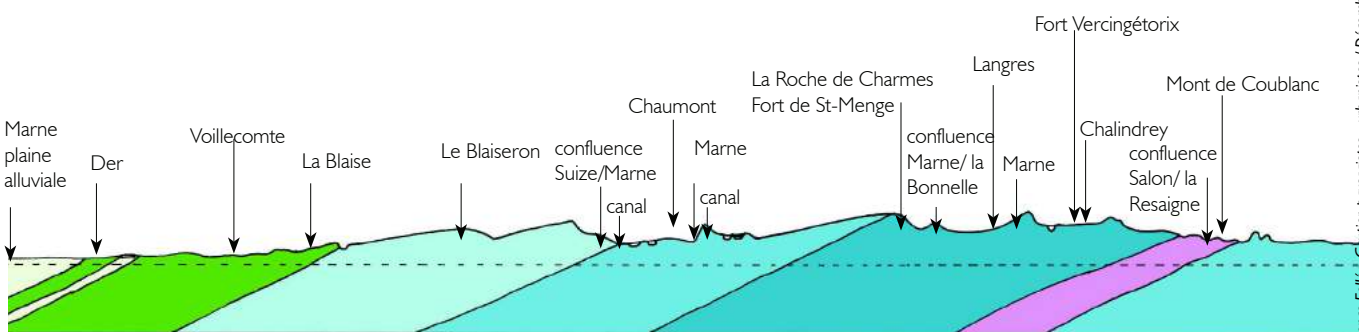
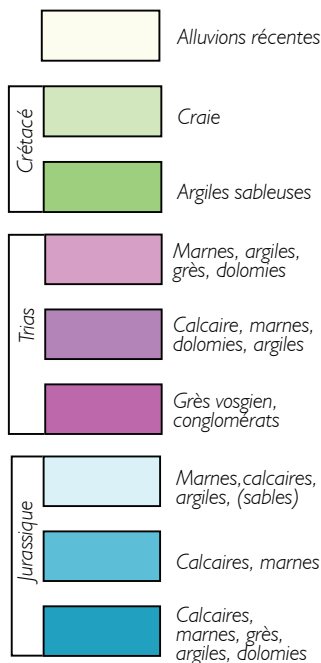
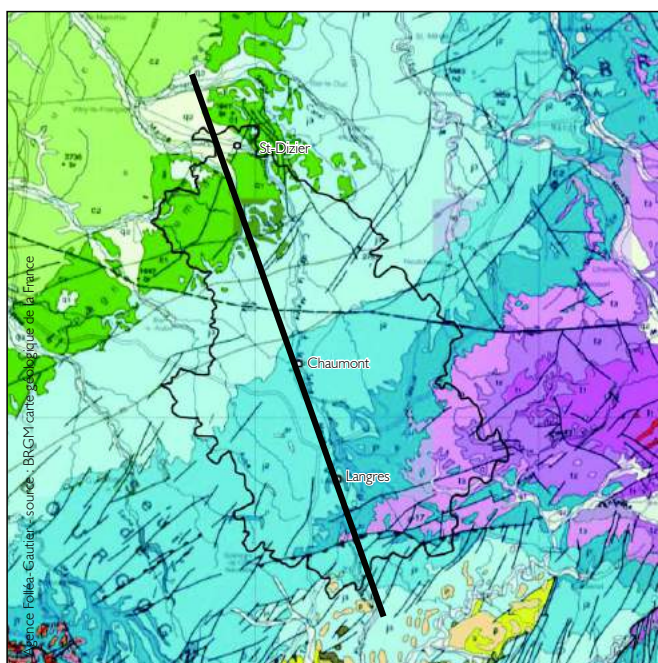


Carte des reliefs dessinés par l'eau en fonction de la nature des sols

- Vallées nombreuses, encaissées et isolées des plateaux
- Origine de contrastes forts entre les passages des plateaux et ceux des vallées



La vallée de la Blaise



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / Décembre 2014

LES GRANDS ENSEMBLES DE PAYSAGE

Au total, cinq grands ensembles de paysages se dessinent ainsi :

la Champagne humide au nord-ouest, le Vallage au nord, les plateaux de Chaumont au centre, les collines et plateaux de Langres au sud-ouest, les plaines, qui se succèdent de la Vingeanne au Bassigny au sud et à l'est.

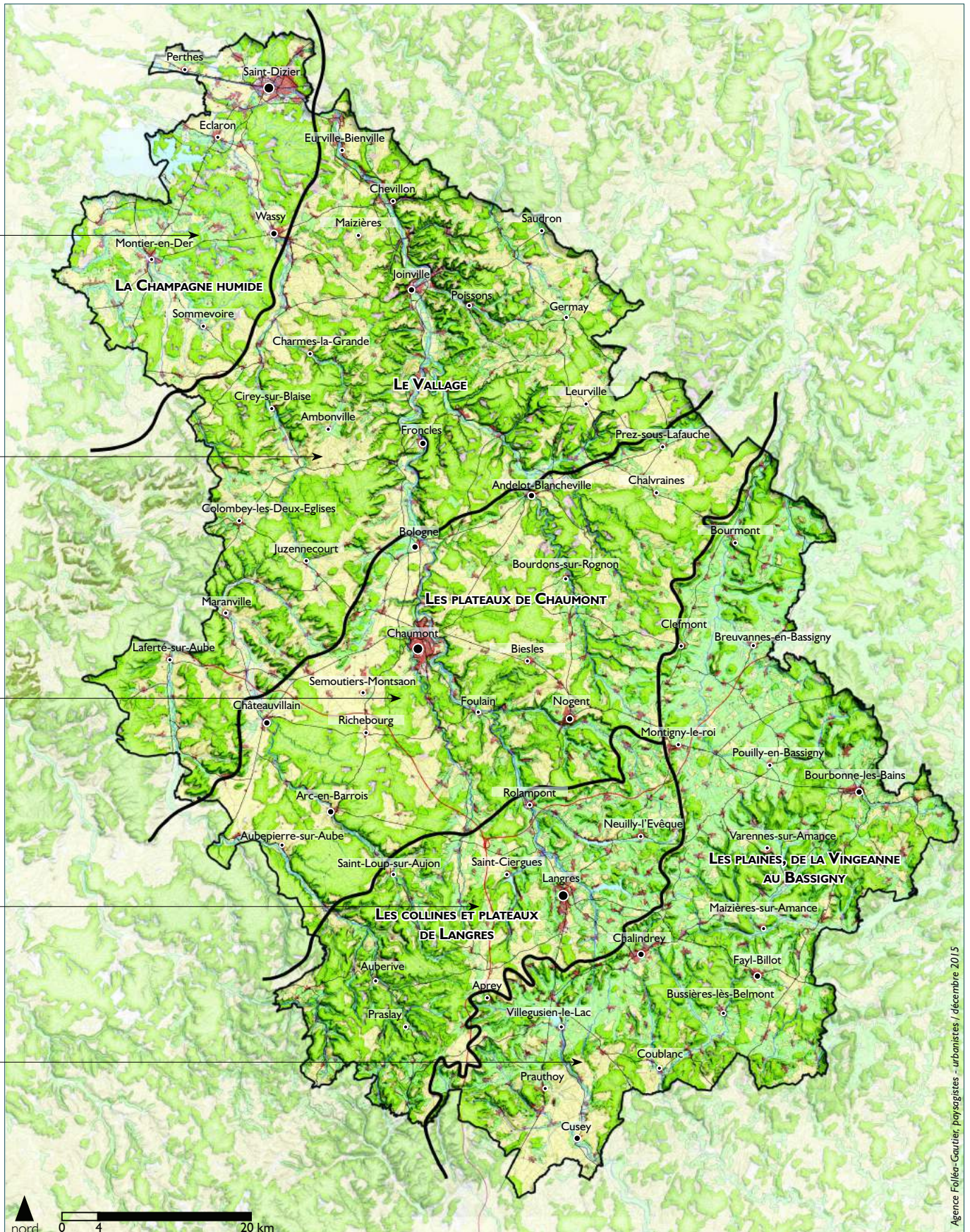
A. La Champagne humide

B. Le Vallage

C. Les plateaux de Chaumont

D. Les collines et plateaux de Langres

E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

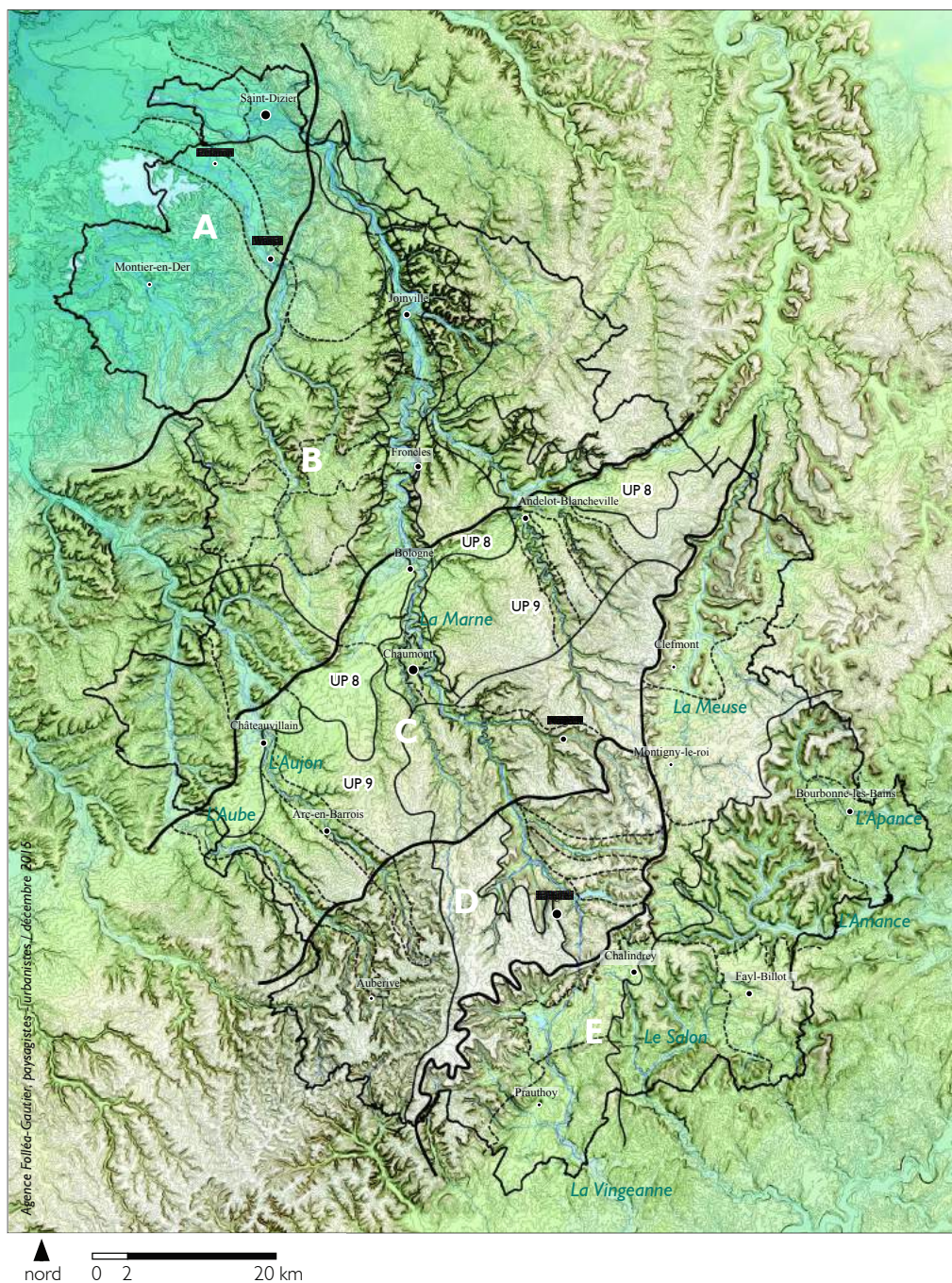


Carte des grands ensembles de paysage de la Haute-Marne

DES 5 GRANDS ENSEMBLES AUX 17 UNITÉS DE PAYSAGE

Au-delà de l'identification des grands ensembles, une identification plus fine des paysages permet de définir des unités, reposant sur des contrastes et des nuances sensibles à travers le territoire départemental. Ces différences peuvent être liées aux reliefs, et à l'occupation des sols : les cours d'eau, les boisements, l'agriculture et l'urbanisation. Elles donnent à chaque unité un caractère propre et unique détaillé dans la partie «B. Décrire» du présent référentiel.

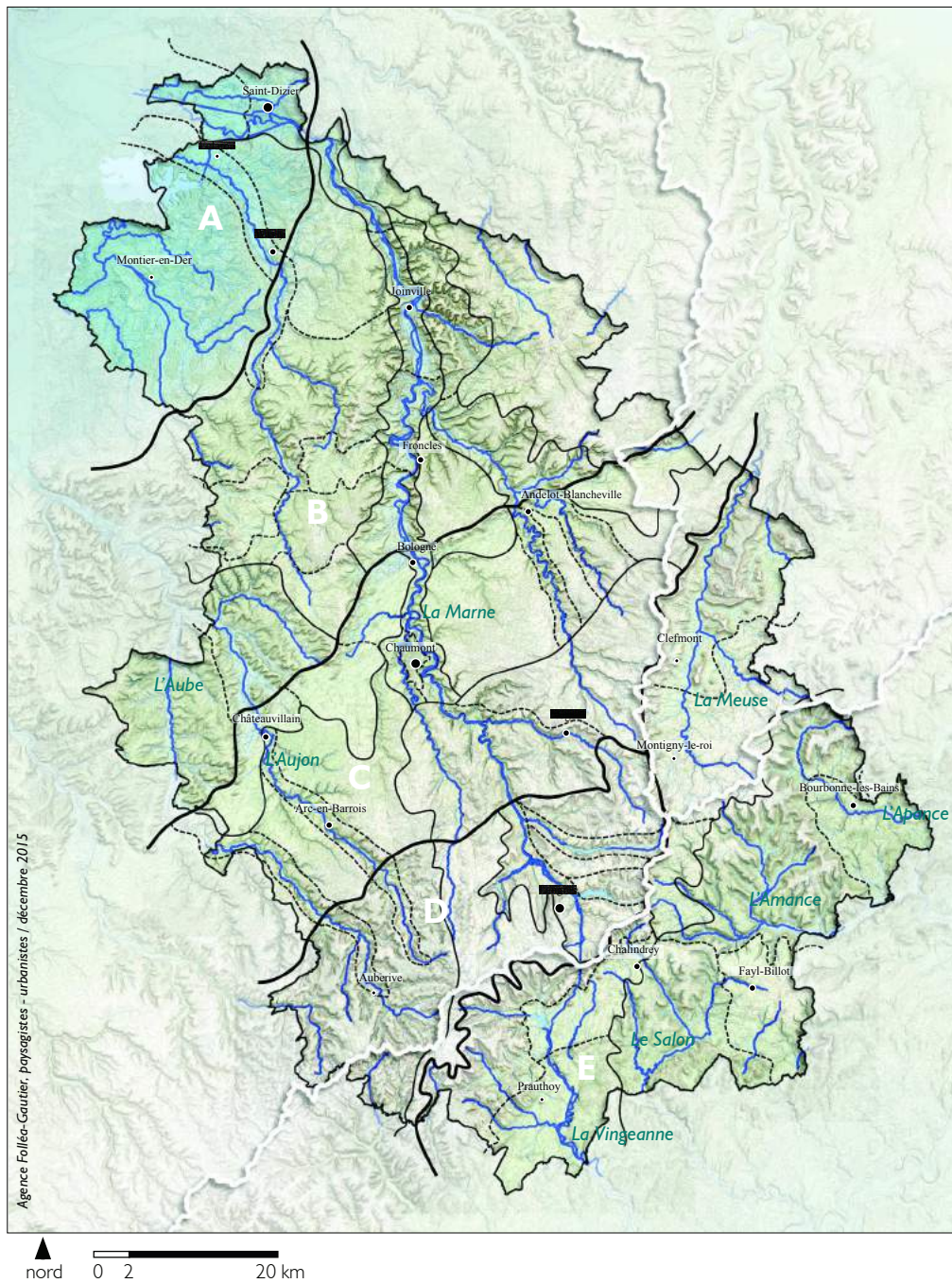
LES PAYSAGES ET LES RELIEFS



Les reliefs sont si déterminants pour caractériser les paysages que la plupart des grands ensembles et des unités paysagères de la Haute-Marne voient leurs limites tracées sur des variations de la topographie. Seules certaines unités des plateaux de Chaumont se distinguent sur des bases autres (agriculture-forêt) Voir carte des unités paysagères, UP 8 et UP 9)

- A. La Champagne humide
- B. Le Vallage
- C. Les plateaux de Chaumont
- D. Les collines et plateaux de Langres
- E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

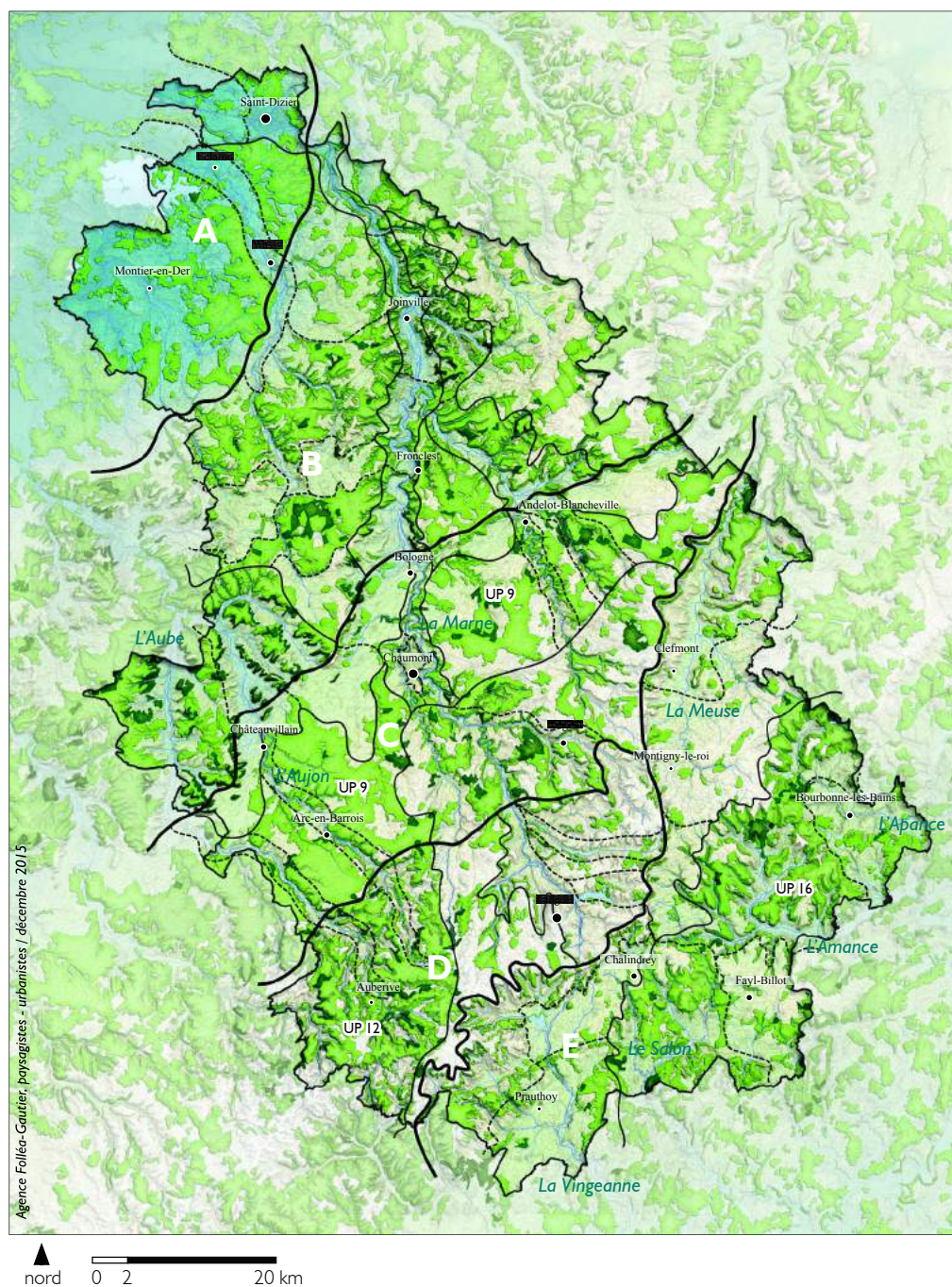
PAYSAGES ET EAUX



L'eau détermine les paysages des vallées et vallons de la Haute-Marne, en les distinguant de ceux des plateaux et collines alentours. Elle détermine également les grands ensembles de la Champagne humide au nord et des plaines de la Vingeanne au sud.

- A. La Champagne humide
- B. Le Vallage
- C. Les plateaux de Chaumont
- D. Les collines et plateaux de Langres
- E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

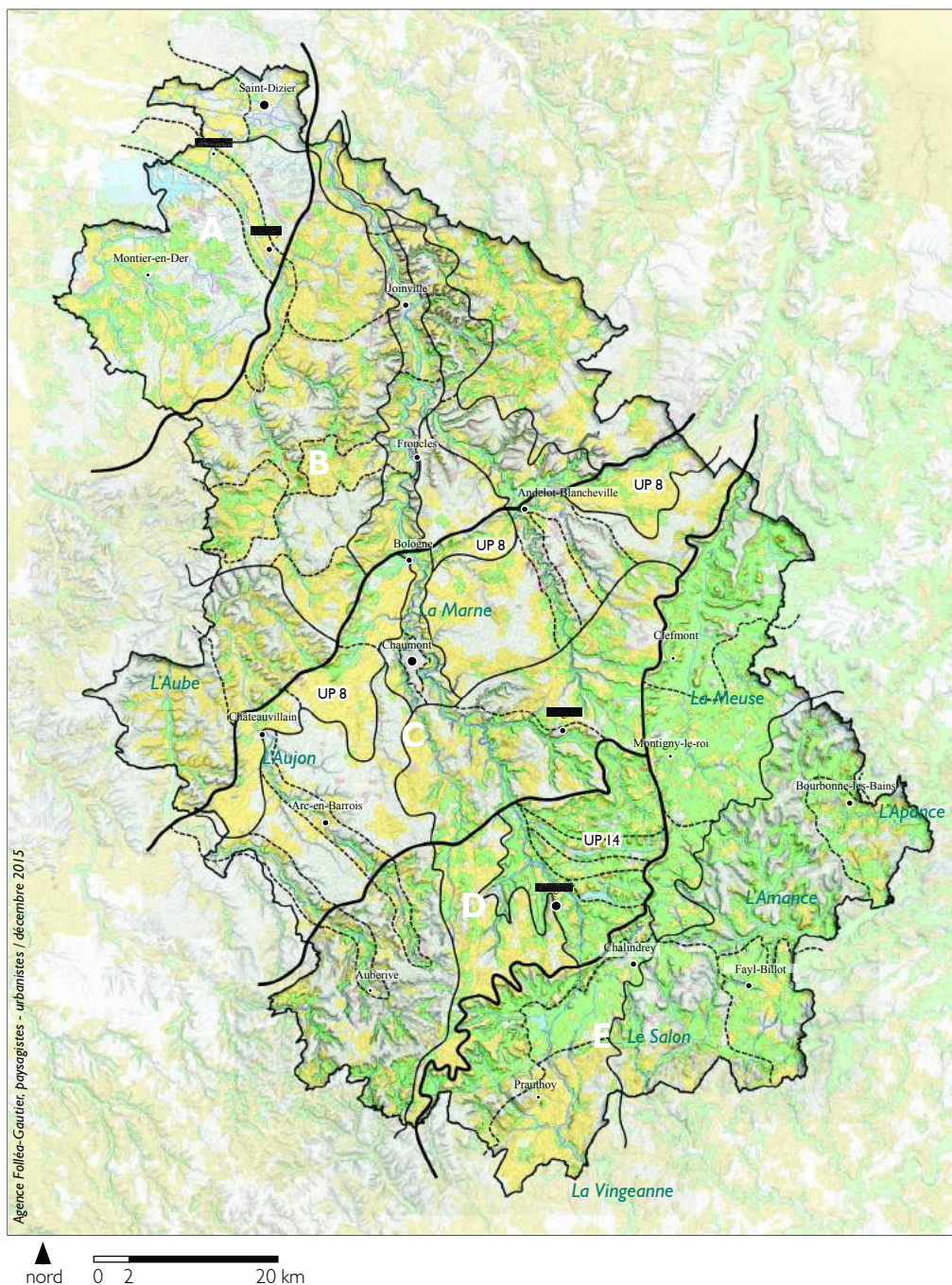
LES PAYSAGES ET LES BOISEMENTS



Les boisements distinguent peu les paysages des grands ensembles. En revanche, ils jouent un rôle clef pour différencier les unités de paysage. On le voit bien par exemple à l'intérieur du grand ensemble des «plateaux de Chaumont» (UP 9) ou à l'intérieur du grand ensemble des «collines et plateaux de Langres» (UP 12 la Montagne d'Auvergne) ou encore à l'intérieur du grand ensemble des plaines de la Vingeanne au Bassigny (UP 16 les collines de l'Amance-Apance)

- A. La Champagne humide
- B. Le Vallage
- C. Les plateaux de Chaumont
- D. Les collines et plateaux de Langres
- E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

PAYSAGES ET AGRICULTURES

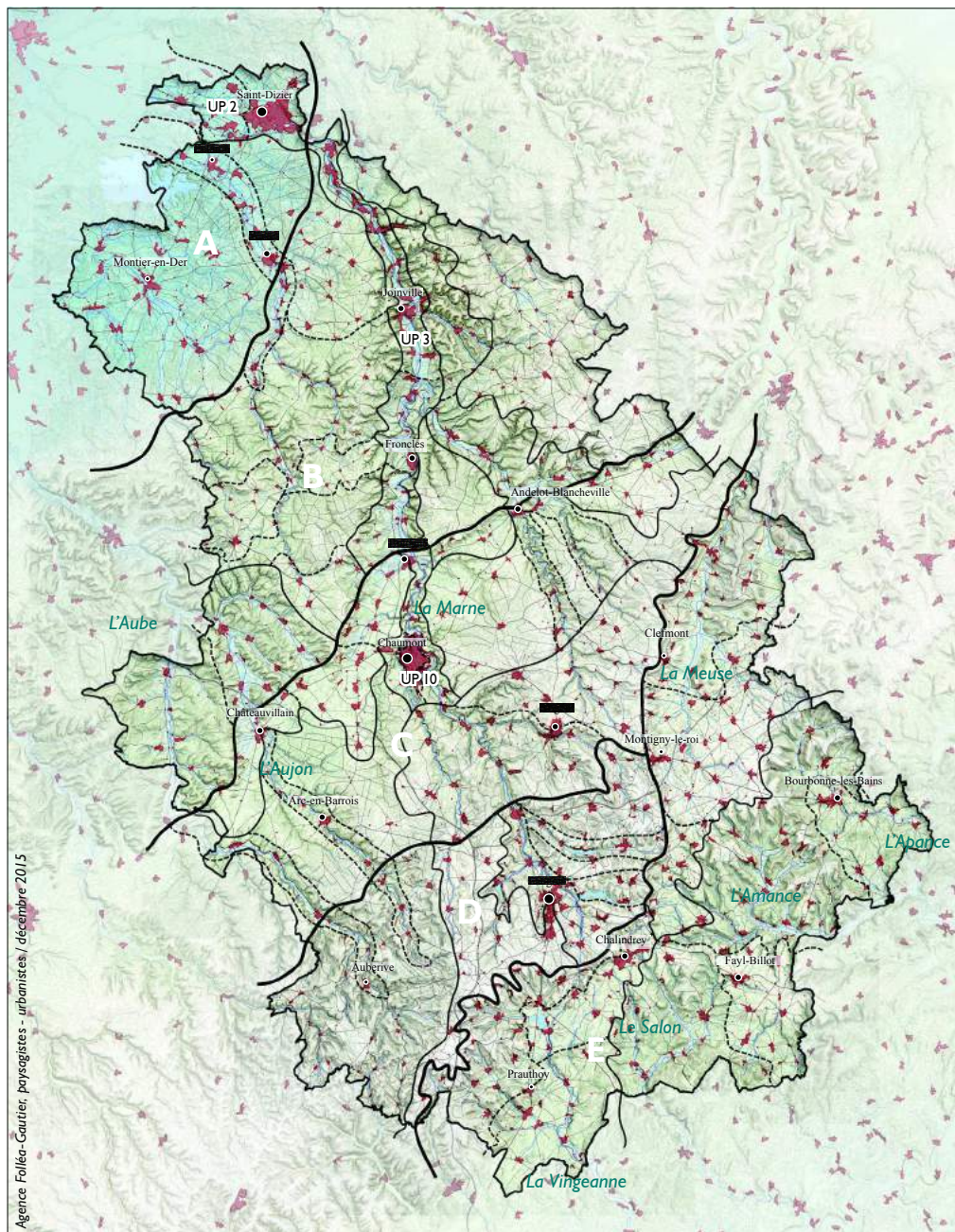


L'herbage identifie clairement le grand ensemble des plaines au sud, de la Vingeanne au Bassigny. S'y ajoutent quelques unités paysagères comme «les collines et les lacs de Langres» (UP 14) ainsi que les unités paysagères des vallées. Les grandes cultures distinguent particulièrement certaines unités de plateaux de Chaumont, notamment l'UP 8 : «les plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche», ou certaines sous unités du Vallage ou des collines de la Vingeanne.

- A. La Champagne humide
- B. Le Vallage
- C. Les plateaux de Chaumont
- D. Les collines et plateaux de Langres
- E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

grandes cultures
herbages

PAYSAGES ET URBANISATION

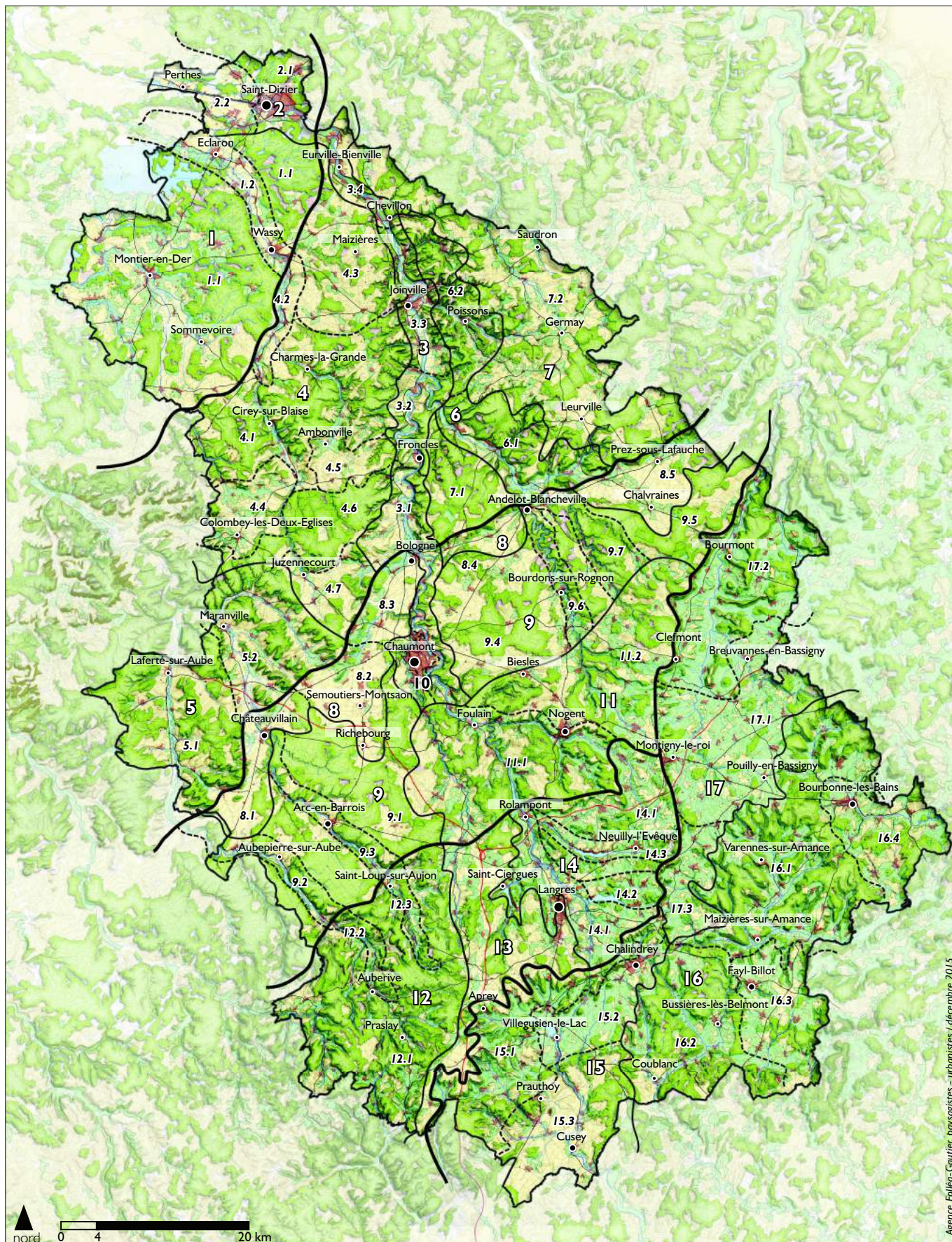


En Haute-Marne, à l'échelle départementale, seuls les secteurs de Chaumont et de Saint-Dizier dessinent des unités de paysage spécifiquement déterminées par l'urbanisation (UP 2 et 10). Entre les deux apparaît l'urbanisation assez forte de la vallée de la Marne (UP 3). Ailleurs, le semis de l'urbanisation se fait plus ou moins dense selon l'occupation agricole ou forestière, avec une densité plus marquée dans les collines du sud (grand ensemble de la Vingeanne au Bassigny).

- A. La Champagne humide
- B. Le Vallage
- C. Les plateaux de Chaumont
- D. Les collines et plateaux de Langres
- E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

nord
0 2 20 km

LES 17 UNITÉS DE PAYSAGE



Carte des unités de paysage de la Haute-Marne

A. La Champagne humide

1. La plaine du Der
2. Saint-Dizier et l'ouverture sur le Perthois

B. Le Vallage

3. La vallée de la Marne
4. Le Vallage de la Blaise
5. Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents
6. Les petites vallées affluentes de la Marne
7. Le plateau de Rochefort à Saudron

C. Les plateaux de Chaumont

8. Les plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche
9. Les plateaux boisés d'Arc en Barrois, de Lacrête et de Chalvraines
10. Chaumont, entre Marne et Suize
11. Les plateaux ondulés de Nogent, de Leffonds à Perrusse

D. Les collines et plateaux de Langres

12. La montagne d'Auberive
13. Le plateau de Langres
14. Les collines et lacs de Langres

E. Les plaines, de la Vingeanne au Bassigny

15. La plaine et les collines de la Vingeanne
16. Les collines de l'Amance-Apance
17. Le Bassigny

B. DÉCRIRE : LES 17 UNITÉS DE PAYSAGE

Ce deuxième chapitre détaille chacune des 17 unités de paysage. Il les situe, identifie les unités de paysage locales, met en évidence les traits de caractère majeurs et propose la formulation d'enjeux :

- enjeux de protection/préservation pour les éléments, structures, lieux, sites ou paysages de qualité ;
- enjeux de valorisation/création pour les éléments, structures, lieux, sites ou paysages méritant une mise en valeur
- enjeux de réhabilitation/requalification pour les éléments, structures, lieux, sites ou paysages fragilisés, banalisés ou dégradés.

L'ensemble s'appuie essentiellement sur des photographies de terrain légendées et commentées, pour être accessible et compréhensible à tous.

L'analyse de ces unités permet de les préciser, et de faire état de 55 «sous-unités», ou unités de paysages locales : ce nombre exprime bien la grande richesse paysagère du département.

La carte ci-contre représente l'ensemble des unités et sous-unités paysagères de la Haute-Marne.

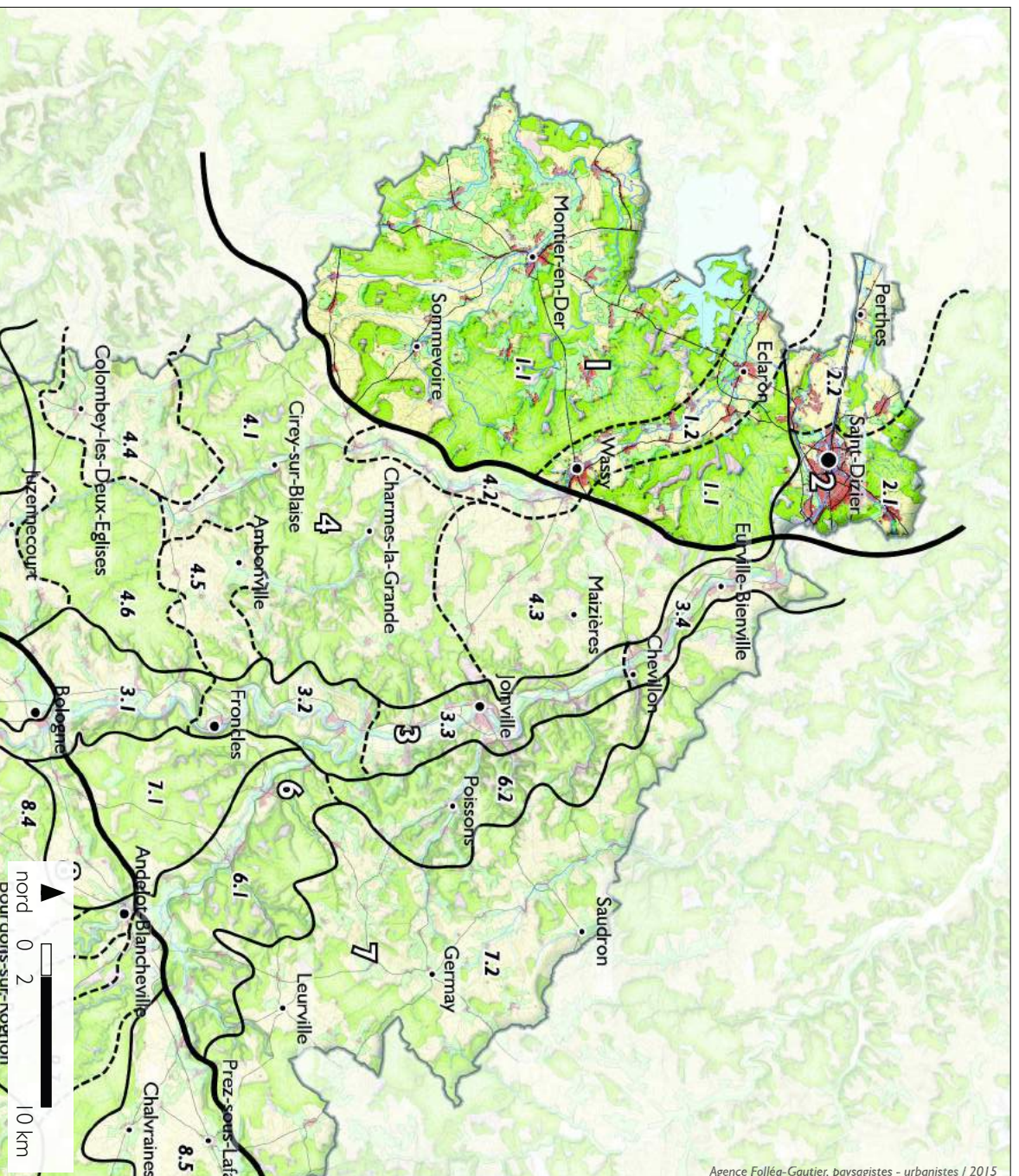
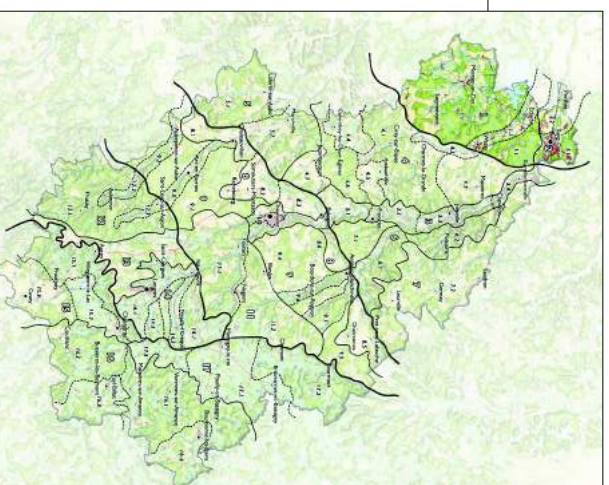
A. LA CHAMPAGNE HUMIDE

1. LA PLAINE DU DER

- 1.1. La plaine de Montier-en-Der
- 1.2. La vallée de la Blaise de Wassy à Eclaron

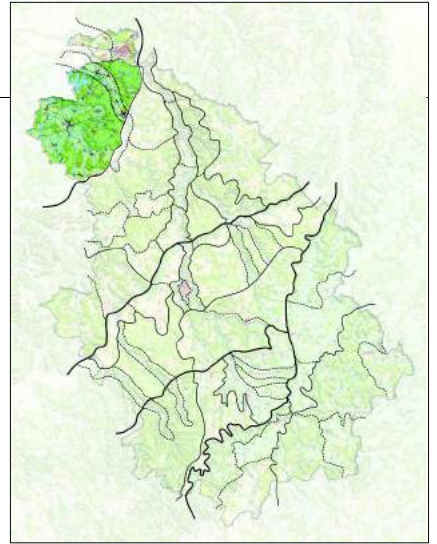
2. SAINT-DIZIER ET L'OUVERTURE SUR LE PERTHOIS

- 2.1. Saint-Dizier
- 2.2. La plaine du Perthois



UNITÉ I. LA PLAINE DU DER

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



- + De vastes étendues aplanies, occupées par l'agriculture et la forêt
 - Des paysages agricoles enrichis par la polyculture-élevage
 - Des paysages et des milieux diversifiés par les dépressions humides : eau, pâtures, arbres, ...
 - Le Lac du Der-Chantecoq : une grande nature construite, remarquable et attractive
 - Bois, brique et terre : un patrimoine urbain et architectural original et bien représenté dans les villages

- Des espaces agricoles simplifiés où dominent aujourd'hui les grandes cultures
 - Des espaces publics de villes et villages à requalifier, notamment à Wassy
 - Un patrimoine bâti fragile
 - Des franges de villages à recomposer
 - Des ouvrages hydrauliques à valoriser

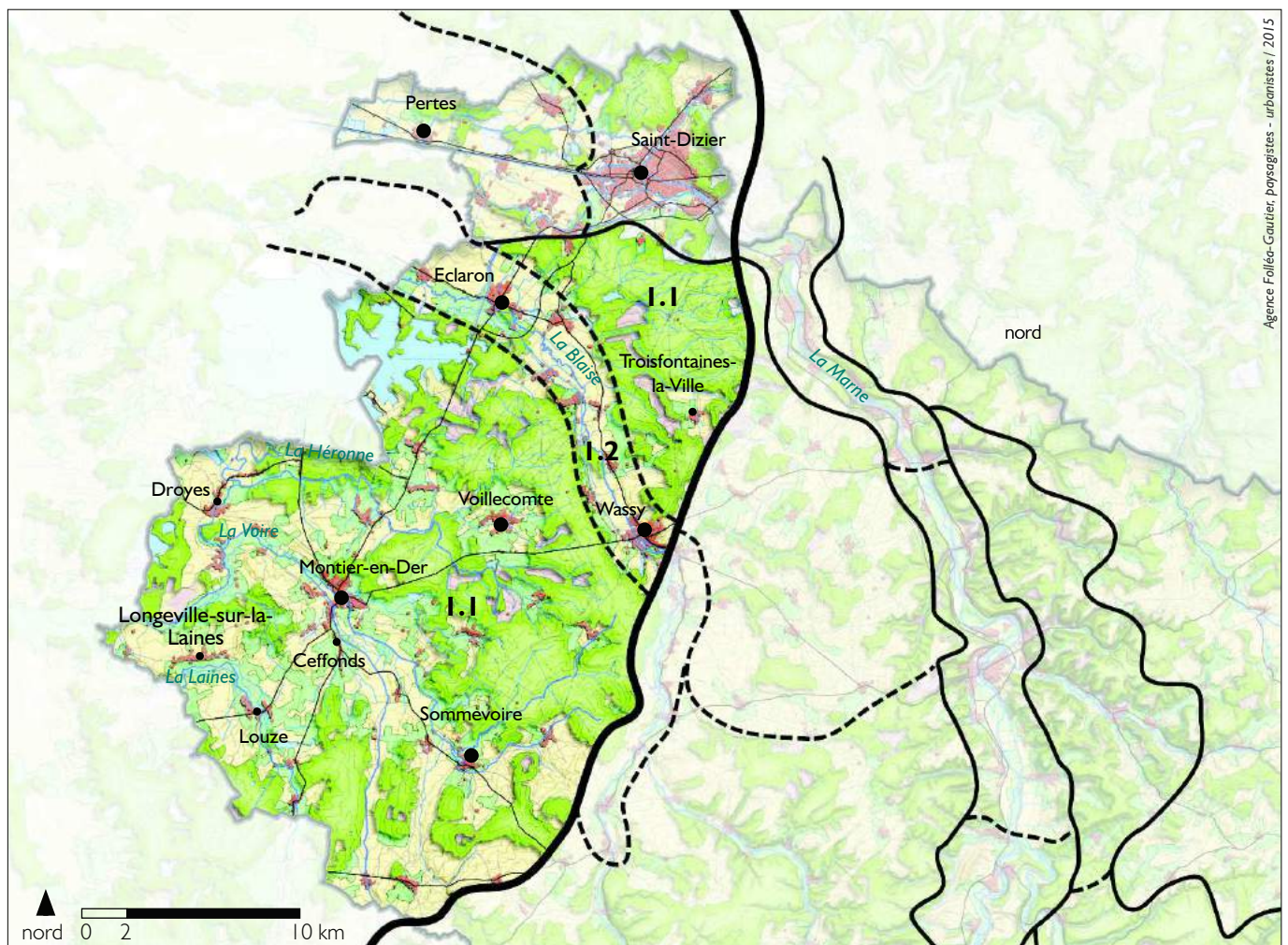
A - La Champagne humide

I. La Plaine du Der

I.1. La plaine de Montier-en-Der

I.2. La vallée de la Blaise de

Wassy à Eclaron



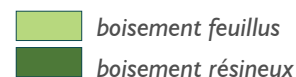
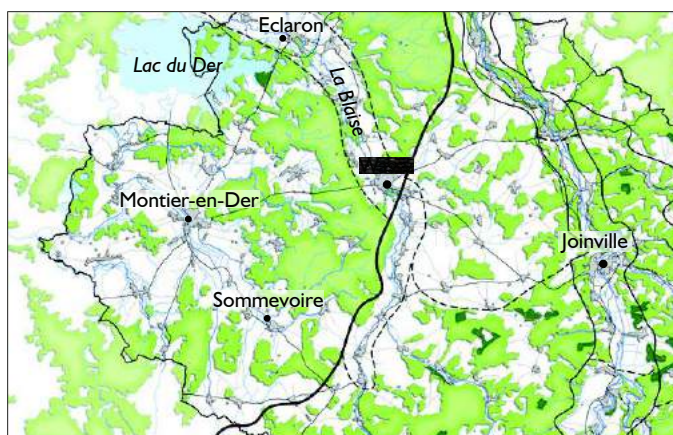
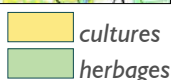
► De vastes étendues aplanies, occupées par l'agriculture et la forêt



Vastes champs cultivés plats et horizons forestiers : la plaine de la Champagne humide vers Eclaron



Des espaces agricoles en clairières, cernées par les vastes forêts.



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

► Des paysages agricoles enrichis par la polyculture-élevage



La présence de prairies pâturées et des animaux valorise le paysage plat de la plaine du Der. Ici vers Puellémontier

► Des paysages et des milieux diversifiés par les dépressions humides : eau, pâtures, arbres, ...



La Héronne, accompagnée de prairies et d'arbres, près de Droyes

► Le Lac du Der-Chantecoq : une grande nature construite, remarquable et attractive



Étendu sur la Marne et la Haute-Marne, le lac du Der, plus grand lac artificiel de France avec ses 48 km², présente un rivage d'aspect particulièrement naturel en Haute-Marne (réservoir de Champaubert) : imbrication complexe d'eau et de terre, prairies et bois humides, ... Il est attractif pour la promenade (GR14B) et les loisirs liés à l'eau (port de Nemours, camping de la presqu'île de Champaubert et camping RD 384, aires de pique-nique, ...).



Les rives haut-marnaises du lac, vues des environs de Giffaumont, avec l'église de Champaubert au bord de l'eau

► Bois, brique et terre : un patrimoine urbain et architectural original et bien représenté dans les villages



Le bâti traditionnel de la Champagne humide est marqué par le bois, utilisé en ossature (pan de bois) associé à la brique, pisé ou torchi, ainsi qu'en parement sous forme de planches (tavaillons et clins) ou de tuiles (bardeaux, essentes). Il contribue fortement à l'identité paysagère de la plaine de Montier-en-Der en étant sans équivalent ailleurs dans le département.



Frampas



Ceffonds

Des ensembles urbains de qualité se dessinent lorsque les bâtiments de caractère s'additionnent autour de l'espace public. Exemples à Puellemontier, Ceffonds, Montier-en-Der, Frampas

► Des espaces agricoles simplifiés où dominent aujourd'hui les grandes cultures

Agrandissement des parcelles et raréfaction des structures végétales d'accompagnement



Emprises des grandes cultures dans la plaine du Der, au détriment des prairies et pâtures associées traditionnellement par le système polyculture-élevage (entre Thilleux et Ceffonds)

► Des espaces publics de villes et villages à requalifier



Cas d'espaces publics à Wassy méritant une remise en valeur pour regagner une part d'attractivité

► Un patrimoine bâti fragile



Un bâtiment traditionnel en pans de bois et torchis à la Grève, en ruine

► Des franges de villages à recomposer



*Extensions urbaines au contact direct des grandes cultures, Montier-en-Der
L'absence de transition végétale entre bâti et grandes cultures rend les constructions très présentes dans le paysage et provoque des conflits d'usages*

► Des ouvrages hydrauliques à valoriser



Le canal de Wassy à Saint-Dizier vers Allichamps, qui a fonctionné de 1883 à 1940

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les zones humides, étangs et cours d'eau forestiers (forêt domaniale du Der, forêt du Val) : préservation, gestion et mise en valeur écologique et paysagère
- ⇒ Les prairies humides, sources de diversité paysagère et de richesse biologique : protection et gestion

► Valorisation/Création

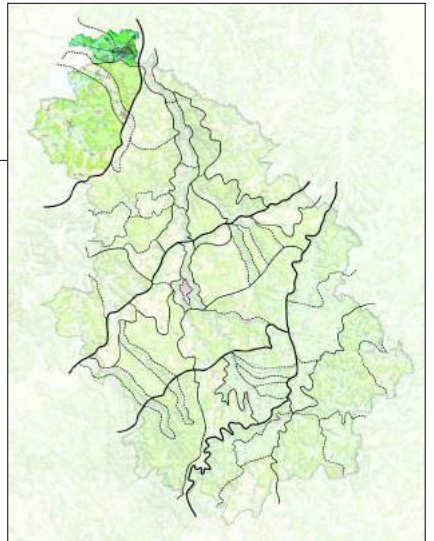
- ⇒ Les ouvrages hydrauliques (canaux ...) : remise en valeur paysagère
- ⇒ Les franges de villages : restauration des limites agri-urbaines
- ⇒ Les abords de la RD 384 : mise en place d'arrêts et points de vue, développement de l'information relative au lac
- ⇒ Les rives du lac : valorisation ornithologique
- ⇒ Les espaces agricoles de grandes cultures : redéveloppement de structures végétales (arbres isolés, haies, bosquets, ...)
- ⇒ «Les paysage de la grue» : éducation au paysage à la faveur de la présence des grues dans les espaces de polyculture-élevage

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les espaces publics des villages et de Wassy : entrées, traversées, abords de monuments et autres places et rues
- ⇒ Les abords de la RD2 : valorisation des paysages de la vallée de la Blaise

UNITÉ 2. SAINT-DIZIER ET L'OUVERTURE SUR LE PERTHOIS

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



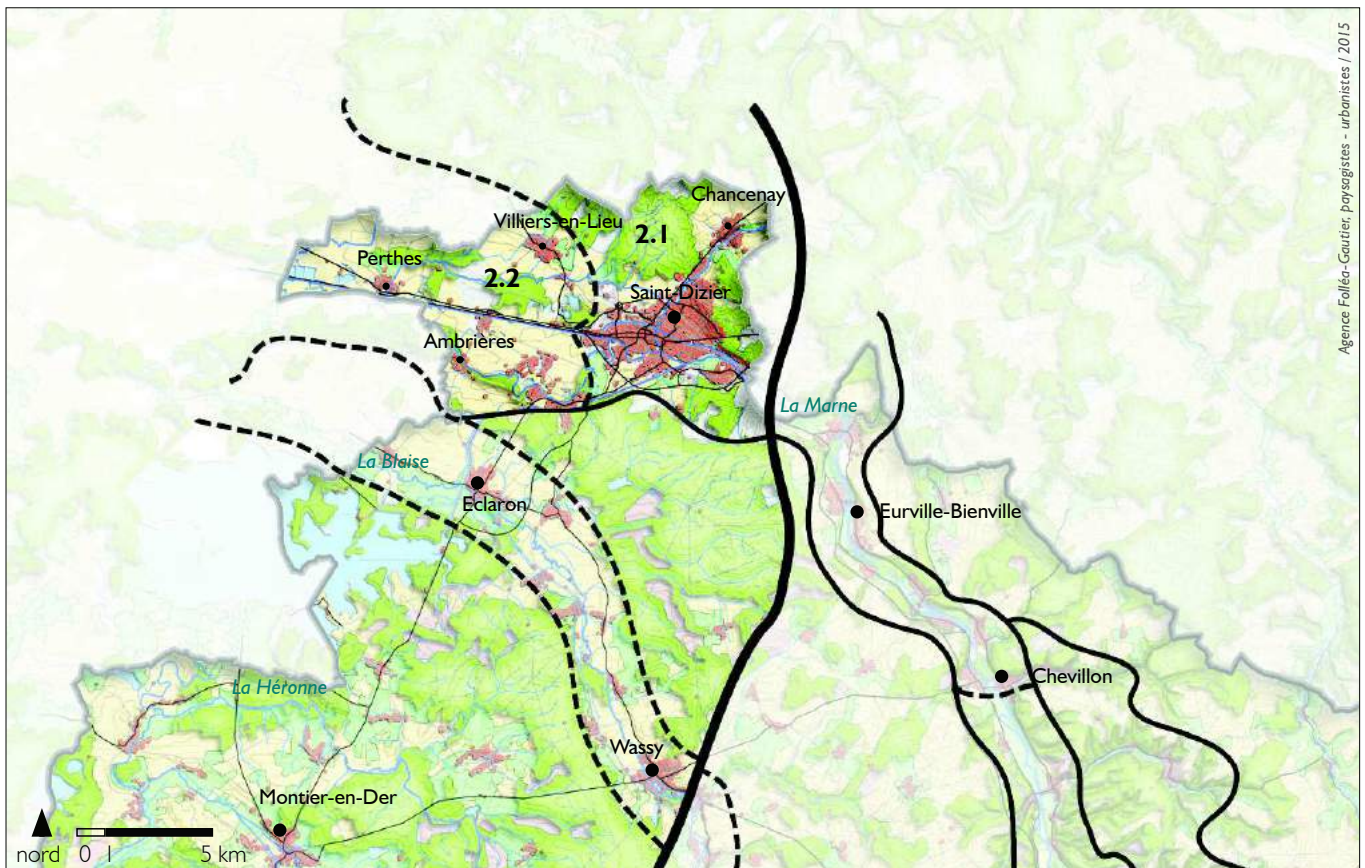
- + Une vaste plaine ouverte par la Marne
 - La présence marquante de l'eau, naturelle ou conduite
 - Des paysages agricoles cadrés par la forêt
 - Saint-Dizier, un patrimoine urbain complexe, entre ancienne place forte et cité industrielle.
 - Une ville en mutation

- Des espaces agricoles simplifiés
 - Un patrimoine urbain en sommeil
 - Une artificialisation du paysage de l'eau importante
 - Des espaces publics marqués par la route et la voiture
 - La RN4, un axe qui génère une coupure dans le Perthois

A - La Champagne humide

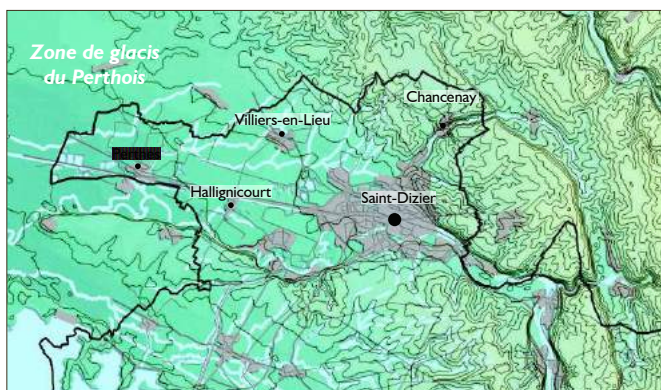
2. Saint-Dizier et l'ouverture sur le Perthois

- 2.1. Saint-Dizier
- 2.2. La plaine du Perthois



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

► Une vaste plaine ouverte par la Marne



L'échancrure du Perthois, vaste plaine ouverte de part et d'autre de la Marne

► Des paysages agricoles cadrés par la forêt



La plaine agricole près d'Hallignicourt

► La présence marquante de l'eau, naturelle ou conduite



Le canal de la Marne à Saint-Dizier



Zone humide de la Marne



La Marne à Moëslains

► Un architecture rurale réchauffée par la brique et le bois



Exemple de beau patrimoine bâti à Perthes, caractérisé par des volumes simples à pans de bois et briques et des toitures à faible pente (20 ou 25°) recouvertes de tuiles canal. Les pignons exposés au vent et à la pluie peuvent être couverts d'écaillés de bois.

► Saint-Dizier, un patrimoine urbain complexe, entre ancienne place forte et cité industrielle.



Le château et les espaces publics enherbés qui le mettent en valeur



Exemple de réhabilitation réussie du patrimoine industriel de Saint-Dizier, dans le cadre d'une opération de construction contemporaine de qualité.

► Une ville en mutation



Bel exemple de requalification de l'espace public, boulevard Henri Dunant, à Saint-Dizier. (Cependant l'utilisation de pins n'est pas à valoriser)



Construction contemporaine dans le quartier du Vert Bois, à l'occasion du grand programme d'ANRU engagé par la commune.

► Des espaces agricoles simplifiés



La plaine agricole uniformisée par l'absence de structures végétales, près de Villiers-en-Lieu.

► Un patrimoine urbain en sommeil



Le patrimoine ancien de Saint-Dizier, peu valorisé en dehors des rues centrales. Ici, rue du Petit Sauvage, parallèle à la rue Gambetta.

► Une artificialisation du paysage de l'eau importante



La Marne canalisée à l'approche du canal d'amenée du Lac du Der.

► Des espaces publics marqués par la route et la voiture



Place du Général de Gaulle, dont les efforts d'aménagement ne suffisent pas à rendre au piéton sa place. Le fonctionnement routier domine encore le paysage urbain.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ L'héritage des parcs et des jardins dans Saint-Dizier, notamment le parc du château les petits jardins du quartier de la Noue et des bords de Marne
- ⇒ Le patrimoine bâti ancien

▶ Valorisation/Création

- ⇒ La relation ville-Marne, peu mise en valeur à Saint-Dizier
- ⇒ Le patrimoine bâti de Saint-Dizier et des villages
- ⇒ Les circulations douces au bord de l'eau
- ⇒ Les espaces agricoles simplifiés
- ⇒ Le parc du château et ses accès, aujourd'hui peu connectés au château

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les espaces publics (à Saint-Dizier et dans les villages)
- ⇒ La RN4, un axe qui génère une coupure dans le Perthois
- ⇒ Les entrées de ville de Saint-Dizier
- ⇒ Les paysages des bords de l'eau (canaux, rivières) qui méritent de retrouver une attractivité
- ⇒ Les zones d'activités

3. LA VALLÉE DE LA MARNE

3.1. *La vallée de la Marne de Bologne à Froncles*

3.2. *La vallée de la Marne entre Froncles et la confluence avec le Rognon*

3.3. *La vallée de la Marne à Joinville*

3.4. *La vallée de la Marne de Chevillon à Saint-Dizier*

4. LE VALLAGE DE LA BLAISE

4.1. *La Blaise et ses vallonnements*

4.2. *La vallée de la Blaise*

4.3. *Le plateau de Maizières (entre Wassy et Joinville)*

4.4. *Le plateau d'Argentolles (Colombey-les-deux-Eglises)*

4.5. *Le plateau d'Ambonville-Marbéville*

4.6. *Le plateau forestier de l'Etoile*

4.7. *Le plateau de Juzennecourt*

5. LES VALLÉES OUVERTES DE L'AUBE ET DE SES AFFLUENTS

5.1. *La vallée de l'Aube et ses coteaux*

5.2. *Les collines et vallées de la Renne, du Brauzé et de la Dhuy*

6. LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA MARNE

6.1. *La basse vallée du Rognon*

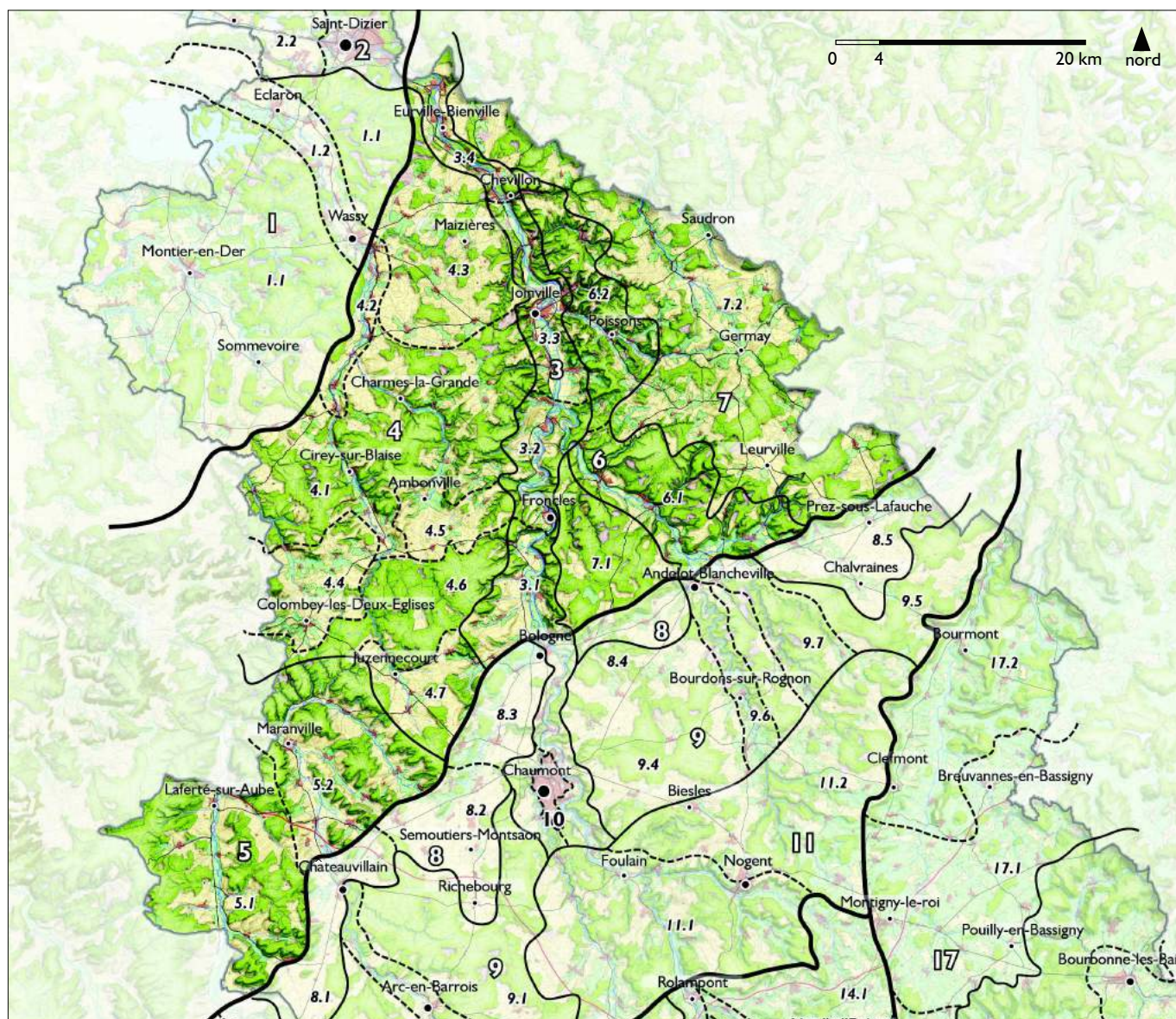
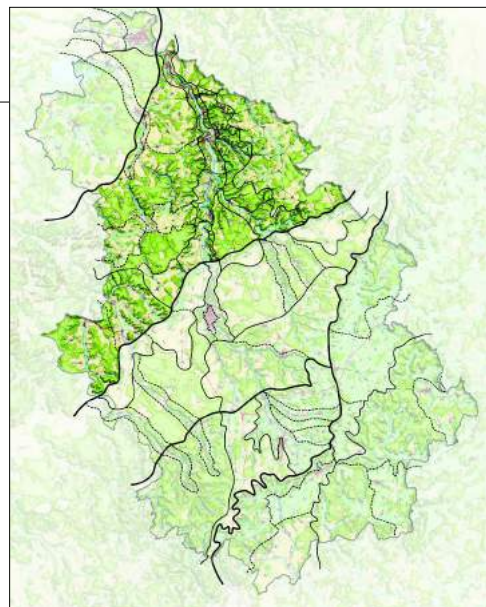
6.2. *Les vallonnements du Rongean, de l'Osne et du Chevillon*

7. LE PLATEAU DE ROCHEFORT À SAUDRON

7.1. *Le plateau du Heu*

7.2. *Le plateau de Leurville à Saudron*

B. LE VALLAGE



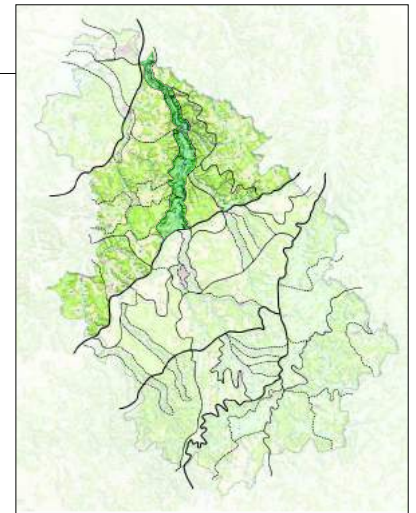
Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

UNITÉ 3. LA VALLÉE DE LA MARNE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- + Une vallée au fond large et plat, bien cadrée par ses coteaux boisés
 - Une vallée conquise en bonne partie par les cultures céréalières, valorisée localement par la présence de prairies restantes
 - Des pelouses, friches et éboulis calcaires offrant localement des ambiances et une biodiversité intéressantes
 - Un passage naturel de voies de circulations : route, voie ferrée, canal, voie cyclable, ...
 - Une ponctuation par des villes et villages composant des sites bâtis précis et offrant un patrimoine architectural valorisé par le calcaire
 - Joinville, une petite capitale au patrimoine urbain et architectural remarquable... et fragile
 - Les châteaux de Gudmont-Villiers, de Joinville et de Donjeux des événements architecturaux inattendus et attractifs
 - Le canal entre Champagne et Bourgogne : une manière douce de découvrir la vallée de la Marne dans son intimité
 - Des «routes paysage», parcours ouvrant des vues valorisantes sur la vallée

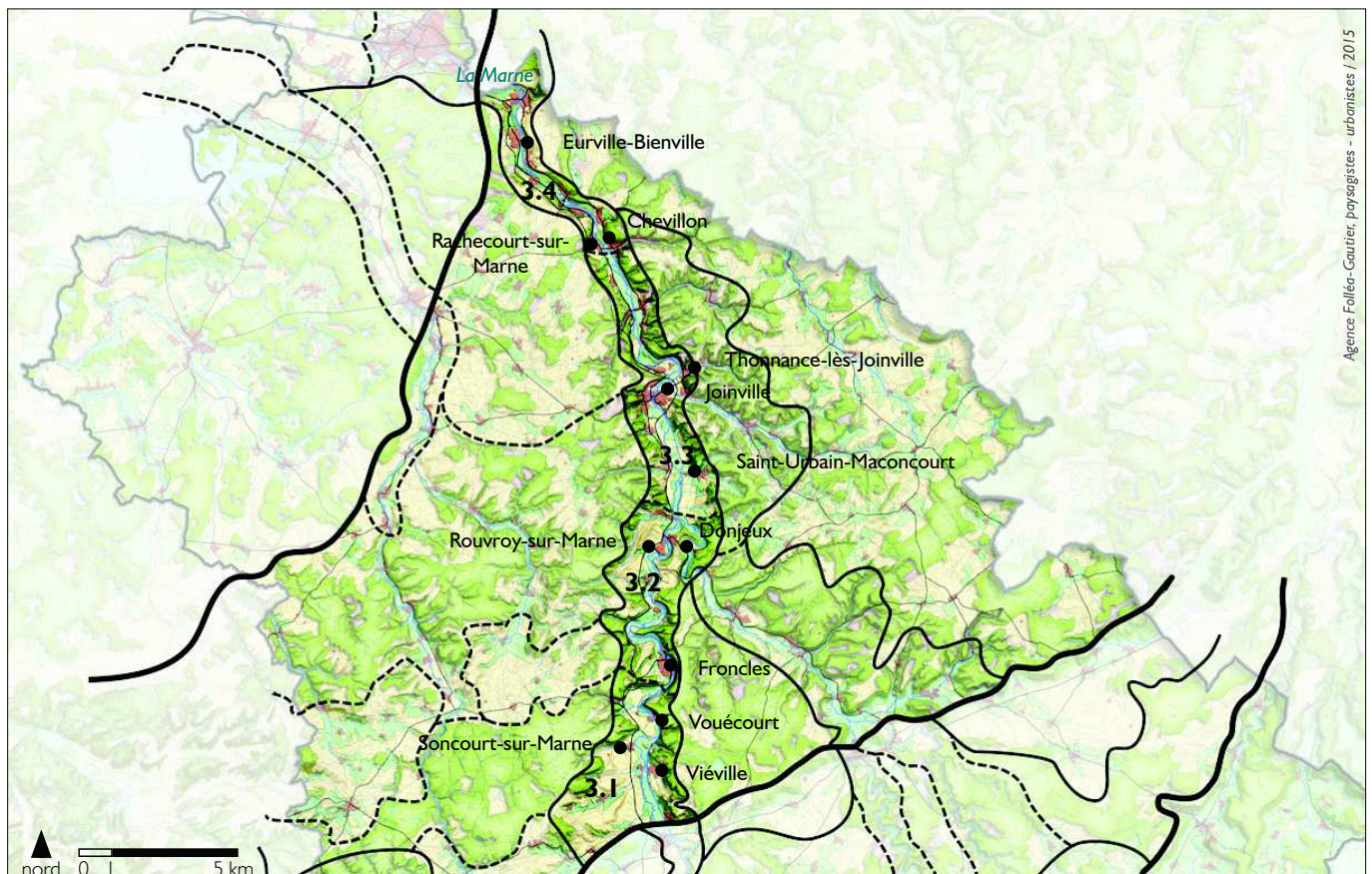
- Une vallée aux paysages localement excessivement simplifiés et faiblement identitaires, entre coteaux boisés et grandes cultures
 - Des coteaux qui se referment par boisement et/ou urbanisation
 - Des extensions bâties d'habitat ou d'activités qui s'imposent localement sans nuance dans le paysage
 - Un bâti souvent vieillissant ou peu valorisant
 - Des points noirs ponctuels qui finissent par s'accumuler : entailles de la RN 67, carrières, centre électrique, ...
 - Des entrées et traversées de villes et villages excessivement routières, insuffisamment accueillantes



B - Le Vallage

3. La Vallée de la Marne

- 3.1. La vallée de la Marne de Bologne à Froncles
- 3.2. La vallée de la Marne entre Froncles et la confluence avec le Rognon
- 3.3 La vallée de la Marne à Joinville
- 3.4 La vallée de la Marne de Chevillon à Saint-Dizier



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

- Une vallée au fond large et plat, bien cadrée par ses coteaux boisés



Le coteau festonné de la vallée de la Marne rive droite, vers Saint-Urbain-Maconcourt

- Une vallée conquise en bonne partie par les cultures céréalières, valorisée localement par le maintien de certaines prairies



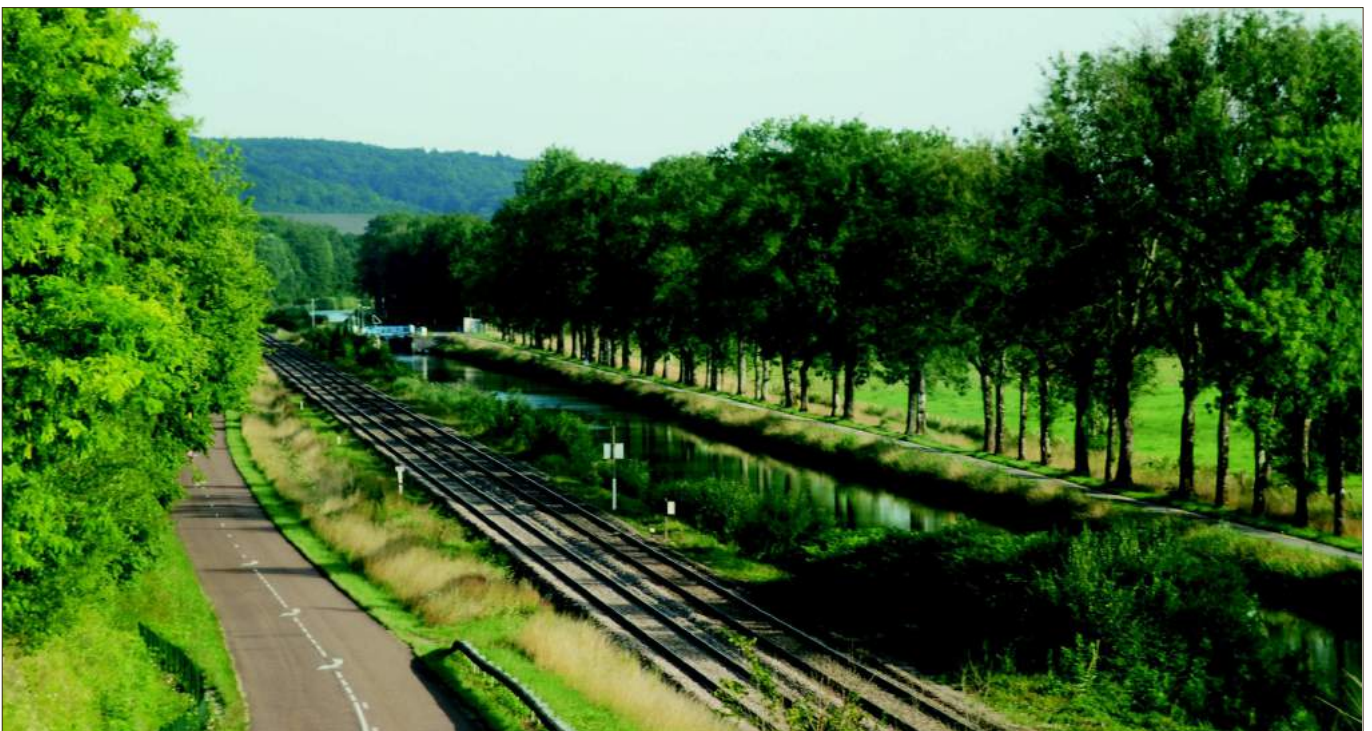
Une prairie révélant le fond plat de la vallée, piquée de vieux saules, vers Roôcourt-la-Côte

-
- Des pelouses, friches et éboulis calcaires offrant localement des ambiances et une biodiversité intéressantes
-



Une pelouse calcaire vers Rouvroy-sur-Marne, en train de «s'armer» de genévriers

- Un passage naturel de voies de circulation : route, voie ferrée, canal, voie cyclable, ...
-



Le passage des voies de circulation dans la vallée de la Marne, vers Rachecourt-sur-Marne : route, voie ferrée, canal et voie cyclable ici en rangs serrés.

-
- Une ponctuation par des villes et villages composant des sites bâtis précis et offrant un patrimoine architectural valorisé par le calcaire
-



Le patrimoine architectural et urbain de Donjeux



Le patrimoine bâti de Viéville, unifié par la chaude présence du calcaire



Le site bâti de Vouécourt, traversé par le canal et la Marne, tenu dans l'écrin boisé des coteaux de la Marne

- Joinville, une petite capitale au patrimoine urbain et architectural remarquable... et fragile
-



Les bords du canal des Péceaux à Joinville, une composition paysagère et urbaine remarquable unique dans le département

► Les châteaux de Gudmont-Villiers et de Joinville, des événements architecturaux inattendus et attractifs



Le château de Gudmont-Villiers, une surprise bienvenue dans cette séquence de la vallée



Le château du Grand Jardin à Joinville, autre surprise étonnante et remarquable dans la vallée de la Marne

► Le canal entre Champagne et Bourgogne : une manière douce de découvrir la vallée de la Marne dans son intimité



Le canal entre Champagne et Bourgogne, ici à Viéville

► Des «routes paysage», parcours ouvrant des vues valorisantes sur la vallée



La RD 167 vers Roôcourt-la-Côte, exemple de route-paysage

- Une vallée aux paysages localement excessivement simplifiés et faiblement identitaires, entre coteaux boisés et grandes cultures

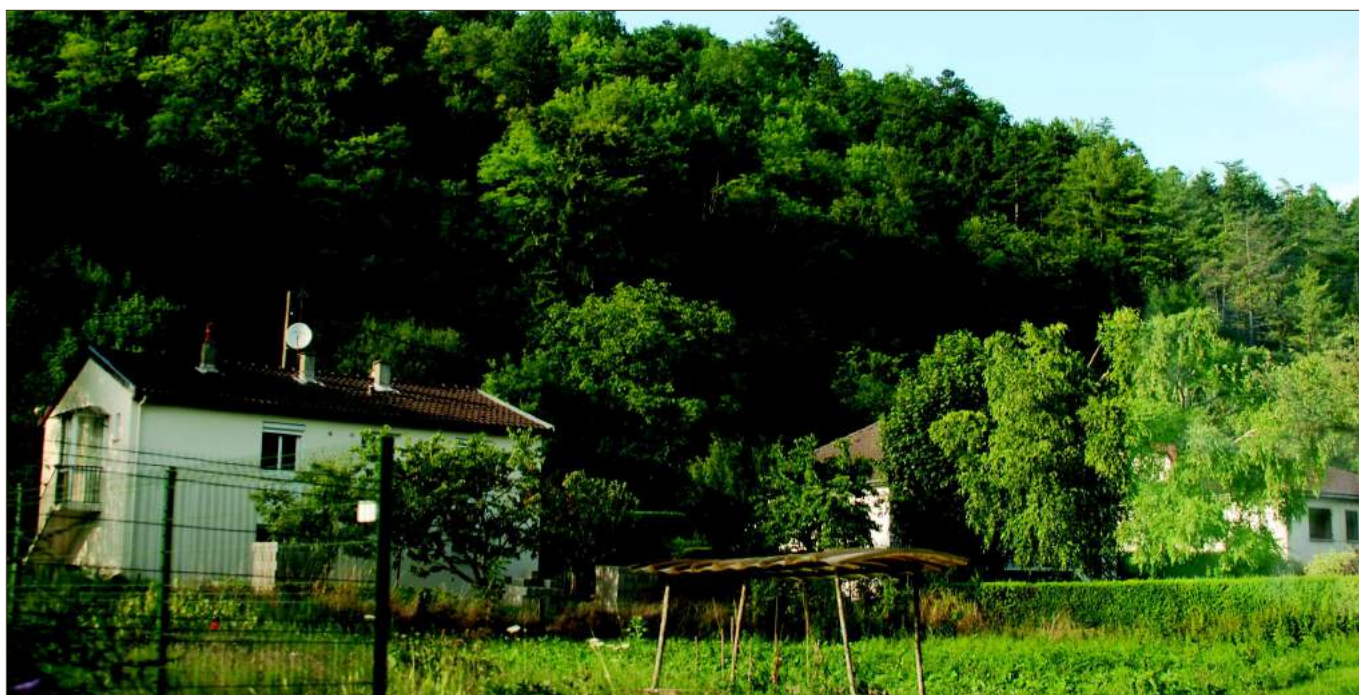


Coteaux entièrement pris par les boisements et fond de vallée pris par les grandes cultures : une faible diversité qui fragilise la qualité paysagère de la vallée (ici vers Vouécourt)



Une vallée aux milieux et aux paysages appauvris par la raréfaction des pelouses et prairies, et par la présence de forêts monospécifique de résineux (pins noirs) (ici vers Roôcourt-la-Côte)

- Des coteaux qui se referment par boisement et/ou urbanisation



Le coteau de la Marne à Curel, refermé par les boisements et l'urbanisation

-
- Des extensions bâties d'habitat ou d'activités qui s'imposent localement sans nuance dans le paysage
-



Fragilité des coteaux de la vallée de la Marne, bien visibles et soumis à l'enfrichement et à l'urbanisation diffuse (ici vers Rupt/Joinville)



L'allongement de l'urbanisation au fil de la vallée fragilise le paysage : affaiblissement des centres, banalisation des parcours



Front bâti d'habitat sans transition avec l'espace agricole (vers Eurville-Bienville)



Zone d'activité sans unité architecturale ni transition ménagée avec l'espace agricole (vers Fronville)

► Un bâti souvent vieillissant ou peu valorisant



Un cas de séquence bâtie peu valorisante en vallée (exemple à Gudmont-Villiers)

► Des points noirs ponctuels qui finissent par s'accumuler : entailles de la RN 67, carrières, centre électrique, ...



Entaille de la RN 67



Un cas de bâtiment d'activité ponctuel détériorant le paysage urbain (Joinville)

-
- Des entrées et traversées de villes et villages excessivement routières, insuffisamment accueillantes, peu sécurisantes et inconfortables pour les piétons
-



Une entrée de Joinville dont les abords apparaissent insuffisamment valorisants : bâtiments, réseaux aériens, largeurs routières, ...



Les problèmes de paysage routier d'entrée ou traversée de ville ne concernent pas que la RN 67 ; ici la RD 335 en entrée de Rachecourt-sur-Marne

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les espaces de respiration non bâtis
- ⇒ Les abords des routes-paysage et les vues offertes
- ⇒ Les prairies et les structures végétales qui y sont associées

▶ Valorisation/Création

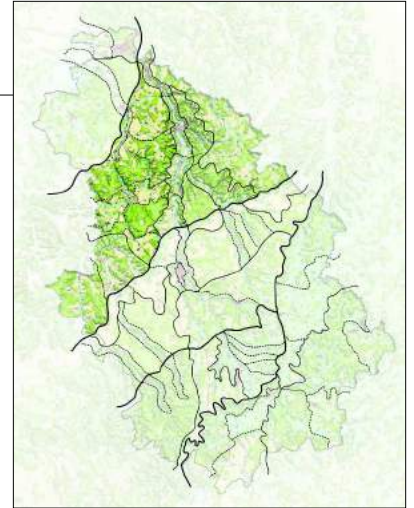
- ⇒ Les points de vue remarquables sur la vallée y compris depuis les chemins de randonnées en surplomb
- ⇒ Les abords de la Marne et de ses affluents en ville
- ⇒ Les gares et leurs abords (intensification)
- ⇒ Le coteau de Joinville
- ⇒ Les abords du canal entre Champagne et Bourgogne (suppression des alignements de résineux, ...)
- ⇒ Les pelouses sèches de pentes (gestion)

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Le patrimoine bâti urbain des villes et villages, notamment de Joinville
- ⇒ Les espaces publics trop «routiers» des bourgs et villages, en entrées et traversées
- ⇒ Le patrimoine bâti industriel

UNITÉ 4. LE VALLAGE DE LA BLAISE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



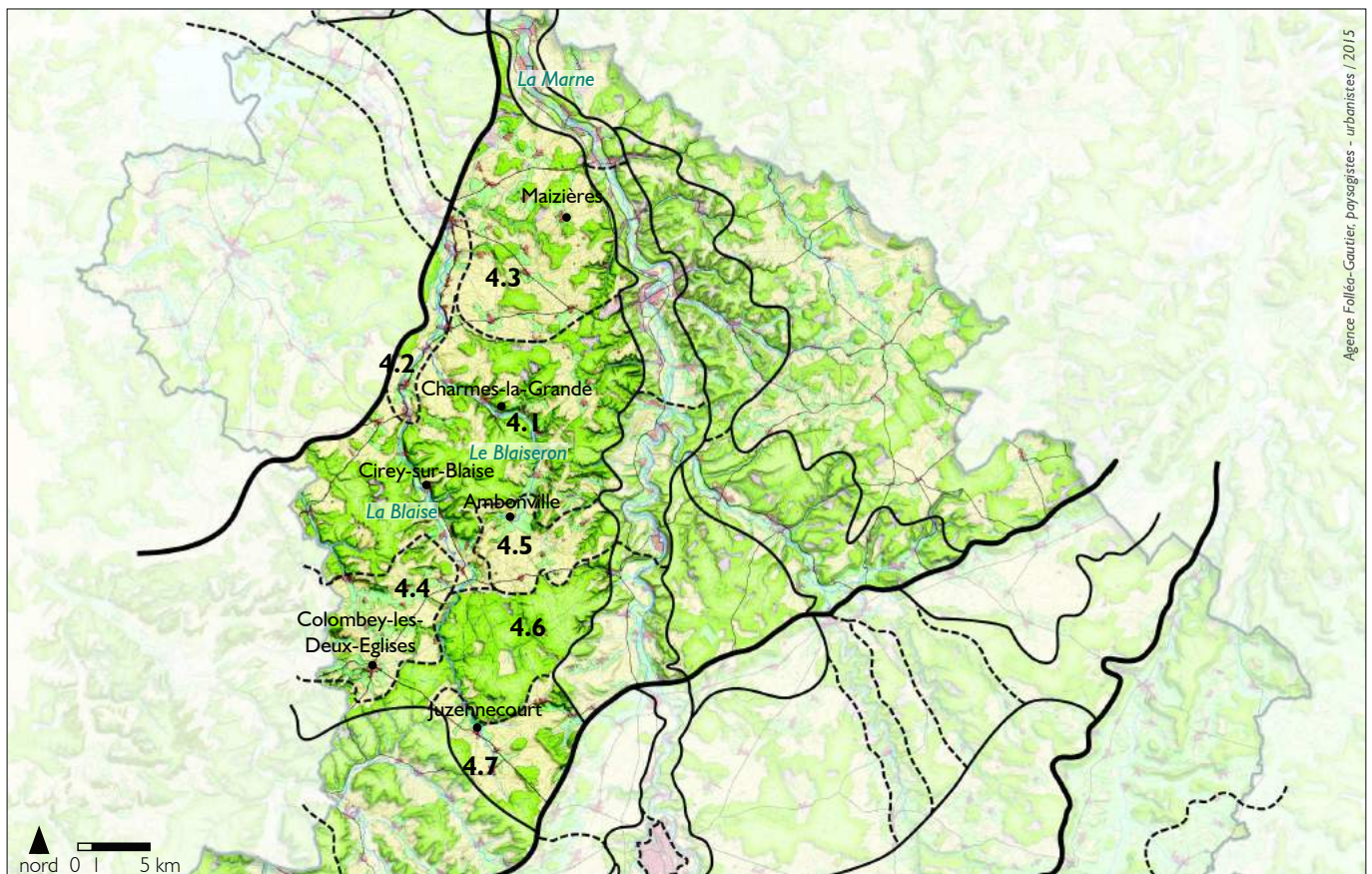
B - Le Vallage

4. Le Vallage de la Blaise

- 4.1. La Blaise et ses vallonnements
- 4.2. La vallée de la Blaise
- 4.3. Le plateau de Maizières (entre Wassy et Joinville)
- 4.4. Le plateau d'Argentalles (Colombey-les-deux-Eglises)
- 4.5. Le plateau d'Ambonville-Marbéville
- 4.6. Le plateau forestier de l'Étoile
- 4.7. Le plateau de Juzennecourt

- + Des plateaux cultivés et boisés, vallonnés par la Blaise et ses affluents
 - Blaise et Blaiseron : de précieuses vallées intimes qui contribuent à l'identité et à la valeur des paysages du département
 - Un riche patrimoine de villages : sites bâtis et architecture
 - Aux marges du Vallage et de la vallée de l'Aube : le site bâti singulier de Colombey-les-deux-Eglises

- Des paysages de vallées localement banalisés par le retournement des prairies
 - Une simplification des grands paysages agricoles du plateau par les emprises céréalières grandissantes (raréfaction des prairies et des arbres)
 - Des villages vieillissants au patrimoine bâti fragilisé et aux espaces publics encore insuffisamment attractifs
 - Un patrimoine construit insuffisamment mis en valeur : château de Cirey-sur-Blaise, domaines hérités des forges, ...
 - Des sites bâtis fragiles, à la merci d'implantations d'urbanisation ou d'équipements inadaptés
 - Une saturation, en cours, d'éoliennes dans le secteur des sources du Blaiseron (autour d'Ambonville)



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

► Des plateaux cultivés et boisés, vallonnés par la Blaise et ses affluents



Le plateau amplement ondulé près de Morancourt, accueillant encore quelques précieuses prairies et arbres isolés ou en bosquets



Les amples courbes du plateau cultivé d'Ambonville, aux sources du Blaiseron



Les horizons boisés ondulés par la Blaise et ses affluents, vus des environs de Colombey-les-deux-Eglises

► Blaise et Blaiseron : de précieuses vallées intimes qui contribuent à l'identité et à la valeur des paysages du département



Les prairies qui accompagnent la Blaise, à la Chapelle-en-Blaisy



La vallée du Blaiseron, paysage intime entre Brachay et Flammerécourt

-
- Des creusets de vie, grâce aux villages successifs et à la présence des troupeaux
-



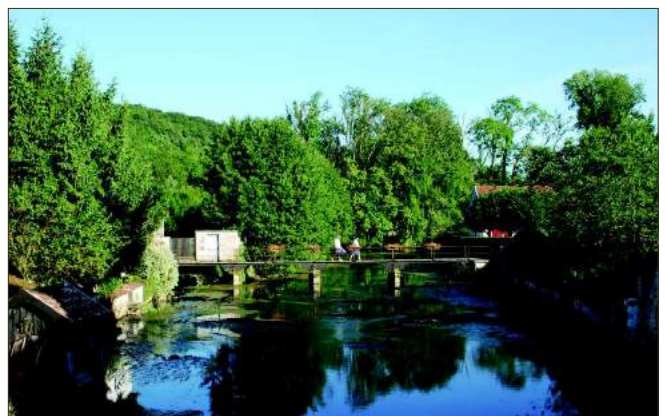
Le site bâti de la Chapelle-en-Blaisy : un exemple de composition précise dans le paysage

-
- Des coteaux bien marqués composant des écrins arborés valorisants



Le site de Cirey-sur-Blaise, valorisé par son écrin de coteau boisé

-
- Des rivières attractives jusqu'au coeur des villages



La Blaise à Cirey-sur-Blaise, bien présente au coeur du village, et participant de la qualité paysagère générale

- Un patrimoine construit remarquable lié à l'eau et aux forges : ponts, biefs, moulins, châteaux, domaines, usines de forges, lavoirs et puits, ...



Un exemple de domaine du XIXe siècle, associant château, ferme et parc dans une même composition d'ensemble à Dommartin-le-Saint-Père



La ferme et le château de Cirey-sur-Blaise, propriété de Mme du Châtelet qui y accueillit Voltaire. Un ensemble patrimonial remarquable.



Lavoir et puits à Ambonville



Un pont soigneusement construit sur la Blaise, à Courcelles-sur-Blaise, avec ses abords ouverts au public



Metallurgic Park, site de haut-fourneau mis en valeur à Dommartin-le-Franc



La Blaise, intensivement aménagée et construite pour les activités de moulins et de forges. Ici à Dommartin-le-Saint-Père.

► Un riche patrimoine de villages : sites bâtis et architecture



Doulevant-le-Château, une composition urbaine soignée marquant bien le centre-bourg



La silhouette bâtie de Charmes-la-Grande, nichée dans la vallée du Blaiseron



La silhouette bâtie de Dommartin-le-Franc, accrochée au coteau de la Blaise

► Aux marges du Vallage et de la vallée de l'Aube : le site bâti singulier de Colombey-les-deux-Eglises

- Un village perché ouvrant des vues spectaculaires vers l'Aube
- Des pentes de colline valorisées par la présence de prairies, arbres, haies et bosquets
- Un patrimoine bâti et des espaces publics soigneusement remis en valeur
- Une vie locale redynamisée par le tourisme lié au Général de Gaulle



Arbres et prairies sur les pentes contribuent à la qualité paysagère du site, en plus des vues offertes



La vue immense vers l'Aube depuis Colombey-les-deux-Eglises, en contrebas du Mémorial. A l'extrême gauche le domaine de la Boisserie, propriété du général de Gaulle



Un commerce ouvert sur l'espace public à Colombey-les-deux-Eglises



Une rue soignée de Colombey-les-deux-Eglises

FRAGILITÉS

- ▶ Des paysages de vallées localement banalisés par le retournement des prairies
-



La vallée de la Blaise vers Daillancourt, dont le fond aplani (à gauche de la route) et les pentes (à droite de la route) sont conquis par les grandes cultures

- ▶ Une simplification des grands paysages agricoles du plateau par les emprises céréalières grandissantes (raréfaction des prairies et des arbres)
-



Le vaste plateau cultivé près de Nomécourt : les grandes cultures laissent de moins en moins de place aux prairies et arbres, devenus résiduels

-
- Des villages vieillissants au patrimoine bâti fragilisé et aux espaces publics encore insuffisamment attractifs
-



Doulevant-le-Château, un patrimoine urbain et architectural de qualité, mais vieillissant et fragilisé

- Un patrimoine construit insuffisamment mis en valeur : château de Cirey-sur-Blaise, domaines hérités des forges, ...
-



Cirey-sur-Blaise, un château difficilement perceptible dans le paysage, une relation à valoriser avec le village

► Des sites bâtis fragiles, à la merci d'implantations d'urbanisation ou d'équipements inadaptés



Le site bâti de Brachay, près du Blaiseron, fragilisé par des implantations isolées sur les hauteurs : maison individuelle, bâtiment d'exploitation, éoliennes

► Une saturation en cours d'éoliennes dans le secteur des sources du Blaiseron (autour d'Ambonville)



Le long linéaire d'éoliennes perceptible depuis les environs d'Ambonville (haute vallée du Blaiseron). L'effet de saturation est notamment lié à la présence de nombreuses éoliennes sur les deux versants de la vallée.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les prairies et pâtures des fonds de vallées
- ⇒ Les rares prairies, pâtures et arbres des plateaux
- ⇒ Les crêtes des coteaux de vallées
- ⇒ Les pelouses des pentes des coteaux
- ⇒ Les sites bâtis des villages
- ⇒ Les pentes agricoles de la colline de Colombey-les-deux-Eglises (pâtures et structures arborées)

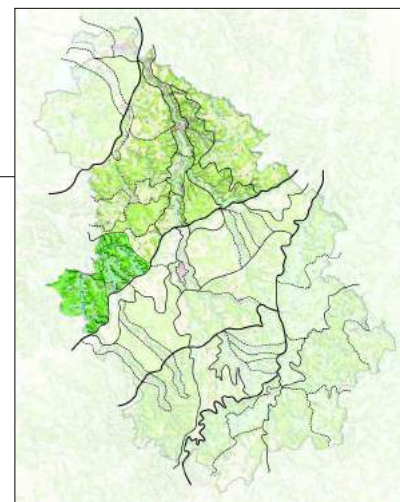
▶ Valorisation/Création

- ⇒ Les domaines hérités du XIXe siècle : recensement, inventaire, études, mise en valeur paysagère, touristique et culturelle, remise en état le cas échéant
- ⇒ Le patrimoine construit lié à l'eau
- ⇒ Le patrimoine urbain et architectural des villages

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les centres villages vieillissants
- ⇒ Les espaces publics des villages
- ⇒ Les paysages agricoles de grandes cultures du plateau d'Argentolles (Colombey-les-deux-Eglises)

UNITÉ 5. LES VALLÉES OUVERTES DE L'AUBE ET DE SES AFFLUENTS



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- + De belles vallées ouvertes, aux reliefs doux et souples, aux coteaux amples et parfois festonnés, ponctuées de buttes témoins
 - Une agriculture qui valorise le paysage en s'adaptant aux reliefs et aux sols
 - Des trames végétales et une agriculture qui révèlent le paysage de l'eau, en accompagnant les rivières par des ripisylves et des prairies humides.
 - Des villages installés dans les vallées, bien groupés, souvent positionnés dans les fonds de vallée ou sur les piémonts
 - Une architecture sobre, aux volumes bâtis géométriques, bien mise en valeur par la qualité et l'appareillage du calcaire et qui bénéficie de rénovations
 - Un patrimoine villageois lié à l'eau
 - Laferté-sur-Aube, un site bâti remarquable, signal dans la vallée
 - Un espace public central de qualité, occupant une véritable fonction dans le bourg
 - Un dialogue de qualité entre les paysages et les routes qui les traversent

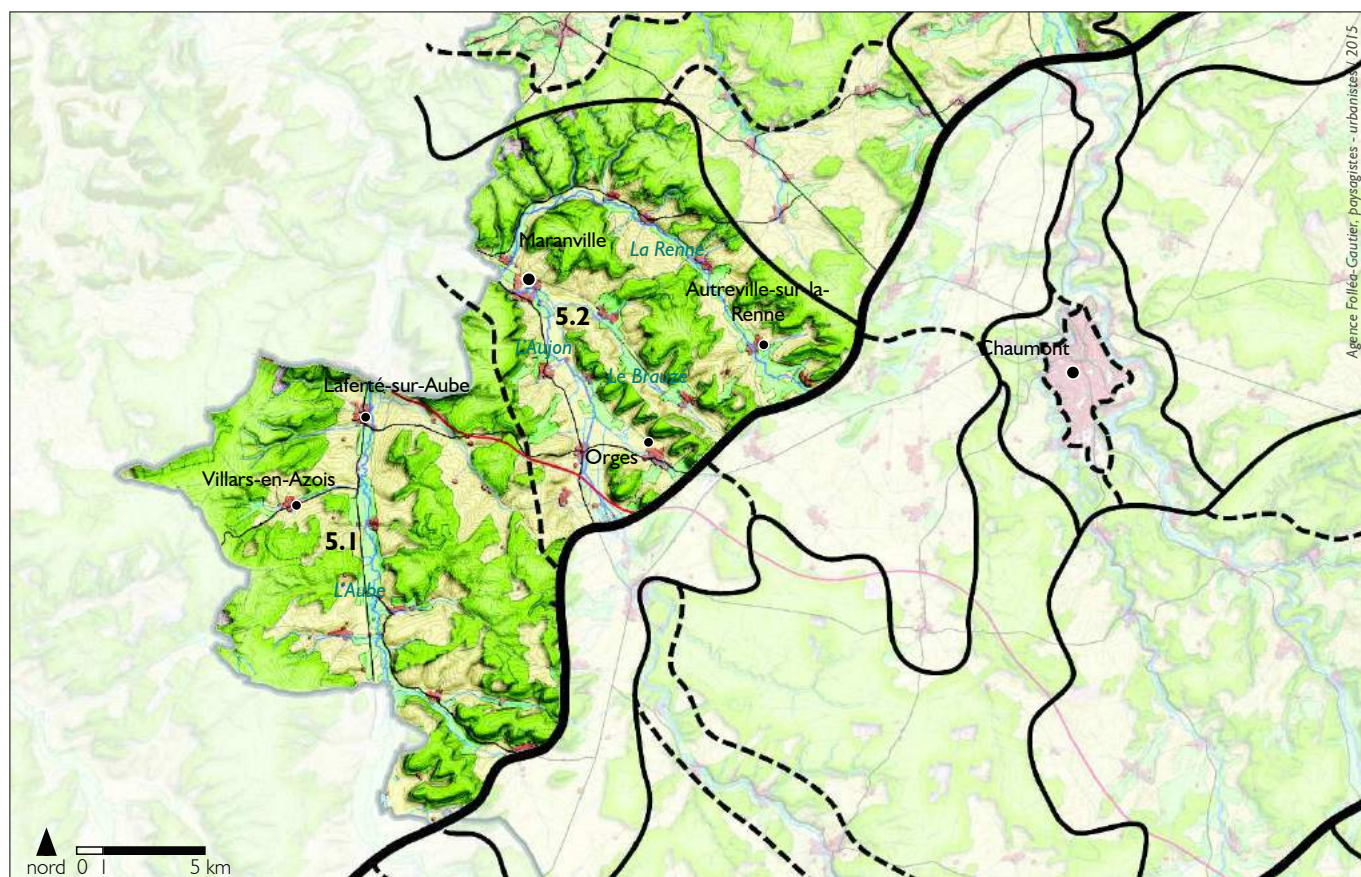
- Des ambiances de plateau qui «descendent» dans les vallées avec l'apparition des céréales dans les fonds, au détriment des ambiances fraîches spécifiques des prairies arborées
 - Une banalisation du paysage agricole par l'implantation mal maîtrisée de bâtiments agricoles et l'absence de traitement des abords
 - Des villages très fragilisés par les dynamiques économiques et démographiques actuelles
 - Des traversées de villages pouvant souffrir de la proximité de la sortie d'autoroute

B. Le Vallage

5. Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents

5.1. La vallée de l'Aube et ses coteaux

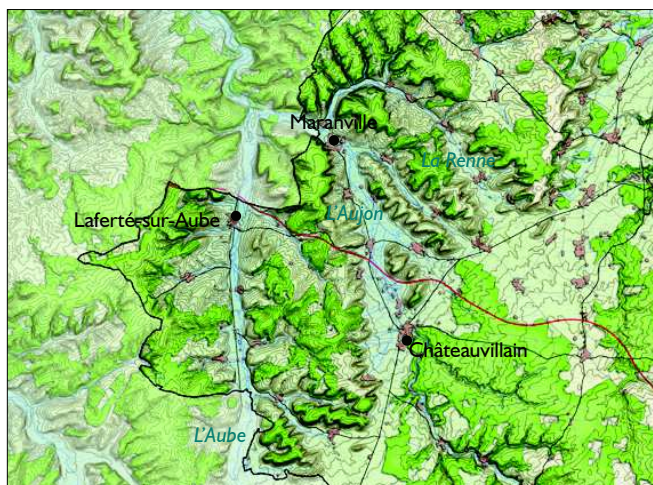
5.2. Les collines et vallées de la Renne, du Brauzé et de la Dhuy



- De belles vallées ouvertes, aux reliefs doux et souples, aux coteaux amples et parfois festonnés, ponctuées de buttes témoins



La vallée du Brauzé, présentant un fond plat bordé de petits coteaux cultivés et boisés, Vaudrémont



Carte des reliefs et cours d'eau : de multiples vallées

Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015



Les collines de la vallée du Brauzé, à Braux-le-Chatel

- Une agriculture qui valorise le paysage en s'adaptant aux reliefs et aux sols



D 145 à Latrency-Ormoy-sur-Aube



Une présence marquée de vergers et d'arbres fruitiers constituant un écrin arboré en lisières de Pont-la-Ville

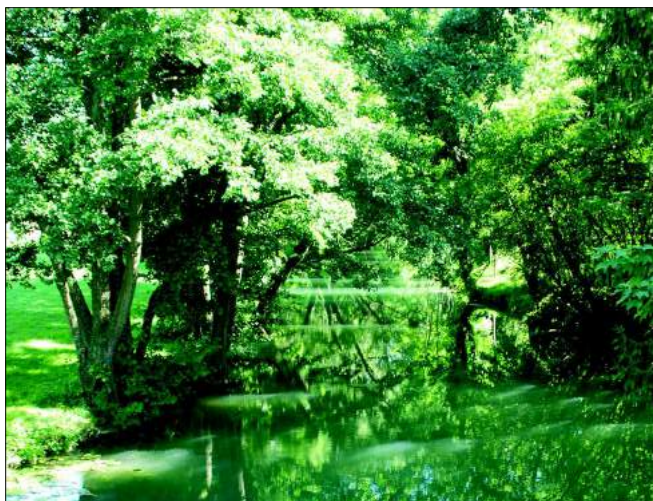


Arbre fruitier à Braux-le-Châtel

- Des trames végétales et une agriculture qui révèlent le paysage de l'eau, en accompagnant les rivières par des ripisylves et des prairies humides.



Belle ripisylve dans la vallée du Brauzé.



Des ambiances très intimes liées à l'eau et à son caractère naturel, l'Aujon, à Maranville.

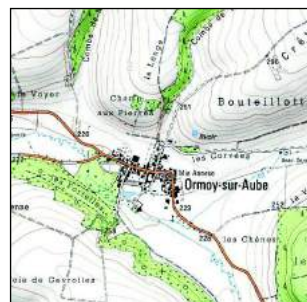
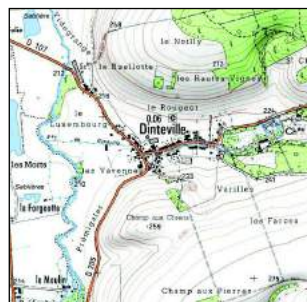
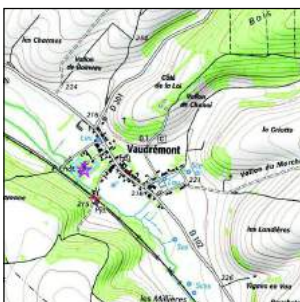
- Un patrimoine villageois lié à l'eau



L'Aube valorisée dans l'espace public à Dinteville.

- Une architecture sobre, aux volumes bâtis géométriques, bien mise en valeur par la qualité et l'appareillage du calcaire et qui bénéficie de rénovations

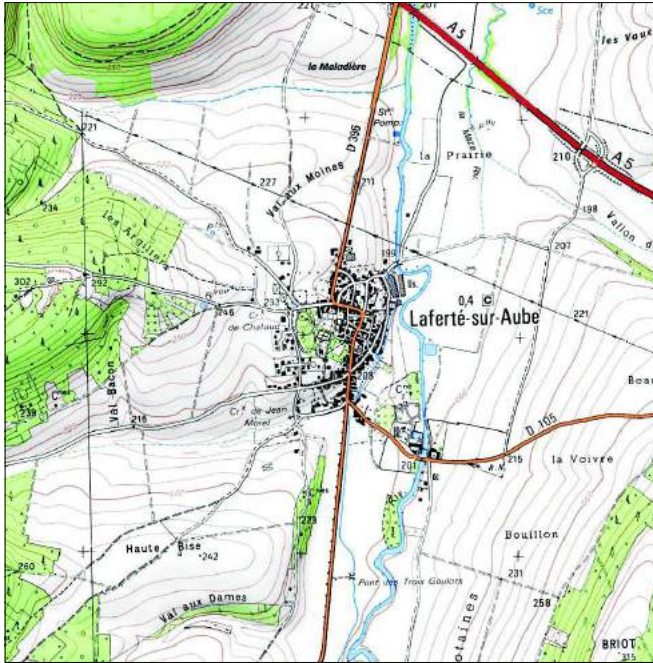
- Des villages installés dans les vallées, bien groupés, souvent positionnés dans les fonds de vallée ou sur les piémonts



Extrait carte IGN-Scan 25

Un positionnement fréquent dans les fonds plats des vallées

► Laferté-sur-Aube, un site bâti remarquable, signal dans la vallée



Laferté-sur-Aube, un bourg accroché au coteau.



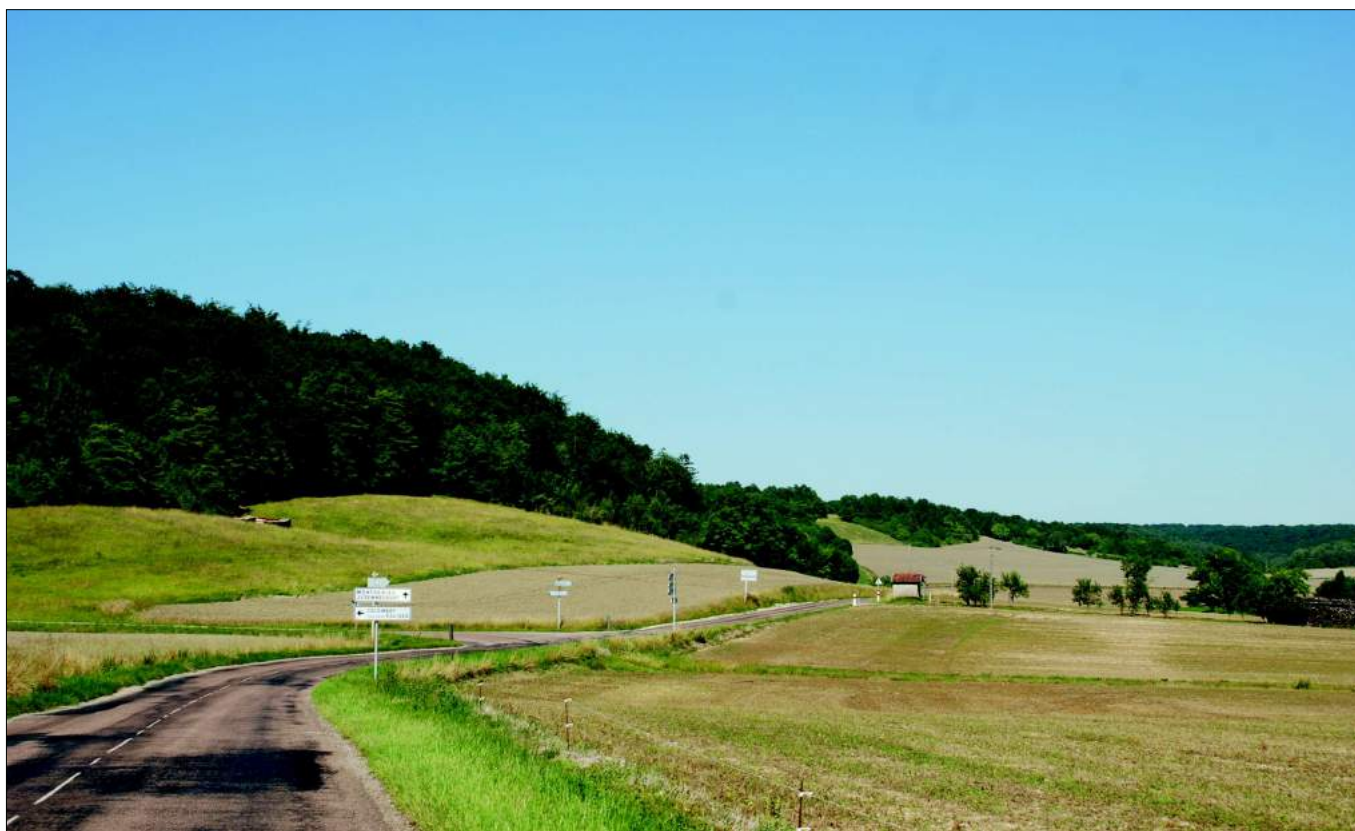
Silhouette urbaine signal.

► Un espace public central de qualité, occupant une véritable fonction dans le bourg



Un espace public enherbé accueillant.

► Un dialogue de qualité entre les paysages et les routes qui les traversent



La route RD15 dans la vallée de la Renne.



La route RD102 dans la vallée du Brauzé.

- Des ambiances de plateau qui «descendent» dans les vallées avec l'apparition des céréales dans les fonds, au détriment des ambiances fraîches spécifiques des prairies arborées



Fruitiers «reliques» en bord de route, D 115 à Bayel



Ambiance de plateau sec apparaissant dans les vallées suite à des retournements de prairies, Vaudrémont



Problème d'échelle du parcellaire devenu démesuré suite à la suppression des arbres et des haies, Dinteville

- Des villages très fragilisés par les dynamiques économiques et démographiques actuelles



Des ambiances villageoises très fragilisées par les ruines (malgré de belles rénovations par ailleurs) à Dinteville



Des constructions récentes en dehors des centres, qui ne bénéficient pas au dynamisme local et qui banalisent le paysage bâti, D 101 Autre-Ville-sur-la-Renne

-
- Une banalisation du paysage agricole par l'implantation mal maîtrisée de bâtiments agricoles et l'absence de traitement des abords
-



Par l'absence de plantations et de soin apporté aux accès, ces bâtiments techniques sont très exposés au regard. Un simple appui arboré permettrait de les rendre plus discrets et valoriserait à la fois le paysage et l'image des bâtiments agricoles, Latrecey-Ormoy-sur-Aube et Rennepont



Une silhouette de village déséquilibrée à Montheries

- Des traversées de villages pouvant souffrir de la proximité de la sortie d'autoroute
-



La RD 936 à Laferté-sur-Aube.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les ceintures végétales des villages
- ⇒ Les coteaux cultivés
- ⇒ Les prairies des fonds de vallée

▶ Valorisation/Création

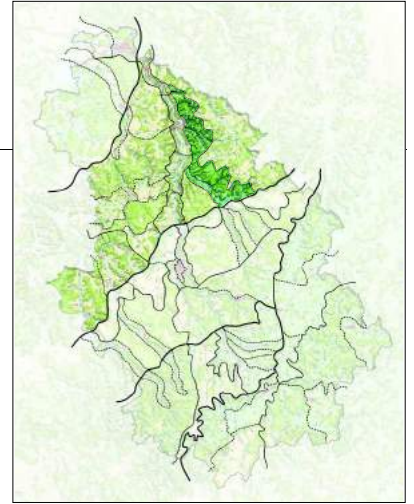
- ⇒ Les lisières bâties dégradées par l'urbanisation récente
- ⇒ Les trames végétales dans l'espace agricoles, au bénéfice de la trame verte et bleue
- ⇒ Les espaces publics associés aux traversées des villages

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Le patrimoine bâti abandonné
- ⇒ Les abords des bâtiments agricoles récents

UNITÉ 6. LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA MARNE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



B - Le Vallage

6. Les petites vallées affluentes de la Marne

6.1. La basse vallée du Rognon

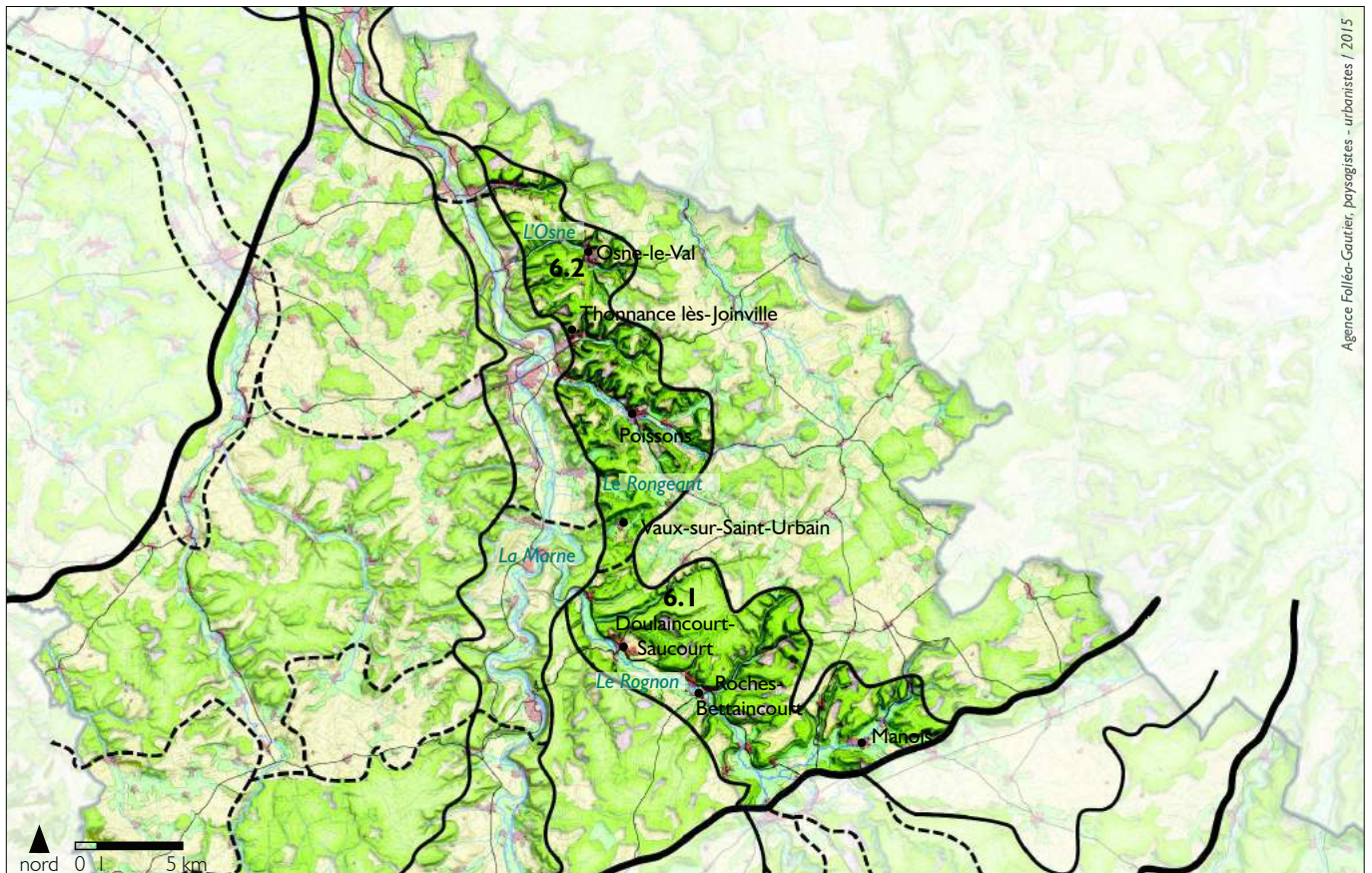
6.2. Les vallonements du Rongeat, de l'Osne et du Chevillon

+ Des petites vallées discrètes, isolées des plateaux, bien creusées et protégées par leurs coteaux boisés

- Des reliefs vifs et variés qui contribuent à l'animation du paysage
- Des pentes et fonds de vallées largement valorisés par la présence dominante de l'arbre et de l'herbe
- Un patrimoine construit de qualité et diversifié
- Des sites bâtis de villages variés, en piémont, sur pente et en crête
- Des «routes paysage» qui mettent en scène l'animation des paysages des vallées

- Un enrichissement et une fermeture des coteaux ainsi que des fonds des petits affluents

- Un retournement localisé des prairies au bénéfice des grandes cultures
- Un patrimoine bâti de villages vieillissant
- Des paysages de coteaux sensibles aux extensions d'urbanisation, même modestes
- Des bâtiments d'exploitation agricole récents mal inscrits dans le paysage



- Des petites vallées discrètes, isolées des plateaux, bien creusées et protégées par leurs coteaux boisés



L'élégante vallée de l'Osne, près de la fonderie du Val d'Osne

- Des reliefs vifs et variés qui contribuent à l'animation du paysage



Les coteaux animés qui protègent Osne-le-Val, niché au creux de sa vallée

► Des pentes et fonds de vallées largement valorisés par la présence dominante de l'arbre et de l'herbe



Le fond de vallée du Rognon, avec ses prairies et ses ripisylves, vers Montot-sur-Rognon



Les prairies et pâtures de la vallée de l'Osne, en amont de Curel



Prairies de fauche vers Manois, vallée de la Manoise, gérant les espaces ouverts du fond et des pentes de la vallée

► Des «routes paysage» qui mettent en scène l'animation des paysages des vallées



Une route paysage, mettant en scène la vallée du Rognon, vers Montot-sur-Rognon

► Un patrimoine construit de qualité et diversifié



La porte médiévale de Reynel, site bâti perché défensif dominant le vallon des Battants



Le château d'Orquevaux, héritage du XIXe siècle



Le château de Reynel, reconstruit sur les bases d'une forteresse au XVIIIe siècle

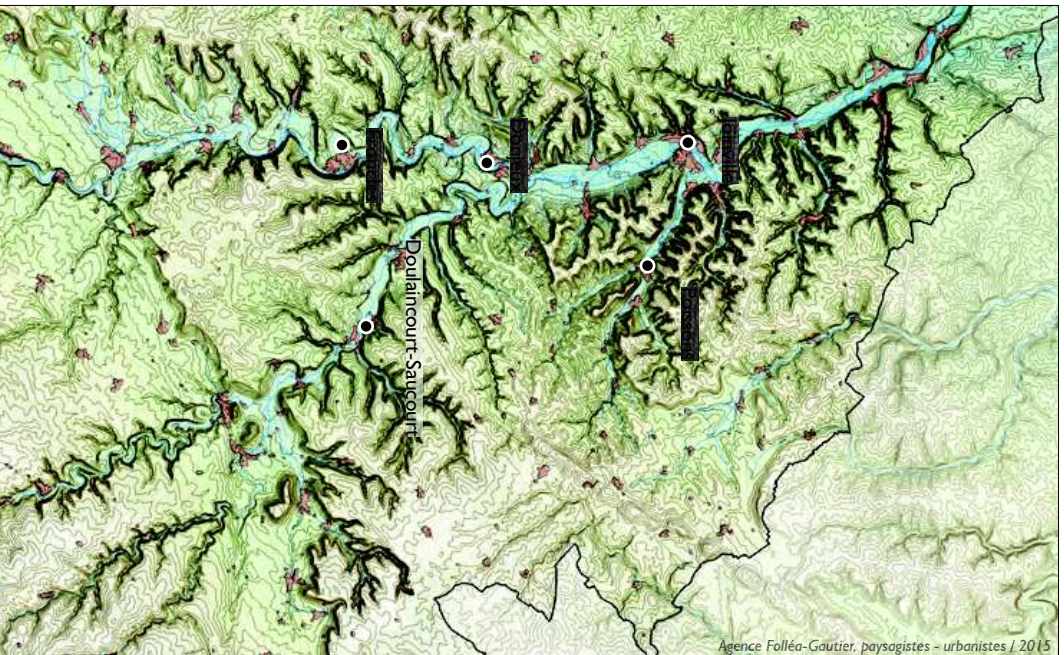


Le cyclo-rail, valorisation touristique du patrimoine ferroviaire du XIXe siècle

- Des sites bâtis de villages variés, en piémont, sur pente et en crête



Vignes-la-Côte, village de bas de pente (piémont) dominant la confluence de la Mannoise, de la Sueurre et du Rognon



Reliefs et urbanisation - zoom sur la carte des paysages



Le site bâti perché spectaculaire de Signéville, bien nommé village dominant le Rognon



Orquevaux, niché dans le fond de la vallée de la Mannoise

► Un enrichissement et une fermeture des coteaux ainsi que des fonds des petits affluents



Fermeture du paysage par enrichissement et enrésinement, près d'un affluent du Rognon (vers Doulaincourt)



Enrichissement en cours sur le coteau du Rognon, vers Signéville

► Un retournement localisé des prairies au bénéfice des grandes cultures



Cultures céréalières en fond de vallée du Rognon

► Un patrimoine bâti de villages vieillissant



Les espaces publics non valorisés contribuent au manque d'attractivité des villages (ici la voie d'entrée de Manois)

► Des bâtiments d'exploitation agricole récents mal inscrits dans le paysage



Juxtaposition de bâtiments d'exploitation au fil des besoins, sans composition paysagère et architecturale d'ensemble (vers Vignes-la-Côte, ruisseau des Battants)

► Des paysages de coteaux sensibles aux extensions d'urbanisation, même modestes



Problème d'urbanisation diffuse sur le coteau : des maisons éparses et sans unité architecturale (Montot-sur-Rognon)

▲ Protection/Préservation

⇒ Les prairies et leurs structures arborées associées

⇒ Les pentes ouvertes des coteaux (gestion)

▶ Valorisation/Création

⇒ Le patrimoine industriel et les domaines hérités du XIXe siècle (recensements, études, mises en valeur)

⇒ Les bords de rivières dans les villages
⇒ L'ancienne ligne ferrée de la vallée du Rongeant

▼ Réhabilitation/Requalification

⇒ Les espaces publics des villages

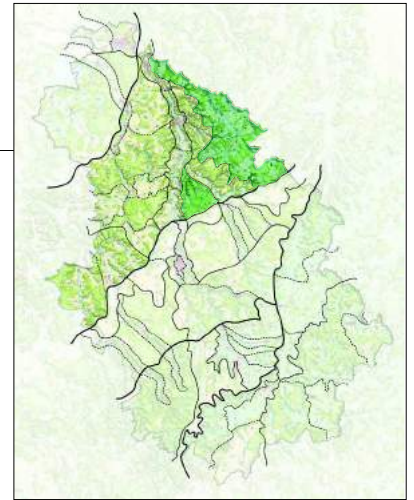
⇒ Les franges d'urbanisation récente

⇒ Le patrimoine bâti des centres-villages

⇒ Les bâtiments d'exploitation agricole récents et leurs abords

UNITÉ 7. LE PLATEAU DE ROCHEFORT À SAUDRON

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



- +** *Un vaste plateau perché à dominante céréalière et forestière*
 - *Des forêts profondément incisées par des combes (naissance des affluents de la Marne) : bois de Charmoy et Cul du Cerf (source de la Manoise), forêt du Pavillon (combe du Bouillon, combe Ragot, val de la Joux), Bois des Grandes Combes et forêt domaniale du Heu, ...*
 - *Des sites naturels à la fois remarquables et discrets, cachés dans les forêts : Cul du Cerf, combes, grottes, tuffières, ...*
 - *Une richesse paysagère des grandes cultures offerte par les amples ondulations, les structures arborées et les restes de polyculture-élevage*
 - *Des plis modestes mais d'échelle humaine, qui concentrent une diversité paysagère bienvenue : reliefs, vues, prairies de fauche, pâtures, arbres, villages*
 - *Des villages rares, modestes mais d'assez belle qualité*
 - *Des bouquets d'éoliennes nombreux à la faveur des clairières des grandes cultures*

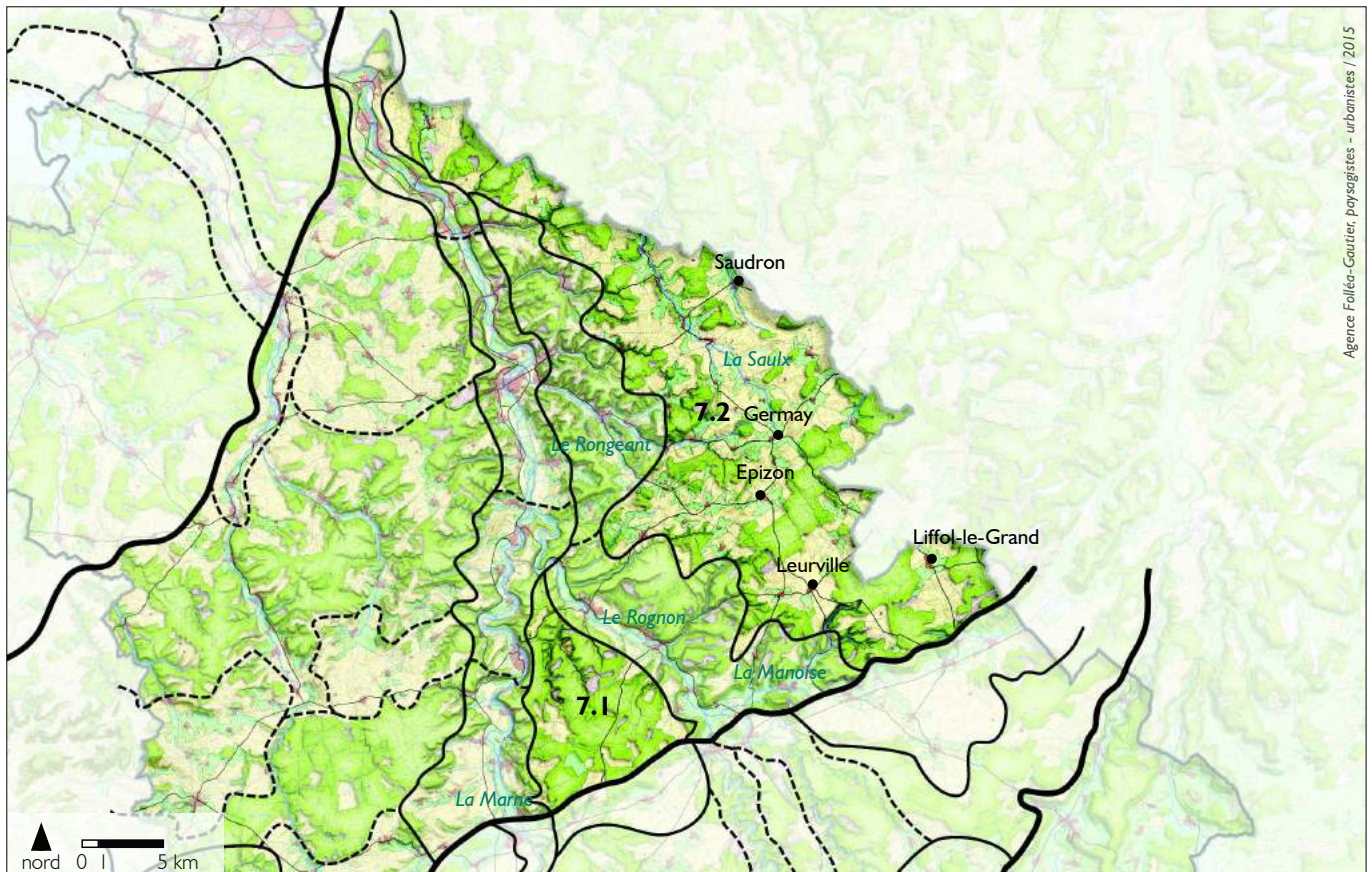
- *Un risque de saturation d'éoliennes pour certains villages (impression d'être cerné)*
 - *Des bâtiments d'exploitation agricoles imparfaitement inscrits dans les paysages ouverts*
 - *Des sites et paysages insuffisamment connus et reconnus*

B - Le Vallage

7. Le plateau de Rochefort à Saudron

7.1. Le plateau du Heu

7.2. Le plateau de Leurville à Saudron

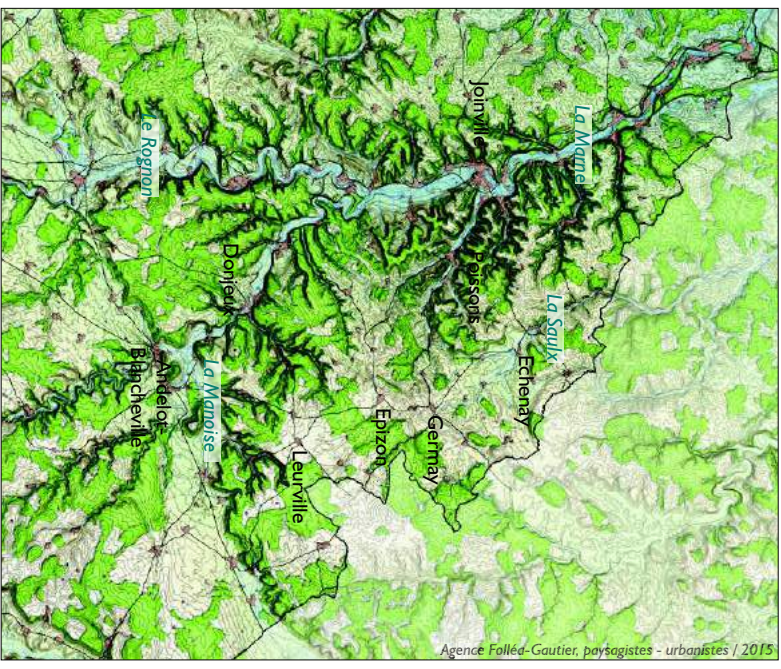


Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

- Un vaste plateau perché à dominante céréalière et forestière



Les étendues céréalières et forestières du plateau vers Paroy-sur-Saulx



Carte des reliefs et cours d'eau

- Des forêts profondément incisées par des combes (naissance des affluents de la Marne) :

Bois de Charmoy et Cul du Cerf (source de la Manoise), forêt du Pavillon (combe du Bouillon, combe Ragot, val de la Joux), bois des Grandes Combes et forêt domaniale du Heu ...



Le basculement du plateau sur les affluents de la Marne, ici sur la Manoise, près de Leurville



La naissance des vallons, qui se transforment en combes profondes au sein des forêts (ici au nord de Domremy-Landéville)

-
- ▶ Des sites naturels à la fois remarquables et discrets, cachés dans les forêts : Cul du Cerf, combes, grottes, tuffières, ...
-



Le Cul du Cerf dans le bois de Charmoy, effondrement brutal et surprenant du plateau à la naissance de la Manoise : le site naturel le plus spectaculaire de cette unité paysagère

-
- ▶ Une richesse paysagère des grandes cultures offerte par les amples ondulations, les structures arborées et les restes de polyculture-élevage
-



Richesse et diversité paysagère offertes par le système de polyculture-élevage, ici au nord de Domremy-Landéville

-
- ▶ Des plis modestes mais d'échelle humaine, qui concentrent une diversité paysagère bienvenue : reliefs, vues, prairies de fauche, pâtures, arbres, villages
-



La haute vallée de la Saulx, pli modeste mais concentrant un paysage de qualité bienvenu dans les étendues céréalières et forestières



L'ample pli de la Rissancelle, avec le village d'Annonville niché dedans

► Des villages rares, modestes mais de belle qualité



Effincourt et son bâti traditionnel de calcaire blanc



Les villages occupent des sites qui, sans être spectaculaires, sont précis : ici Busson, dans les plis du plateau formés par la naissance des cours d'eau

► Des bouquets d'éoliennes nombreux à la faveur des clairières des grandes cultures



Un bouquet d'éoliennes surgissant au-dessus des frondaisons du bois du Charmoy, en direction de Leurville

FRAGILITÉS

- Un risque de saturation d'éoliennes pour certains villages (impression d'être cerné)
-



Les éoliennes autour de Leurville : un village pris dans les éoliennes

- Des bâtiments d'exploitation agricoles imparfaitement inscrits dans les paysages ouverts
-



Cas de bâtiment agricole marquant sans nuance le paysage par son choix de couleurs (près d'Annonville)

- Des sites et paysages insuffisamment connus et reconnus
-



Le passage du GRP Marne et Rognon entre Domrémy-Landéville et Annonville, l'une des seules voies douces « officielles » de découverte

 Protection/Préservation

- ⇒ Les structures arborées (arbres, bosquets), prairies et pâtures encore présentes au sein des grandes cultures
- ⇒ Les plis de vallons, leurs prairies et leurs pâtures (la Saulx, la Rissancelle, ...)

 Valorisation/Création

- ⇒ Les sites naturels remarquables et cachés en forêt

 Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les lisières forestières, conquises par les grandes cultures jusqu'au ras des arbres
- ⇒ Les réseaux aériens qui localement s'ajoutent aux éoliennes
- ⇒ Les bâtiments d'exploitation agricoles récents et leurs abords

8. LES PLAINES DE LATRECEY À PREZ-SOUS-LAFAUCHE

- 8.1. La plaine de Chateauvillain-Latrecey*
- 8.2. La plaine de Semoutiers*
- 8.3. La plaine de Bologne à Chaumont*
- 8.4. La plaine de Mareilles*
- 8.5. La plaine de Chalvraines*

9. LES PLATEAUX BOISÉS D'ARC EN BARROIS, DE LACRÊTE ET DE CHALVRAINES

- 9.1. Les plateaux boisés d'Arc-Châteauvillain*
- 9.2. La vallée de l'Aube*
- 9.3. La vallée de l'Aujon*
- 9.4. Les plateaux boisés d'Ageville*
- 9.5. Le plateau boisé de Chalvraines*
- 9.6. La haute vallée du Rognon*
- 9.7. La haute vallée de la Suerre*

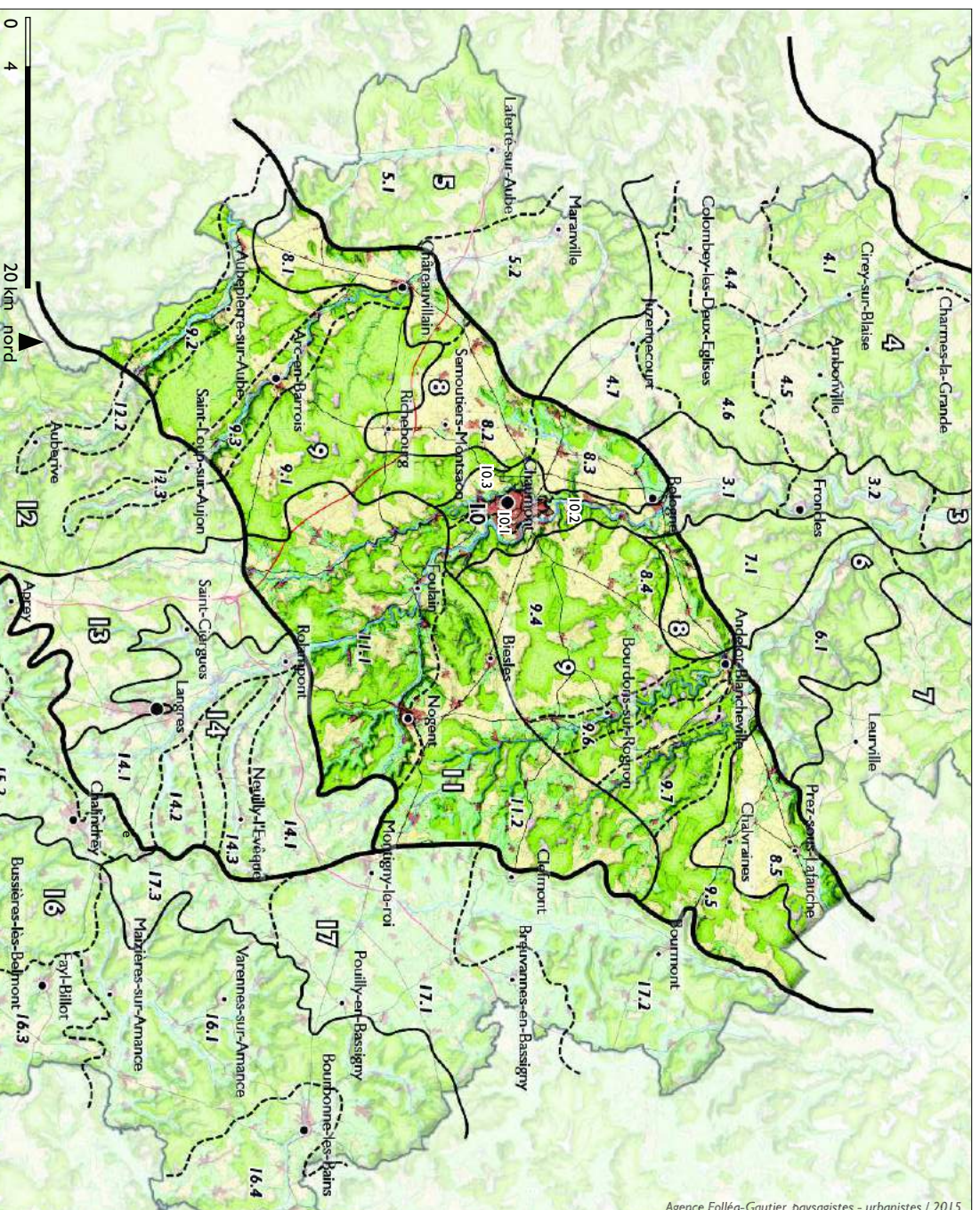
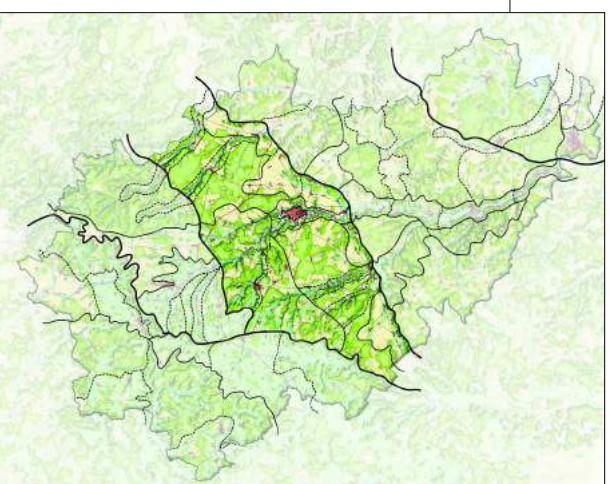
10. CHAUMONT, ENTRE MARNE ET SUIZE

- 10.1. La ville de Chaumont*
- 10.2. La vallée de la Marne*
- 10.3. La basse vallée de la Suize*

11. LES PLATEAUX ONDULÉS DE NOGENT, DE LEFFONDS À PERRUSSE

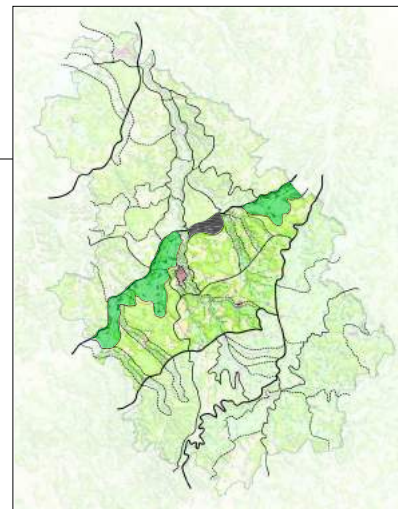
- 11.1. Les hautes vallées de la Marne, de la Suize et de la Traire*
- 11.2. Le plateau de Nogent et les sources du Rognon*

C. LES PLATEAUX DE CHAUMONT



UNITÉ 8. LA «VALLÉE DES PLAINES», DE LATRECEY À PREZ-SOUS-LAFAUCHE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



- + Des plaines ouvertes agricoles étirées au pied de la côte du Haut-Pays, qui composent un horizon permanent remarquable
 - Une côte découpée, offrant des caps successifs et des buttes-témoins qui enrichissent le paysage
 - La côte, une vitrine valorisante et sensible du paysage
 - La côte, un patrimoine naturel et culturel précieux, propice à la promenade : milieux et ambiances diversifiés, vues dominantes lointaines, patrimoine bâti
 - Des prairies pâturées qui contribuent à valoriser le paysage agricole dominé par les grandes cultures
 - Des sites bâtis de villages en piémont, précisément positionnés dans le paysage
 - Des villages bénéficiant de compositions urbaines structurées
 - Un patrimoine bâti marqué par la pierre calcaire

- Une raréfaction des prairies et pâtures par le retournement et le drainage
 - Une fermeture de la côte par l'enfrichement et le boisement localement
 - Des espaces publics de villages dévalorisés, notamment les traversés par les RD qui suivent le pied de côte, au caractère excessivement routier (RD 674, RD 44, RD 109, RD 65)
 - Une pression lisible de l'urbanisation diffuse à proximité de Chaumont, qui fragilise le paysage
 - Une présence locale de lignes haute tension (Blessonville, et poste électrique (Vesaignes-sous-Lafauche)

C - Les Plateaux de Chaumont

8. La «vallée des plaines», de Latrecey à Prez-sous-Lafauche

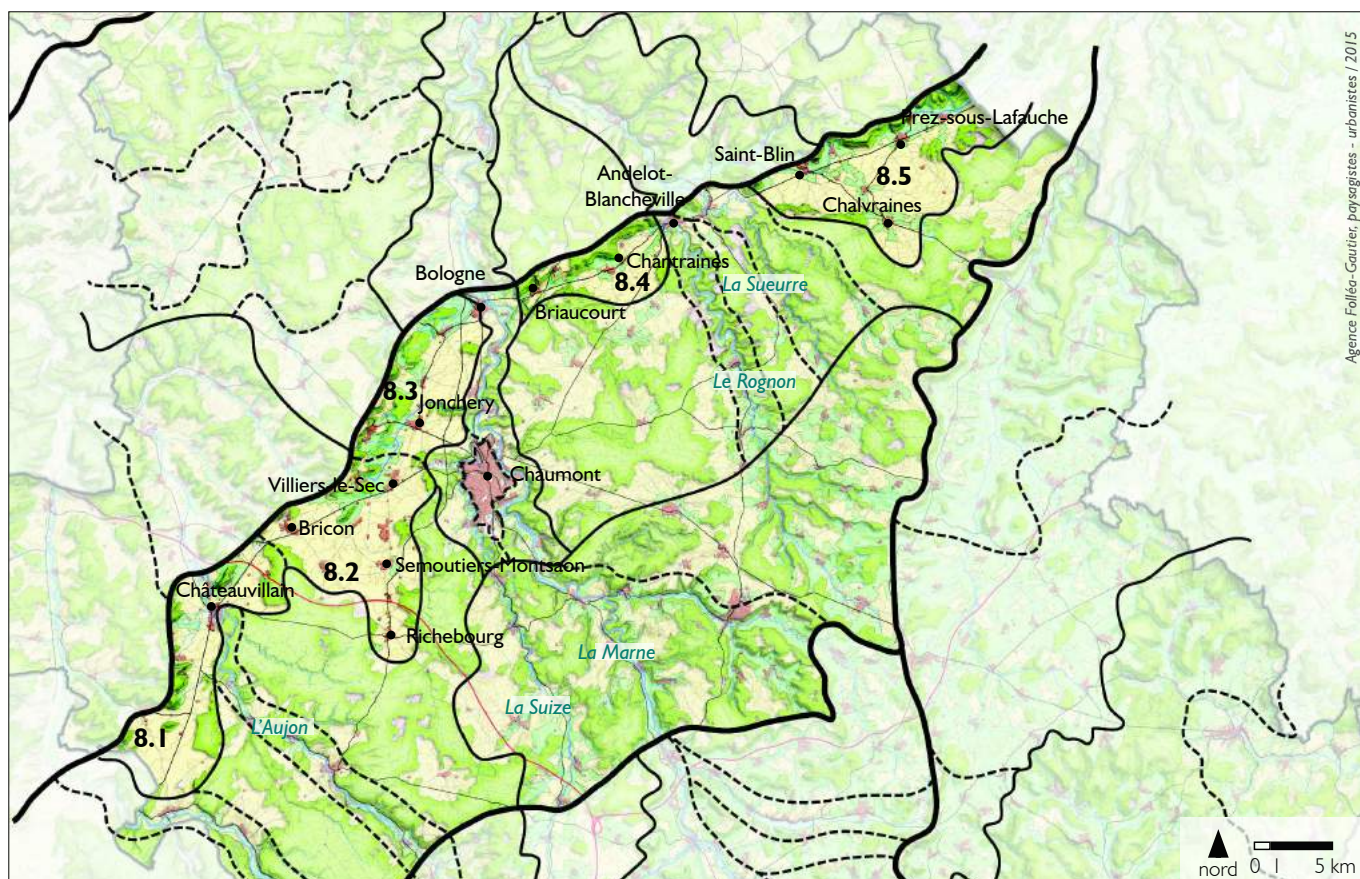
8.1. La plaine de Châteauvillain-Latrecey

8.2. La plaine de Semoutiers

8.3. La plaine de Bologne à Chaumont

8.4. La plaine de Chantraines

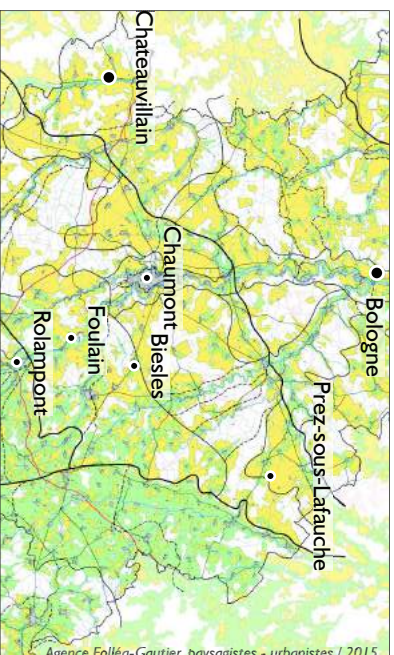
8.5. La plaine de Lafauche



- ▶ Des plaines ouvertes agricoles étirées au pied de la côte du Haut-Pays, qui compose un horizon permanent remarquable



La côte vers Vesaignes-sous-Lafauche (à l'est du département), perçue ici depuis la RD 674



Un enchaînement de plaines cultivées en pied de côte.



La côte vue des environs de Latrecey-Ormoy (à l'ouest du département), horizon permanent et valorisant du paysage des plaines

- ▶ Une côte découpée, offrant des caps successifs et des buttes-témoins qui enrichissent le paysage



La côte vers Prez-sous-Lafauche, dont le festonnement compose des caps successifs bien lisibles dans le paysage



Vers l'ouest, de Latrecey-Ormoy-sur-Aube à Villiers-le-Sec, la découpe de la côte par l'eau et l'érosion a donné lieu à des buttes-témoins isolées en plaine, qui contribuent à la diversité paysagère. Ici vers Bricon

► La côte, une vitrine valorisante et sensible du paysage



Le déroulé de la côte, vu des hauteurs de Pont-la-Ville



La côte du Haut-Pays compose une «vitrine» qui met en valeur la marqueterie des parcelles agricoles et boisées. Ici vers Bricon.

► Des prairies pâturées qui contribuent à valoriser le paysage agricole dominé par les grandes cultures

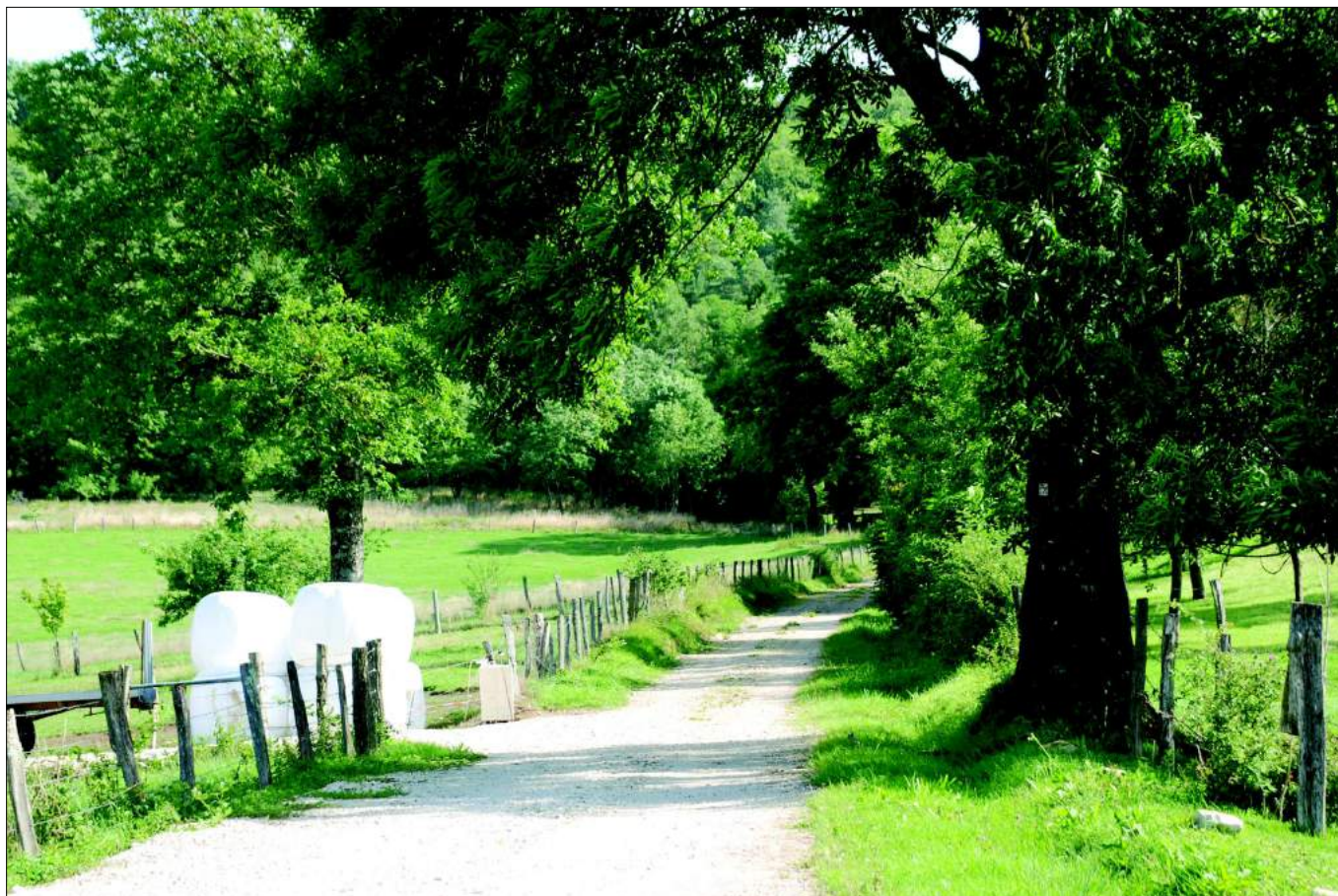


Prairies pâturées vers Buxières-les-Villiers



Prairies pâturées au pied de la côte, vers Prez-sous-Lafauche

-
- La côte, un patrimoine naturel et culturel précieux, propice à la promenade : milieux et ambiances diversifiés, vues dominantes lointaines, patrimoine bâti
-



Chemin de promenade grimpant la côte, au-dessus de Saint-Blin



La côte constitue naturellement un appui défensif qui accueille des ouvrages. Ici les ruines du château médiéval de Lafauche.



Une vue lointaine sur Châteauvillain et sa forêt depuis les hauteurs de la côte vers Créancey

► Des sites bâtis de villages en piémont, précisément positionnés dans le paysage



Le site bâti de Latrecey-Ormoy-sur-Aube, au pied de la côte



Le site bâti remarquable de Lafauche, en piémont

► Un patrimoine bâti marqué par la pierre calcaire



Ferme et mur de pierre en village, à Villiers-le-Sec



Une complexité du tissu bâti favorable à la qualité paysagère du village (Marault)



Alignement et gradation subtile des hauteurs de maisons à Lafauche

► Des villages bénéficiant de compositions urbaines structurées



Deux exemples d'urbanisme de village en peigne : Villiers-le-Sec et Semoutiers-Montsaon



La rue principale de Châteauvillain, au caractère urbain élégant et affirmé

FRAGILITÉS

- Une raréfaction des prairies et pâtures par le retournement et le drainage
-



Un drainage en cours, qui conduit à la disparition des prairies et pâtures

- Une fermeture de la côte par l'enfrichement et le boisement localement
-



Enfrichement et boisement de la côte vers Saint-Blin

-
- Des espaces publics de villages dévalorisés, notamment les traversées par les RD qui suivent le pied de côte, au caractère excessivement routier (RD 674, RD 44, RD 619, RD 65)
-



Traversée de Marault par la RD 44



La RD44 au coeur de Bologne RD 44



Traversée de Jonchery par la RD 619



Traversée de Saint-Blin par la RD 674

-
- Une présence locale de lignes haute tension (Blessonville, et poste électrique (Vesaignes-sous-Lafauche)
-



Ligne électrique à Blessonville



Poste électrique à Vesaignes-sous-Lafauche

► Une pression lisible de l'urbanisation diffuse à proximité de Chaumont, qui fragilise le paysage



Colonisation de la côte d'Euffigneix par les maisons neuves



Privatisation de vues depuis la côte par l'urbanisation en crête (Euffigneix)



Urbanisation nouvelle directement au contact des grandes cultures (Brethenay)



Front bâti nouveau sans transition ménagée avec l'espace agricole (Bologne)

▲ Protection/Préservation

- ⇒ La côte et ses espaces agricoles, notamment les structures végétales accompagnant le parcellaire et les prairies et pâtures
- ⇒ La plaine et ses espaces agricoles, notamment les prairies et pâtures
- ⇒ Les sites bâtis des villages et les compositions urbaines
- ⇒ Les transitions progressives entre villages et espaces agricoles, lorsqu'elles existent (pâtures, vergers, jardins, murets de pierres,)

▶ Valorisation/Création

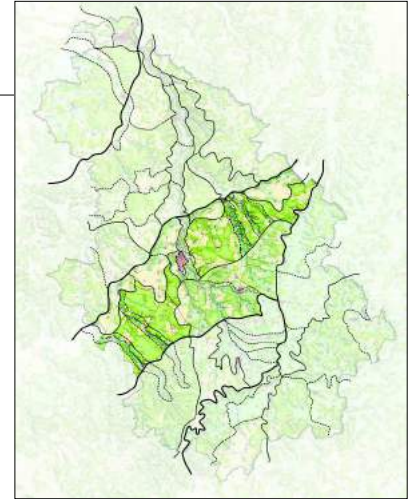
- ⇒ Les points de vue depuis la côte
- ⇒ Les vues sur la côte depuis les routes qui suivent la «vallée-plaine» (et l'A5)
- ⇒ Les cheminements de promenades sur la côte
- ⇒ Le patrimoine construit de la côte

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les transitions plantées entre villages et espaces agricoles, lorsqu'elles ont disparu (lisières agri-urbaines)
- ⇒ Les espaces publics des villages
- ⇒ Les traversées des villages par les RD qui suivent le pied de côte

UNITÉ 9. LES PLATEAUX BOISÉS

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



C - Les Plateaux de Chaumont

9. Les plateaux boisés

9.1. Le plateau boisé d'Arc-en-Barrois

9.2. La vallée de l'Aube

9.3. La vallée de l'Aujon

9.4. Les plateaux boisés d'Ageville

9.5. Le plateau boisé de Chalvraines

9.6. La haute vallée du Rognon

9.7. La haute vallée de la Sueurre

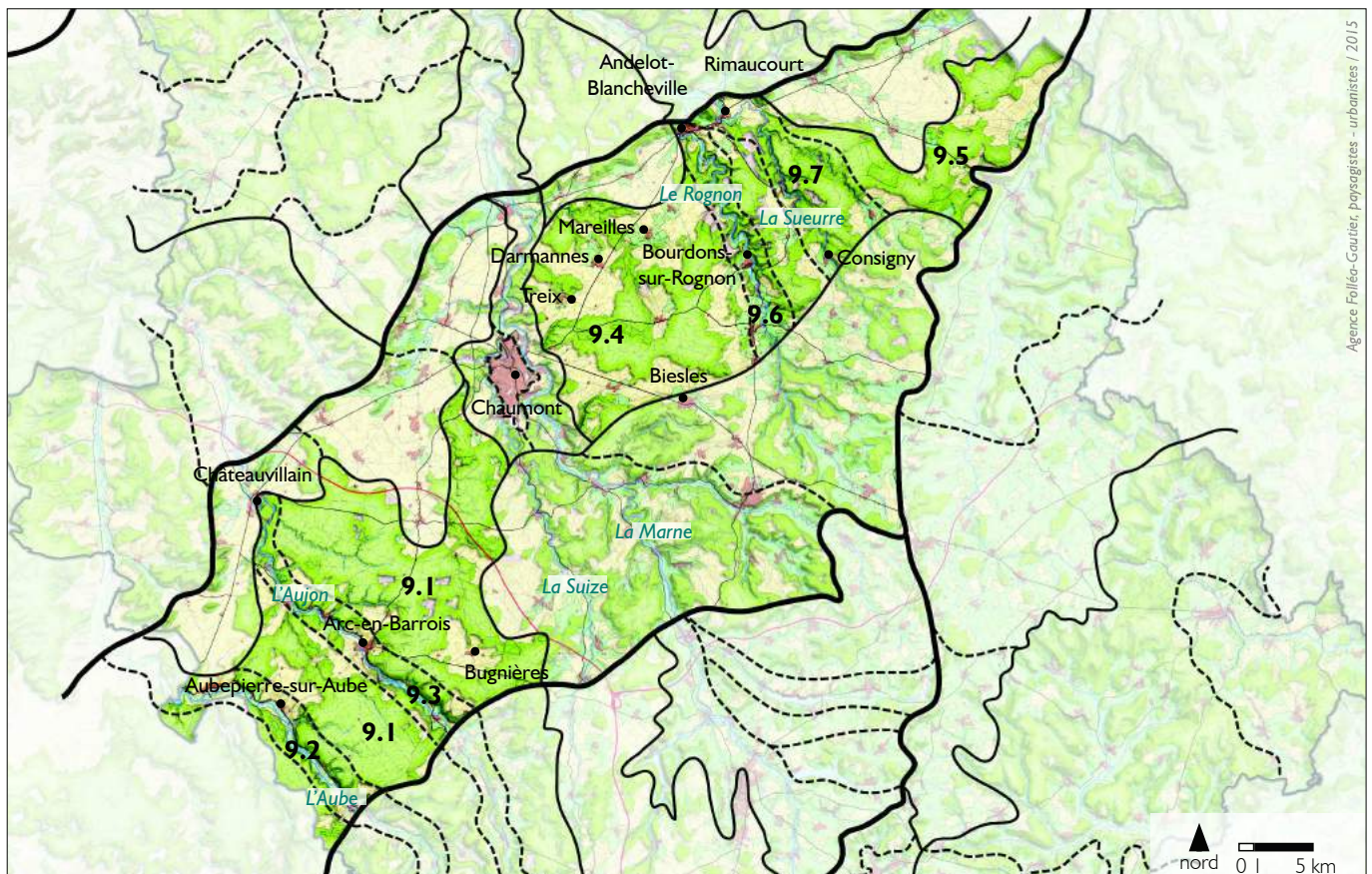
+

De très vastes et anciennes forêts continues, séquencées de vallées

- Des forêts de hêtres, chênes et charmes dominants, aux milieux et ambiances enrichis par les combes (vallons boisés)
- Des forêts majoritairement publiques, aménagées pour la chasse (notamment forêt d'Arc-en-Barrois) et la promenade (notamment forêt du Corgebin)
- Des plateaux agricoles en vastes clairières, aplanis et ouverts sur le ciel.
- Une succession de vallées bien creusées, rythmant le manteau forestier et offrant des paysages intimes remarquables
- Des paysages de petites vallées magnifiés par leurs prairies
- Des routes paysages qui mettent en scène le paysage des petites vallées
- Un patrimoine varié niché dans les vallées
- Des villages bénéficiant de compositions urbaines structurées
- Des villages au patrimoine bâti de qualité, égayé et unifié par le calcaire

-

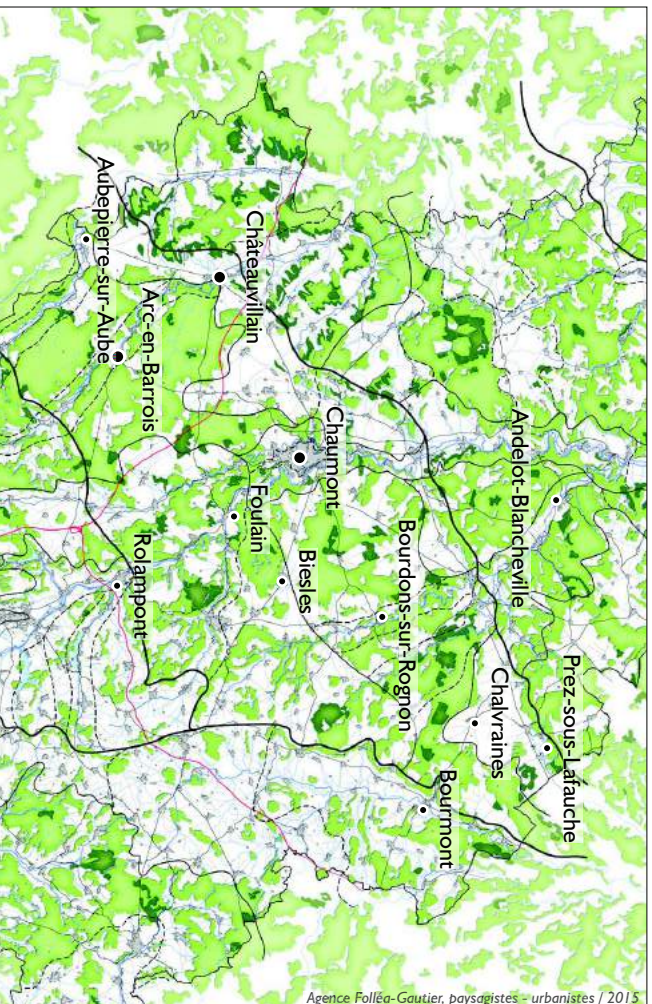
Un risque de banalisation et dévalorisation du paysage des vallées en cas de développement des grandes cultures (retournement des prairies)



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

- ▶ De très vastes et anciennes forêts continues, séquencées de vallées

Un plateau essentiellement boisé, s'ouvrant ponctuellement en clairières cultivées



- ▶ Des forêts de hêtres, chênes et charmes dominants, aux milieux et ambiances enrichis par les combes (vallons boisés)

- ▶ Des forêts majoritairement publiques, aménagées pour la chasse (notamment forêt d'Arc-en-Barrois) et la promenade (notamment forêt du Corgebin)



Chemin en forêt d'Arc-en-Barrois. La forêt d'Arc-en-Barrois est considérée comme le plus grand domaine de chasse au gros gibier de France (sangliers, cerfs et chevreuils)



La forêt domaniale du Corgebin, la plus fréquentée par les Chaumontais (photo Anne-Marie Granet ONF, internet)



La forêt d'Arc-en-Barrois et de Châteauvillain est une des plus étendues de France (15 210 hectares). On perçoit de haut son étendue depuis la côte de Créancey. A gauche : Châteauvillain ; à l'horizon : Chaumont.

► Des plateaux agricoles en vastes clairières, aplanis et ouverts sur le ciel



La clairière agricole de Treix, non loin de Chaumont

► Une succession de vallées bien creusées, rythmant le manteau forestier et offrant des paysages intimes remarquables



La vallée de l'Aube entre Rouvres et Aubepierre, sertie dans son écriin de coteaux boisés



La vallée de l'Aujon entre Giey et Arc-en-Barrois

Les petites vallées qui creusent les massifs boisés présentent toutes des paysages d'échelle humaine, bien lisibles avec leur fond plat de prairies et pâtures, leur rivière qui serpente accompagnée d'arbres de ripisylve, leurs piémonts mixtes de prairies et cultures, leur route légèrement perchée qui donne à voir généreusement les scènes successives, leurs villages nichés aux toits rouges, leurs coteaux boisés qui protègent et cadrent l'ensemble.

► Des paysages de petites vallées magnifiés par leurs prairies



La vallée du Rognon en aval de Bourdons. La rivière serpente au milieu des prairies et s'accompagne d'arbres de ripisylves épars. Un paysage-parc de grande valeur.

► Des routes paysages qui mettent en scène le paysage des petites vallées



La RD 3 vers Coupray, dans la vallée de l'Aujon. Chaque vallée s'accompagne d'une petite route qui sinue en piémont. Légèrement perchée au-dessus du fond, elle donne à voir généreusement les scènes successives qui s'offrent à l'utilisateur. Ce sont des routes propices à la promenade.

► Un patrimoine varié niché dans les vallées



Un pont à Giey-sur-Aujon



La porterie de l'abbaye ruinée de la Crête (vallée du Rognon)
Chaque vallée recèle un patrimoine discret et précieux : châteaux, abbayes, parcs et jardins (Parc aux Daims de Châteauvillain en vallée de l'Aujon, jardins de Chamarandes en vallée de la Marne), ponts, moulins, sources (fontaines), ...



Le château d'Arc-en-Barrois (vallée de l'Aujon)

► Des villages bénéficiant de compositions urbaines structurées



Arc-en-Barrois, niché dans la vallée de l'Aujon, dont on perçoit la continuité bâtie soigneusement agencée au fil des rues



Cirey-lès-Mareilles, une structure villageoise et un patrimoine bâti de fermes remarquables



Sur les plateaux agricoles ouverts, les rares villages s'entourent traditionnellement de transitions arborées protectrices : pâtures, prairies, vergers, ... Ici Darmannes

► Des villages au patrimoine bâti de qualité, égayé et unifié par le calcaire



Des murs de pierre qui unifient le paysage bâti des villages (Aubepierre-sur-Aube)



Une belle ferme de village à Cirey-lès-Mareilles



Un ensemble bâti élégant de maisons de calcaire clair (Cour-l'Evêque, vallée de l'Aujon)



Le patrimoine bâti d'Arc-en-Barrois, au caractère urbain marqué

FRAGILITÉS

- ▶ Un risque de banalisation et dévalorisation du paysage des vallées en cas de développement des grandes cultures (retournement des prairies)
-



Un champ de blé dans les prairies, vers Bourdons-sur-Rognon

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les prairies et pâtures des petites vallées, avec leurs structures végétales arborées (haies, saules, arbres isolés, ripisylves, ...)

▶ Valorisation/Création

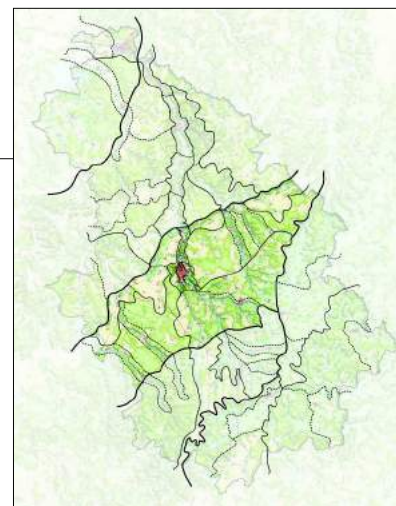
- ⇒ Le patrimoine bâti des villages : reconnaissance des formes urbaines et inscription des extensions en cohérence, encouragement à la restauration, valorisation des espaces publics, ...
- ⇒ Les pistes cyclables en vallées, pour profiter de leurs qualités paysagères de façon sereine (séparées des flux des véhicules)

UNITÉ 10. CHAUMONT, ENTRE MARNE ET SUIZE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- + Une ville remarquablement perchée entre Marne et Suize
 - Une ville qui demeure discrète, à peine visible de loin depuis le plateau, et souvent enfouie derrière les frondaisons des boisements de coteaux depuis les deux vallées
 - Un riche patrimoine architectural et urbain
 - Les vallées de la Marne et de la Suize, un écrin de verdure plein de charme
 - Des boucles offrant des sites de qualité

- Des entrées de ville banalisées
 - Une architecture récente qui concurrence le bâti ancien (proportions, matériaux, couleurs...)
 - Des implantations bâties, d'habitations ou d'activités, qui nuisent au charme des vallées et entrent parfois en covisibilité importante avec le site bâti de Chaumont
 - Des vues souvent masquées ou privatisées



C - Les Plateaux de Chaumont 10. Chaumont, entre Marne et Suize

- 10.1. La ville de Chaumont
- 10.2. La vallée de la Marne
- 10.3. La basse vallée de la Suize

